Du 20 au 26 janvier 2025 Numéro 8108

Matot Braines Petites Affiches Palles

matot-braine.fr

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (133º année)

RÉSEAU LEGALNET

McArthurGlen met le cap vers le slow commerce

Le centre de marques troyen engage sa mutation pour répondre aux attentes des consommateurs.

Page 7



Troyes: Petit Bateau va-t-il prendre le large?

Le Groupe Rocher annonce sa décision de vendre Petit Bateau. François Baroin veut garder la marque dans sa ville. *Page* 6

Un nouveau tandem à la direction d'Evolution

Spécialisée dans le froid et les pompes à chaleur, l'entreprise basée à Lumes (08) accueille un nouveau duo à sa tête. *Page* 9

Portrait

La Marnaise Peggy Donck.

Page 32

17 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 14 à 30

Des élections décisives pour les agriculteurs

es élections aux Chambres d'Agriculture se dérouleront jusqu'au 31 janvier prochain. Dans un contexte toujours tendu pour le monde agricole, la FDSEA fait liste commune avec les JA (Jeunes Agriculteurs) et le SGV (Syndicat Général des Vignerons). Historiquement majoritaire, elle fait face à deux autres listes : celle de la Coordination Rurale et des Vignerons Indépendants ainsi que celle de la Confédération paysanne. « Notre objectif est bien de faire le score le plus élevé pour que l'on soit représentatif des territoires et pour que le lien avec l'État mais aussi avec les agences gouvernementales (DDT, Ademe, etc.) soit respecté en tant que corps intermédiaire. » Une précision qui ne doit rien au hasard, notamment dans la manière de mener les luttes pour défendre les intérêts agricoles. Hervé Lapie le sait, lui qui bat le pavé aussi bien devant les préfectures que dans les ministères. Le matin même de la présentation du programme de la liste « Tous ensemble nous sommes l'agriculture! », il suivait d'ailleurs en visioconférence un rendez-vous avec le Premier Ministre, avant son discours de politique générale. « Ce que nous attendons, c'est ce



qui a été négocié il y a un an », appuie-t-il. Les Jeunes Agriculteurs de la Marne, la FDSEA de la Marne et le Syndicat Général des Vignerons de la Champagne portent un projet commun « Tous ensemble nous sommes l'agriculture ! ».

Page 4

Démographie : la Marne perd plus de 1 000 habitants par an

ntre 2016 (570 883 habitants) et 2022 (564 107 habitants) la population du département de la Marne a baissé de 1,2% (-6 776 habitants), soit une perte annuelle de 1 129 habitants, contre un gain de 4 265 habitants entre 2011 et 2016 (853 annuellement), indiquant ainsi un renversement de la tendance démographique entre ces deux périodes (+0,2% entre 2011 et 2016 et -0,2% entre 2016 et 2022). Cette conjoncture est le fait d'une baisse moyenne annuelle du solde naturel positif de +0,3% à +0,1% et d'une hausse du déficit migratoire de -0,2% à -0,3%. Le poids démographique de la Marne dans la région Grand Est recule de 1,3 à 1,1%. Celui du Grand Est dans la France

suit la même inflexion en passant de 8,4 à 8,2%. Cependant, la région a gagné près de 4 900 habitants entre 2016 et 2022, mais, loin de la progression enregistrée entre 2011 et 2016 (16 100 habitants). La ville de Reims, deuxième commune la plus peuplée du Grand Est, derrière Strasbourg, a perdu 5 000 habitants entre 2016 et 2022. Cette baisse est surtout le fait de son déficit migratoire (-0,9%) un déficit qui a doublé entre les deux périodes examinées par l'Insee (-0,4% entre 2011 et 2016). Entre 2016 et 2022, la commune de Troyes a gagné 2 000 habitants, celle de Charleville-Mézières en a perdu 1 000.

Page 11











Les prix des services de logement En 2024

Les prix des services

En 2024, fort ralentissement Hausse des prix des services des prix à la consommation de logement, des services de en moyenne annuelle

Les prix à la consommation ralentissent fortement en 2024. L'inflation en moyenne annuelle s'établit ainsi à +2,0 % après deux années marquées par une forte inflation (+4,9 % en 2023 et +5,2 % en 2022). Hors tabac, les prix à la consommation sont également moins dynamiques qu'en 2023:+1,8 % en 2024, après +4,8 %. La baisse de l'inflation en moyenne annuelle est tirée par le fort ralentissement des prix de l'alimentation (+1,4 % en 2024 après +11,8 %) mais aussi par la stabilité de ceux des produits manufacturés (après +3,5 %) et, dans une moindre mesure, par le ralentissement des prix de l'énergie (+2,3 % après +5,6 %) et des services (+2,7 % après +3,0 %). À l'inverse, les prix du tabac accélèrent légèrement en 2024 (+10,3 % après +8,0 %). (INSEE)

santé et des « autres services »

En 2024, les prix des services de logement (loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères, reprise des eaux usées et énergie thermique) ont augmenté en moyenne de 2,8 %, comme en 2023. De même, les prix des « autres services » sont en hausse en 2024 au même rythme qu'en 2023 (+3,9 % en moyenne). Les prix des services de restauration ralentissent (+3,1 % en moyenne après +5,3 %), comme ceux d'hébergement (+3,1 % en moyenne après +3,8%), et à l'inverse ceux des assurances accélèrent (+8,0 % en moyenne après +3,4 %) et ceux des services récréatifs et culturels rebondissent (+3,6 % en moyenne après -4,3 %). Les prix des services de santé repartent légèrement à la hausse en 2024 (+0,6 % en moyenne après -0,2 %). (INSEE)

Sur un an, les prix des services augmentent de 2,2 %, après +2,3 % en novembre

Sur un an, les prix des services augmentent de 2,2 %, après +2,3 % en novembre. Les prix des services de communication baissent sur un an à un rythme plus soutenu qu'en novembre (-14,7 % après -12,2 %). Sur un an, les prix des « autres services » ralentissent légèrement (+3,5 % après +3,6 %), à l'image de ceux des services récréatifs et culturels (+1,2 % après +1,3 %). Les prix de la restauration augmentent au même rythme qu'en novembre (+2,4 %), tout comme ceux de la protection sociale (services de garde d'enfants, maisons de retraite pour personnes âgées et foyers pour handicapés, aides à domicile; +2,9 %). À l'inverse, les prix des services d'hébergement (+6,0 % après +4,2 %) et des assurances (+9,5 % après +9,0 %) accélèrent sur un an. (INSEE)

Champagne Création en mission pour 2025



de l'année 2024, nous **⊿**avons réalisé que les points forts actuels de notre agence de communication allaient dans le sens d'une entreprise à mission : proximité, agilité, engagement, loyauté, relation*nel...* », souligne le président de l'agence Champagne Création, Guillaume Chevron, qui souhaite aussi, en briguant le titre d'entreprise à mission, donner une nouvelle dynamique et des objectifs internes nouveaux à son équipe d'une quinzaine de personnes.

Pour devenir entreprise à mission, une organisation doit répondre à trois critères: établir une raison d'être, inscrire des objectifs sociaux et environnementaux et mettre en place un comité cochons toutes les cases actuellement », explique le dirigeant dont l'agence est déjà inscrite dans une logique de RSE, mais aussi de mécénat et d'accompagnement d'actions sociétales depuis plusieurs années déjà. « Il s'agit en fait d'un cercle vertueux que l'on peut insérer dans la capsule de l'entreprise à mission », résume-t-il, convaincu qu'en accompagnant les initiatives du territoire, il contribue à rendre celui-ci plus attractif, ce qui finira par bénéficier à tous ses acteurs.

UNE LIGNE DIRECTRICE

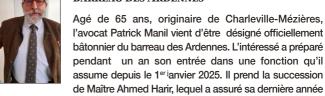
« Il s'agit aussi de faire rayonner l'image de marque de notre agence à travers les hommes et les femmes qui

'idée a germé au cours de mission. « Nous considérons que nous font sa richesse, de faire un véritable outil d'une vision et d'un cap à dix ans de notre entreprise, grâce à une ligne directrice cohérente qui fait le lien entre son passé et son avenir ».

Guillaume Chevron et ses associés ont mis en place un Comité de mission, véritable pool d'experts réunissant des clients et partenaires de l'agence, décideurs et entrepreneurs du territoire, afin de réfléchir sur la manière de mener à bien ce projet, mais aussi de l'accompagner dans la démarche. Avec un objectif: que Champagne Création devienne une entreprise à mission courant 2025, à l'approche de son cinquantième anniversaire, que l'agence célébrera en 2026.

Ils bougent

PATRICK MANIL, NOUVEAU BÂTONNIER DU BARREAU DES ARDENNES



Patrick Manil a prêté serment le 3 janvier 1989 et exerce depuis cette date au barreau des Ardennes. Il a été membre du conseil de l'ordre de façon régulière (neuf ans au total en trois mandats) et avait encore été réélu

Quand il ne plaide pas, il aime à aller à la chasse ou se promener dans les forêts ardennaises.

P.R.

de bâtonnat en 2024.





ebohn@eccarrieres.com AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS **REIMS - BARCELONE - SHANGHAI**



L'avenir des Chambres d'Agriculture se joue sur le terrain

Agriculture. Les élections aux Chambres d'Agriculture se dérouleront jusqu'au 31 janvier prochain. Dans un contexte toujours tendu pour le monde agricole, la FDSEA fait liste commune avec les JA (Jeunes agriculteurs) et le SGV (Syndicat général des vignerons). Historiquement majoritaire, elle fait face à deux autres listes : celle de la Coordination rurale et des Vignerons Indépendants ainsi que celle de la Confédération paysanne.



Les Jeunes Agriculteurs de la Marne, la FDSEA de la Marne et le Syndicat Général des Vignerons de la Champagne portent un projet commun « Tous ensemble nous sommes l'agriculture ! » visant à « donner à l'Agriculture marnaise visibilité, cohérence et reconnaissance pour renouer avec le goût d'entreprendre et favoriser le renouvellement des générations ».

est comme toujours au sein d'une exploitation agricole et non dans des bureaux feutrés (et chauffés), que la FDSEA de la Marne organise ses conférences de presse. Un choix qui oblige les acteurs économiques à aller sur le terrain, à la rencontre des agriculteurs et de leurs enjeux. Et bien qu'en ce jour de mi-janvier la température extérieure avoisine les -3 degrés, les esprits sont eux échauffés par le contexte économique et géopolitique entre « rémunération insuffisante, attractivité en berne, Mercosur, normes européennes ...» Des sujets que comptent bien défendre les membres du syndicat majoritaire aux Chambres d'Agriculture FNSEA-JA a obtenu 55,55 % des voix, leur permettant de contrôler la majorité des chambres, soit 97 sur 102). « Quand on part en campagne pour les élections en Chambre d'agriculture, on cherche l'unité », insiste Hervé Lapie, éleveur en polyculture élevage et à la tête de la FDSEA de la Marne. « L'unité à travers nos trois syndicats qui sont représentatifs dans notre territoire, mais aussi avec les candidats dans les autres collèges (au nombre de dix, ndlr), sous la bannière commune « Tous ensemble nous sommes l'agriculture! », pour représenter la diversité du monde agricole. » Une force de frappe qui, dans le département de la Marne, compte déjà sur une grande représentativité au sein

de la Chambre d'Agriculture avec 21 sièges sur 33 (16 sièges sur 33 dans les Ardennes et 23 dans l'Aube).

RESTER EN LIEN AVEC LES INSTITUTIONS

« Notre objectif est bien de faire le score le plus élevé pour que l'on soit représentatif des territoires et pour que le lien avec l'État mais aussi avec les agences gouvernementales (DDT, Ademe, etc.) soit respecté en tant que corps intermédiaire. » Une précision qui ne doit rien au hasard, notamment dans la manière de mener les luttes pour défendre les intérêts agricoles. Hervé Lapie le sait, lui qui bat le pavé aussi bien devant les préfectures que dans les ministères. Le matin (lors des élections de 2019, l'alliance même de la présentation du programme de la liste « Tous ensemble nous sommes l'agriculture! », il suivait d'ailleurs en visioconférence un rendez-vous avec le Premier Ministre, avant son discours de politique générale. « Ce que nous attendons, c'est ce qui a été négocié il y a un an », appuie Hervé Lapie. « En ce qui concerne la simplification administrative, nos réseaux ont fait 34 propositions, sur la proposion de loi sur le goût d'entreprendre en agriculture, nous avons établi 67 propositions. Et concernant les incohérences européennes, il y a 17 propositions sur le bureau du Premier Ministre », martèle-t-il.

Pour le président marnais du syndicat majoritaire agricole, « il est inacceptable que les paysans attendent depuis un an des mesures fortes pour améliorer la compétitivité de l'agriculture française ». C'est ainsi qu'il détaille « tout le travail déjà effectué avec le réseau au sein des Chambres d'Agriculture » : l'aide aux secteurs en crise; la réforme des outils de gestion des risques ; la suppression de la hausse de la redevance pour pollutions diffuses; sur la partie agriculture biologique, « nos réseaux Jeunes agriculteurs et FNSEA sont allés chercher des aides à hauteur de 100 millions d'euros »; le budget quasi-constant de la PAC (Politique agricole commune); la négociation pendant deux années pour obtenir une dérogation jusqu'en 2027

de la Commission européenne sur l'obligation des 4% de jachère... « L'engagement syndical, ce n'est pas que trois mois avant les élections en Chambre d'Agriculture mais bien un engagement au long court... » appuie Hervé Lapie, dans une petite pique aux autres syndicats.

«CONCRETS ET RÉALISTES»

« Notre ambition est d'être les porte-paroles du monde agricole et de représenter toutes les filières : l'élevage, l'agriculture et la viticulture », soutient pour sa part Maxime Toubart, viticulteur à Le Breuil et Président du Syndicat général des Vignerons (SGV). « L'idée est d'accompagner les exploitations via des services pour allier développement économique et développement durable mais aussi de proposer des actions de proximité. » Assurer une juste rémunération, favoriser l'installation et promouvoir les métiers de l'agriculture, simplifier et agir pour les territoires ruraux, s'engager dans les transitions... sont autant de thématiques sur lesquelles s'engagent à travailler la liste portée par la FNSEA, les Jeunes agriculteurs et le SGV. « Nous voulons être concrets et réalistes dans chacune de nos propositions », souligne Hervé Lapie qui, en exemple de l'action en faveur de la biodiversité - sujet sur lequel sont souvent décriés les agriculteurs - parle de l'association Symbiose regroupant plus de 2 000 agriculteurs. La liste portée par Hervé Lapie, Maxime Toubart et Julien Boucquemont promet également de « redonner une vraie ambition à l'agriculture européenne », en s'ancrant ainsi dans une politique à la fois nationale et internationale. Une adresse directe à la coordination

EN BREF

La Chambre d'Agriculture est une assemblée d'élus représentant toutes les composantes du monde agricole: chefs d'exploitation, mais aussi salariés de la production et de groupements, propriétaires, anciens exploitants ou encore forestiers. Dans la Marne, ce sont 35 membres, élus tous les 6 ans par plus de 40 000 électeurs. Le collège des chefs d'exploitation se caractérise par une stricte parité entre agriculteurs et viticulteurs. En 2019, le taux de participation était de 46,22%.

rurale, née notamment de son opposition farouche à la réforme de la PAC. « Dans la Marne, la PAC est particulièrement structurante », insiste Hervé Lapie. « L'agriculture mondiale est subventionnée de manière structurelle. Mais il ne faut pas oublier qu'en France, elles viennent aussi soutenir le pouvoir d'achat du consommateur car pour que les agriculteurs vivent décemment de leur travail, il faut à un moment répercuter les prix. Toutes ces subventions, sont des subventions directes au consommateur pour avoir une alimentation plus saine, plus noble et plus durable. » Il n'empêche. La liste ne compte pas faire d'angélisme non plus et compte profiter des négociations pour la PAC 2027 pour donner un cap clair « en faveur de la souveraineté alimentaire en s'assurant de conserver tous les moyens de production ».

NASTASIA DESANTI

LES VIGNERONS INDÉPENDANTS AUX CÔTÉS DE LA COORDINATION RURALE

Lors de l'Assemblée générale de 2020, les membres de la Fédération des Vignerons indépendants de Champagne avaient exprimé leur souhait d'une meilleure représentation au sein des institutions champenoises. En réponse, le Conseil d'administration a voté à l'unanimité pour une alliance stratégique avec la Coordination Rurale dans les départements de la Marne et de l'Aube. Une première. Sous la bannière « 100 % Agriculteurs : ensemble, gagnons notre liberté », ce partenariat repose sur une convergence d'intérêts en faveur des exploitations artisanales et indépendantes. Tout en respectant l'autonomie de chacune des deux organisations, l'objectif commun est de « promouvoir une vision forte et ambitieuse afin de défendre les besoins et les spécificités des récoltants-manipulants ».

Les Vignerons indépendants veulent ainsi renforcer l'accompagnement des viticulteurs souhaitant s'engager dans la manipulation, en particulier les jeunes désireux de quitter les structures collectives pour développer leurs propres exploitations. Ce soutien inclut également les efforts accumulés en matière de transmission et la mise en avant de la Safer comme outil central pour faciliter les installations, un suiet cher à la fédération. L'environnement reste également une priorité. Les candidats souhaitent épauler les vignerons dans leurs démarches de certification environnementale, malgré les défis climatiques et les contraintes réglemen-

Ce programme s'articule autour de quatre axes : La pérennité des exploitations en garantissant la viabilité économique et la transmission des domaines ; la simplification administrative ; la souveraineté alimentaire en renforçant l'indépendance et la qualité des productions et enfin un accompagnement adapté pour les services et les formations.

Justice. L'audience Solennelle de rentrée de la Cour d'appel de Reims a été l'occasion d'évoquer l'activité 2024 comparativement aux dernières années, mais également d'évoquer des pistes d'amélioration de cette juridiction dont le rôle est de réexaminer, à la demande des justiciables, des jugements des tribunaux et des cours du premier degré.

« Désengorger la Cour d'Appel », le message fort du Premier Président Christophe Regnard

our rappel, le ressort de la Cour d'Appel de Reims comprend les départements des Ardennes, de la Marne et de l'Aube. incluant quinze juridictions : la Cour d'Appel de Reims, les tribunaux judiciaires de Charleville-Mézières, Troyes et Reims et Châlonsen-Champagne, les conseils de prud'hommes de Charleville-Mézières, de Troyes, de Châlons-en-Champagne, Epernay et de Reims, les tribunaux de commerce de Sedan, de Troyes, de Reims et de Châlons-en-Champagne et le tribunal de proximité de Sedan.

Globalement, le bilan de l'activité 2024 de la Cour d'Appel de Reims recense un total de 10 418 dossiers, affaires nouvelles, terminées ou en stock, soit une activité en baisse générale de 5,5% sur un an, contre une hausse de 2,8% en 2023. Dans les trois dernières années, les affaires civiles pèsent en moyenne 63% des dossiers et les affaires pénales 37%. Ces dernières sont proportionnellement en légère hausse.

Sur l'état de l'ensemble des dossiers de la période du 01/12/2023 au 01/12/2024, les nouvelles affaires comptent pour 38%, les affaires terminées pour 39% et les affaires en stock pour 23%. Ainsi en 2024, et comparativement à l'année 2023, la Cour d'Appel de Reims a enregistré 3 916 dossiers nouveaux (-7,5%), en a terminé 4 054 (-1,8%) et dispose d'un stock, affaires en cours, de 2 403 (-7,8%).



Le Premier Président de la Cour d'Appel a évoqué l'état des effectifs de son ressort : des progrès à Charleville-Mézières, des manques à Châlons-en-Champagne et une vigilance toute particulière pour Troyes

SIMPLIFIER LES PROCÉDURES ET RESPONSABILISER LE JUSTICIABLE

On notera, en matière pénale, une baisse des appels en correctionnel, qu'il s'agisse des affaires nouvelles, terminées ou en stock et une hausse des dossiers pour la chambre spéciale des mineurs: + 30,8% pour les affaires nouvelles, +4% pour les affaires terminées et + 15,6% pour les affaires en stock. Si les affaires en stock sont moindres au niveau de la chambre d'application des peines ou celle de l'instruction, elles dominent les assises (+45% en un an) et la cour criminelle (+115,4%).

Dans son discours de rentrée, le

Premier Président de la Cour d'Appel a tout d'abord évoqué l'état des effectifs de son ressort : des progrès à Charleville-Mézières, des manques à Châlons-en-Champagne et une vigilance toute particulière pour Troyes. Sur ce sujet, Christophe Regnard constate : « Seule la résorption des vacances de poste a été en partie comblée ». Pour rappel, la demande formulée l'année dernière, par le Premier Président et par la Procureure Générale, est de 21 postes au siège et au parquet. Pessimisme de rigueur en ce domaine, le Président Regnard conclut ce chapitre: « Nos espoirs d'obtenir satisfaction en 2025 sont minces ».

En termes de simplification des procédures et de responsabilité des justiciables, le Premier Président Regnard s'est montré plutôt dissert dans son rôle de force de propositions. En matière pénale tout d'abord, la Cour d'Appel pourrait disposer de ce pouvoir : « Envisager de déclarer l'appel non soutenu et nous contenter d'une décision rendant toute sa force au jugement de première instance? ». Dans le champ du civil, Christophe Regnard remarque la multiplication des appels perdus d'avance, portés par l'aide juridictionnelle : « Ne devrait-on pas ouvrir la possibilité aux présidents de chambre de déclarer non admis un appel, lorsque manifestement, l'appel, au vu du droit et des arguments avancés, n'a strictement aucune chance de prospérer ? Après tout la Cour de Cassation utilise bien la non admission des pourvois depuis des années!»

ARRÊTER DE DÉNIGRER LA JUSTICE, UN IMPÉRATIF SOCIAL

Dans son discours de rentrée solennelle, la Procureure de la République cite Balzac : « Se défier de la magistrature est un commencement de dissolution sociale » et monte au créneau face aux pourfendeurs de la justice, avec cette question ironique : « L'autorité judiciaire serait donc la cause des actes de délinquance... Son laxisme serait en quelque sorte organisé... Une jus-

tice clochardisée, voilà ce que nos concitoyens entendent à longueur de temps... »

En réponse à son propre questionnement, Dominique Laurens en appelle à la réalité des chiffres 2024 du ressort de la Cour d'Appel: « 18 955 réponses pénales aux affaires soumises par les services de police, de gendarmerie et des douanes, 10 093 poursuites, 8 762 alternatives aux poursuites réussies, 10 631 personnes jugées, 1 582 années d'emprisonnement et 257 peines d'emprisonnement de plus d'un an ». La Procureure Générale rappelle l'étendue du travail du parquet au travers des grandes priorités : « l'évolution de la pénétration du narcobanditisme, la lutte contre les violences intrafamiliales, contre l'insécurité routière, sans oublier la protection et la préservation du cadre de vie ».

DES DÉCISIONS CONFIRMÉES À PRÈS DE 50%

Selon les statistiques du Ministère de la Justice, 48% des jugements en première instance sont confirmés en Cour d'Appel. 30% bénéficient d'une infirmation partielle et 22% d'une infirmation totale. En 2023, 20% des décisions de première instance ont été frappées d'appel. Avec cette répartition 68% en matière civile et 32% en matière pénale, avec des délais moyens de jugement de 15,5 mois au civil et 5 mois au pénal.

GÉRARD DELENCLOS

Logement

Plurial Novilia dévoile un nouveau projet modulaire à très haute performance énergétique

Filiale du Groupe Action Logement, gestionnaire de près de 39 000 logements sur le territoire de Champagne-Ardenne et Île-de-France (Seine-et-Marne et Essonne), Plurial Novilia a dévoilé un nouveau projet de construction modulaire biosourcé à Bétheny (Marne) le 15 janvier 2025. Réalisé en partenariat avec la société Inergeen, le projet vise à réaliser deux maisons en ossature bois en construction hors-site, dans le cadre du projet d'aménagement Les Promenades des Damoiselles. Le programme se veut exemplaire sur le plan énergétique et environnemental, avec un niveau de haute performance énergétique RE2020 palier 2031 - une première dans la Marne. « Après plusieurs projets menés avec succès en nous appuyant sur l'impression 3D béton, nous souhaitons expérimenter en situation réelle le potentiel du concept Woodea, avec toujours dans l'idée de consolider



de nouveaux modèles économiques qui pourraient permettre de produire des logements sociaux ou intermédiaires rapidement et à un coût maîtrisé, à une période où la demande n'a jamais été aussi haute et la production aussi faible », souligne Johnny Huat, Directeur Général Plurial Novilia. Woodea est le concept développé par Inergeen pour répondre à l'enjeu d'une construction écoresponsable et économique. Le concept repose sur 3 piliers : une construction en mur à ossature bois et isolants biosourcés préfabriqués en usine, un très haut niveau de performance thermique et énergétique des bâtiments et l'autoproduction énergétique par panneaux photovoltaïques. « Notre démarche est de proposer à nos clients des projets d'habitats écologiques et économiques clés en main, de la conception architecturale à la livraison. L'enjeu est de gagner en qualité énergétique et environnementale tout en restant cohérents avec les prix du marché », explique Olivier Kerrec, fondateur et directeur général d'Inergeen. « Nous utilisons un procédé de construction hors-site avec des matériaux biosourcés comme le bois, ce qui permet de limiter au maximum l'impact environnemental et les émissions de carbone. L'emploi de matériaux biosourcés procurent également un confort accru, notamment en période de forte chaleur. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons travaillé sur une déclinaison du concept Woodea pour l'habitat sénior auquel il est parfaitement adapté ». Côté performances, les maisons intégreront un système de pompe à chaleur réversible pour le chauffage et la climatisation, combinée à l'autoproduction d'électricité par des panneaux photovoltaïques installés en toiture. Ce choix permettra d'atteindre des performances énergétiques inédites, puisqu'il s'agira des premières maisons aux normes du seuil 2031 de la RE 2020 à voir le iour dans la Marne.



Industrie. Le Groupe Rocher annonce sa décision de vendre Petit Bateau. Le maire de la Ville, François Baroin s'implique pour garder la marque au sein du port troyen.

Troyes: Petit Bateau va-t-il prendre le large?



Le site de production troyen, berceau de la marque Petit Bateau fondée par Pierre Valton il y a plus de 130 ans.

'annonce du Groupe Rocher de vendre la marque Petit Bateau fait des remous. La décision du groupe de se recentrer sur la cosmétique laisse les 600 employés troyens de l'usine et du site logistique dans l'incertitude et plus largement les 2 300 personnes employées par Petit Bateau en France. La marque aux 20 millions de tee-shirts fabriqués par an

a repris sa croissance l'an dernier avec un redressement des ventes en France. Contacté, le groupe déclare n'être « qu'au début du processus puisque ce qui a été annoncé mercredi, n'est qu'un projet de cession. Ce processus prendra le temps qu'il faudra afin de nous assurer que la sortie de Petit Bateau et Stanhome se fasse « par le haut », comme l'a précisé le président du groupe Bris Rocher. Le groupe sera bien sûr vigilant sur le choix du repreneur et la question des emplois » et confirmant qu'en attendant, Petit Bateau et Stanhome restent pleinement dans le giron du Groupe Rocher.

Dans un entretien au Figaro, Jean-David Schwartz, directeur général exécutif du groupe, déclarait par ailleurs : « Petit Bateau a été en difficulté ces dernières années. Mais, nous avons pris les choses en main avec des réductions de coûts de fonctionnement, des fermetures de magasins et la relance du commerce ». En 2024, la marque a généré un chiffre d'affaires en progression de 3 % au niveau mondial et de 7 % en France, un bilan qualifié de « très positif dans ce secteur de l'habillement pour enfant en décroissance. » Dans la même annonce et suivant la même logique, le Groupe Rocher déclare également vouloir se séparer de Stanhome qui emploie 580 personnes et commercialise des produits pour l'entretien de la maison par son réseau de vente en réunion animé par 12 000 conseillères indépendantes (vente à domicile indépendant) en France et environ 200 000 à l'étranger.

FRANÇOIS BAROIN : « J'AI DÉJÀ CONTACTÉ DES INDUSTRIELS »

Dès l'annonce faite mercredi 15

janvier, François Baroin a décroché son téléphone pour contacter « des amis industriels » et il s'est entretenu le soir même sur le sujet avec Eric Lombard, ministre de l'Économie avec qui il dînait, affirmant ainsi son soutien pour la reprise de l'entreprise. « Même si ce n'est pas une structure qui gagne beaucoup d'argent, c'est une très belle marque, elle a une valeur. Je suis convaincu que nous pourrons avoir des investisseurs français ou tout du moins européens qui investiront pour préserver l'outil de travail et être conquérants à l'international ». Le maire de Troyes qui a contacté les dirigeants du groupe Rocher « pour œuvrer conjointement à la continuité et au développement de l'activité à Troyes » salue « la transparence du groupe et sa volonté de trouver un repreneur qui partage les valeurs et la stratégie du groupe pour garantir un avenir solide à Petit Bateau ». Pour François Baroin, la marque iconique des Français emploie des salariés qui « sont la fierté du Made in France et qui perpétuent un savoirfaire troyen qui a su se réinventer tout au long de ces 131 années ». Rappelant que lors de la journée de l'économie organisée en décembre à Troyes, son directeur général Alexandre Rubin avait confié que l'usine troyenne était

« l'âme de Petit Bateau ». Le groupe Rocher considère, en effet, que « le site industriel de Troyes est un actifimportant pour Petit Bateau, qui est par ailleurs labellisé Entreprise du Patrimoine Vivant. La marque, plus que centenaire, est également une très belle marque. Le groupe s'attachera donc à trouver un repreneur qui fait la même analyse ». Rappelant la récente cession de l'usine de parfum de Ploërmel, dans le Morbihan, le groupe Rocher a été « sensible non seulement à la robustesse du projet financier, mais aussi au sérieux du projet social ». Le groupe a pris le temps d'analyser les potentiels repreneurs. Il a ensuite « choisi celui qui apportait les meilleures garanties pour l'avenir des équipes, le développement des volumes de production et l'impact sur le territoire. » C'est donc la même démarche qui doit donner le cap à la vente de Petit Bateau. La fabrication de la marque de vêtements d'enfants, connue dans le monde entier pour sa qualité et ses vêtements inusables, restera-t-elle dans l'hexagone ou perdra-t-elle son âme, attirée par les sirènes étrangères de la production à bas coûts? Du choix du repreneur dépendra la préservation de l'industrie textile auboise.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Patrimoine. La Semcha, la CCI Marne Ardennes et la Banque des territoires s'associent pour créer la SAS Patrimoniale châlonnaise et accompagner des projets structurants sur le territoire.

Une SAS pour structurer les projets patrimoniaux sur le territoire châlonnais



Stéphanie Baudry, directrice de la Semcha Jérôme Mât, président de la Semcha, François Gomariz, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marne Ardennes, Sophie Hardouin, directrice territoriale Marne Ardennes de la Banque des Territoires et Alain Marjolet (Acobha), ont officialisé leur collaboration au sein de la SAS Patrimoniale châlonnaise.

ture dans laquelle nous L nous retrouvons en com*mun avec la CCI* », souligne Jérôme Mât, vice-président de Châlons Agglo et président de la Semcha. « *La CCI* Marne Ardennes est actionnaire de la Semcha (Société immobilière d'économie mixte de Châlons-en-Champagne), elle est actionnaire depuis peu de la société champenoise d'énergie et nous sommes également ensemble à la tête de la SAS Mess des entrepreneurs à Châlons. Et aujourd'hui, nous nous retrouvons une nouvelle fois en partenariat, en collaboration, en synergie même pour le développement de Châlons Agglo, de son territoire et de ses entreprises ».

La SAS Patrimoniale châlonnaise, créée conjointement par la Semcha, la Banque des territoires, la CCI, a en effet pour objectif d'accompagner le développement de projets immobiliers sur le territoire. « La SAS patri-

moniale châlonnaise c'est cette volonté de continuer à investir de manière plus massive sur le territoire, d'investir de manière collective dans des opérations consulaires, de retrouver également quelques marches d'investissement pour la Semcha », explique Jérôme Mât qui rappelle au passage que la Société d'économie mixte a mené pour 30 000 m² de travaux de renovatien et de constructions neuves depuis 2014.

« Il y a un vrai travail collectif, partenarial qui permet surtout, outre les investissements qui sont réalisés, d'accueillir de nouveaux emplois : il y avait moins de 400 salariés au patrimoine de la Semcha, aujourd'hui qu'il y a plus de 900 salariés qui travaillent tous les jours dans le patrimoine de la Semcha. Donc les investissements qui sont faits sont utiles et vont continuer donc à être utiles avec la création de cet espace patrimonial châlonnais ».

Pour ce faire, la SAS pourra comp-

ter sur un capital de départ de 4,6 millions d'euros d'apport, pouvant servir de levier à des projets structurants. « Quand on investit dans une opération immobilière on demande toujours un apport de 20 % en fonds propres. Je vous laisse donc calculer derrière quels sont les projets qu'on va pouvoir mener et en tout cas, la volumétrie financière des projets qu'on va apporter... »

Les trois actionnaires disposent de parts quasiment identiques, avec un léger avantage à la Semcha (34%), devant la CCI (33%) et la Banque des Territoires (33%). La première opération de la SAS Patrimoniale châlonnaise concerne le rachat des bâtiments de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les dirigeants de la SAS étudient déjà la possibilité d'acquérir les locaux de la Médecine du travail (Saint-Martin sur le Pré).

B.B.

Commerce. Inspiré des parcs d'attraction, le centre de marques troyen engage sa mutation pour répondre aux attentes des consommateurs dans le respect l'environnement.

McArthurGlen, le slow commerce pour une nouvelle expérience client



Fabio Schiavetti présente les travaux qui s'achèveront en 2026.

e centre de marques McArthur-Glen attire 3,9 millions de visiteurs par an, il est le premier site de loisirs touristiques du Grand Est. Les travaux liés au projet Customer Journey constituent une cure de jouvence de 25 millions d'euros pour les 30 ans du centre. À l'instar des zones touristiques en ruralité axées sur le slow tourisme, il repense sa stratégie autour de l'expérience client. « L'objectif est de faire ralentir le client pour qu'il profite de son expérience. Plus de 4 visiteurs sur 10 font plus d'une heure et demie de route pour venir », explique Fabio Schiavetti, directeur de McArthurGlen Troyes, premier centre construit en France et premier en chiffre d'affaires sur le territoire.

Les travaux qui s'achèveront en 2026 inviteront les visiteurs à faire des pauses, prendre un petit-déjeuner en arrivant, déjeuner sur place le midi et à voir plus de choses. « Nous réinvestissons avec un objectif de croissance du chiffre d'affaires de +15 à+20 % à quatre ans. Les travaux sont toujours bénéfiques aux

zones retravaillées ».

Les principaux aménagements portent sur des accès modifiés, des points de restauration démultipliés tant en nombre qu'en variété d'offre, des placettes conviviales, des allées élargies, un bâtiment événementiel et une zone de jeux inédite. « Il y a une vraie carte à jouer et c'est une amélioration de l'expérience client. Ils pourront rester toute la journée sans avoir à quitter le site pour le repas ». Ces aménagements s'ajoutent aux 12 nouvelles cellules commerciales « plus petites, c'est une demande pour pouvoir accueillir de nouvelles marques » qui rejoignent les 110 existantes. « L'idée n'est pas spécialement d'avoir des marques de luxe, nous voulons des marques qui répondent aux besoins de la clientèle du centre avec des marques premium comme nous en avons déjà et de nouvelles boutiques qui vont permettre d'attirer des marques aujourd'hui », poursuit Fabio Schiavetti qui veut faire de McArthurGlen la destination du week-end pour tous les âges.



Le projet doit permettre aux clients de ralentir, avec des temps de pause et plus de services.

STYLE CHAMPENOIS ET CHANVRE

Vitrine de l'architecture auboise. le label Origine Aube met en avant les produits et marques locales. Le centre veut affirmer son ancrage territorial et sera repensé avec une architecture inspirée des pans de bois du centre historique troyen. Un bâtiment événementiel de 150 m² accueillera des animations, des expositions, mais également des événements d'entreprise. Réalisé avec la Chanvrière de l'Aube, il comprendra des parties en béton de chanvre. Des écorchés de mur laisseront apparaître les matériaux pour sensibiliser au produit chanvre dans la construction. Engagé dans l'utilisation de nouvelles technologies, le centre exploite toutes les pistes de réduction de sa consommation d'énergie par notamment le renouvellement du système de pilotage des éclairages, des collecteurs d'eaux et des eaux grises alimenteront les chasses d'eau des toilettes ou serviront à l'arrosage des espaces verts. Ces derniers présenteront des variétés de plantes

locales, peu consommatrices d'eau. Autant d'éléments pensés pour réduire l'empreinte carbone du centre qui permettent l'obtention de la certification environnementale BREAM. Quant à la gestion de la biodiversité, étudiée avec un écologue, elle réserve des espaces nature pour les insectes, les ruches et même pour les chats errants et prévoit la plantation d'une centaine d'arbres.

Le parking a d'ores et déjà été agrandi de 80 places dont 40 pour les véhicules électriques. « Typiquement, poursuit le directeur, le premier weekend de soldes, nous avons accueilli pratiquement 30 000 personnes sur le samedi et un peu plus de 20 000 le dimanche, et toutes ces places étaient occupées! ». À court terme, l'installation d'ombrières photovoltaïques complètera le dispositif environnemental. Par ailleurs, pour les déchets, le centre est engagé dans le processus de collecte et tri avec un taux de recyclage actuel à 80 % et un objectif à 100 %

Le nouveau centre McArthurGlen

CHIFFRES CLÉS MCARTHURGLEN

- Construction: 1995
- 3,9 millions de visiteurs en 2024
- Ouvert 7 j/7
- 110 marques avant travaux
- 1 270 m² de surface ajoutée, 25 millions d'euros de travaux
- 9 nouveaux bâtiments, 12 cellules commerciales supplémentaires
- 5 nouveaux points de restauration
- une zone de click&collect
- Certification environnementale Bream

a été repensé par le cabinet d'architecte L35, spécialisé dans le retail. Les travaux font majoritairement intervenir des entreprises locales, participant ainsi au développement économique du département. « C'était l'un de nos objectifs de travailler avec des entreprises en local. C'est un grand projet et je pense que c'est une fierté pour toutes les entreprises de participer aux travaux du centre de marques qui est historique ». Une requalification qui entraînera la création de 50 emplois, s'ajoutant aux 1000 personnes qui travaillent sur le site. McArthurGlen travaille par ailleurs sur l'obtention du label Excellence client, label AFNOR, au 1er semestre. « Une première, car nous ne gérons pas les équipes des boutiques, nous nous appuyons sur leur savoir-faire ». Et McArthurGlen Troyes se distingue des autres centres du groupe par le conseil apporté par des vendeurs impliqués dans les marques historiques, ambassadeurs des fleurons locaux.

MARIE BÉATRICE PADIRAC





Agriculture. La coopérative confronte les résultats extrêmes des moissons 2023 et 2024 et se projette sur un avenir connecté.

Les grains d'avenir de la SCARA



Les impressionnants silos de la coopérative.

n deux ans, la SCARA, coopérative agricole d'Arcis-sur-Aube qui regroupe 618 adhérents, a connu les extrêmes. « Nous venons de vivre une récolte 2024 usante pour tous alors qu'en 2023, avec 237 500 tonnes, nous avions eu la deuxième meilleure récolte des dix dernières années », souligne Cédric Guillemin, son pré-

sident. « Cette année, nous avons la deuxième plus mauvaise récolte en espérant atteindre 185 000 tonnes. Les aléas climatiques font désormais partie de notre quotidien avec les aléas politiques, géopolitiques, etc. d'où l'importance d'avoir une coopérative solide financièrement ». Le président qui évoque une année de pluie inces-



Cédric Guillemin, président de la Scara.

sante, rappelle l'importance d'une trésorerie saine selon l'adage « Cash is king » et s'appuie sur les trois piliers stratégiques de la SCARA que sont la proximité, l'engagement et l'avenir. Avec, tout d'abord, la prise en compte de la décarbonation de l'agriculture par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des productions agricoles et agroalimentaires. L'European Green Deal fixe des objectifs

à -55 % d'émissions GES par rapport à 1990, -20 % de fertilisants et -50 % de pertes dans l'environnement.

INNOVATIONS DE TERRAIN

La SCARA insiste sur le développement durable pour limiter l'impact environnemental et répondre aux besoins et attentes des clients en filières avec six domaines d'action : la prévention de la pollution, l'utilisation durable des ressources naturelles, l'atténuation des changements climatiques, la biodiversité, l'ancrage territorial et les ressources humaines avec la formation professionnelle.

La coopérative emploie 75 salariés. Elle mise sur l'innovation avec son équipe de sept chercheurs, dont un docteur en physiologie et biochimie végétale. Avec 3 000 microparcelles de 30 m² exploitées en lien avec le Club SCARA Innovation et avec OSS, l'outil numérique d'analyse des résultats de l'étude des sols, de la fertilisation, des plantes, la SCARA enrichie sa base de connaissances. « Gérer la donnée, c'est la vraie richesse d'aujourd'hui », explique Philippe Michonneau, responsable agronomie, innovation et services en présentant la Ferme

Les analyses portent également sur 90 % des parcelles collectées par la coopérative et permettent le recueil de données pour améliorer la compétitivité et la qualité des récoltes.

La SCARA s'oriente aussi sur la diversification de la collecte pour assurer des rotations et respecter la biodiversité avec la production de lentille, de lin et d'oléagineux. Si la SCARA est un réseau national avec des projets et des partenaires nationaux, « pour autant, la valeur, nous la créons avec et pour le territoire », ajoute Céline Gillet, sa directrice. Évoquant l'activité Biogaz d'Arcis, elle ajoute « nous jouons un rôle central dans la transition énergétique locale. Avec une production annuelle de 39 000 MWh, nous couvrons l'équivalent des besoins de 12 000 foyers ». Quant au digestat, il contribue à la fertilisation des sols avec cette année une homologation sur les cultures agricoles biologiques. 15e employeur de l'Aube et 8e dans le secteur agroalimentaire, la SCARA veut « nourrir la population de façon adaptée, durable et accessible à tous » et se veut « un moteur de développement local ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Start-up

Innovact lance son Appel à Projets Innovants du 14 janvier au 31 mars

Innovact lance la sélection des projets innovants à potentiel pour intégrer son programme d'incubation. Vous ne voulez plus rester seul ? Vous voulez mettre toutes les chances de votre côté pour réussir ? Vous voulez identifier les financements auxquels vous êtes éligibles ? Rejoignez Innovact!

Membre du réseau Quest for change, Innovact est un acteur majeur de l'accompagnementdes startups dans la région Grand Est. Avec une communauté dynamique de 270 startups et un réseau de plus de 600 entrepreneurs, vous intégrez un écosystème stimulant et propice à la réussite. avec un accompagnement personnalisé par des experts ayant une expérienceentrepreneuriale avérée. Des programmes individuels et collectifs pour monter en compétence sur de sujets divers : levée de fonds, plan go-to-market, concours ILab... Des évènements nombreux pour rencontrer ecosystème, entrepreneurs, prestataires, fonds d'investissements et BAs dans un cadre convivial plus un espace de co-working favorisant les synergies et les échanges.

Apprentissage

209 diplômés par l'UIMM dans les Ardennes

Après avoir mis à l'honneur les récipiendaires du domaine technique deux mois plus tôt, l'UIMM Champagne Ardenne vient de récompenser, au Campus Sup Ardenne, les apprenants en management (gestion commerce) et en Digital. 209 diplômés dont 85 ayant obtenu une Certification de qualification paritaire professionnelle de la métallurgie ont ainsi été félicités. « Mes félicitations sont doubles car vous avez réalisé votre parcours en alternance qui est la meilleure formation pour apprendre. Vous avez donc à la fois un

diplôme et une expérience professionnelle en plus. Les uns vont se diriger vers d'autres compétences en essayant d'obtenir des diplômes complémentaires, les autres en débutant une carrière professionnelle », s'est exprimée Mathilde Benoît-Girgenti, directrice des opérations Ardennes et Marne du pôle formation. Aujourd'hui, le pôle formation ardennais de l'UIMM qui emploie 60 collaborateurs recense près de 1 000 apprentis de niveau CAP à Bac +5 sur trois sites : deux à Charleville-Mézières et un à Donchery. 2 000 apprenants sont stagiaires de la formation continue.

Industrie

Cibox a déjà embauché 30 personnes à Revin (Ardennes)

Le fabricant de vélos et trottinettes électriques monte en puissance dans la Vallée de la Meuse. Après avoir fini l'exercice 2024 en réalisant un chiffre d'affaires de 9,8 millions d'euros (+10,4 % par rapport à 2023), Cibox, grâce à la dynamique portée par ses premières productions sur le site de Revin, a aussi accéléré ses ventes au cours de la même année.

Les vélos électriques représentent, aujourd'hui, 50 % de son chiffre d'affaires, les trottinettes 40 %, les accessoires et services 10 % . Ce qui est plutôt rassurant pour le nouveau venu dans les Ardennes qui a, par ailleurs, commercialisé environ 25 000 produits de micro-mobilité électriques (moins de 10 000 en 2023) et vu ses ventes à l'international progresser de 40%. Georges Lebre, son dirigeant, se dit « satisfait du démarrage de la production dans la Vallée de la Meuse sur le site provisoire aménagé par Ardennes Rives de Meuse où 30 personnes réalisent sur place l'assemblage complet, le montage de roues ainsi que la configuration de la partie électronique de vélos et trottinettes ». Selon son dirigeant, Cibox qui a commencé le 13 janvier l'installation d'équipements et de matériels sur le site définitif de l'ex-zone Porcher va continuer cette transition durant le premier trimestre 2025. Cette année, la stratégie de Cibox va s'organiser autour de trois axes : le développement de l'activité industrielle de production de vélos à assistance électrique, la montée en puissance des vélos à sa marque YEEP.ME, actuellement

assemblés à Revin et le développement de nouveaux produits intégrant les dernières innovations de la société en matière de connectivité, performance et durabilité.

P.R.

Rachat

P.R. ACI Groupe rachète les Fonderies de Sougland (Aisne) de Saint-Michel

Implantées à Saint-Michel depuis près de cinq siècles, les Fonderies de Sougland, sont un symbole du patrimoine industriel de la Thiérache. Spécialisées dans la fonderie d'acier et de fonte, l'entreprise produit des pièces allant de quelques grammes à plusieurs tonnes. En fin d'année, ce savoir-faire a été mis à l'honneur au Palais de l'Élysée lors de l'exposition « Fabriqué en France ». Aujourd'hui, l'entreprise emploie une cinquantaine de salariés et gère un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros. Le site est certifié ISO 9001, 14001, et 50001 pour son engagement dans la maîtrise de l'énergie. Ce positionnement stratégique a convaincu le groupe industriel ACI de racheter les Fonderies de Sougland. « Les Fonderies de Sougland sont un acteur majeur de l'histoire de la fonderie en France. Nous sommes fiers d'accueillir au sein d'ACI Groupe une entreprise au savoir-faire reconnu et labellisé », a expliqué Philippe Rivière, président d'ACI Groupe, dans un communiqué. Ce rachat permet à ACI Groupe d'enrichir son offre industrielle en ajoutant la fonderie à ses activités de forge, une complémentarité recherchée par ses clients. « L'expertise des Fonderies de Sougland et leur capacité d'investissement en innovation vont renforcer notre position sur les marchés stratégiques », a jouté le dirigeant. Structuré autour de six grands bassins industriels en France, ACI Groupe est un fournisseur de rang 1 pour les secteurs de la défense, de l'aéronautique, de l'énergie et du ferroviaire. Avec 1 500 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 200 millions d'euros, le groupe accompagne plus de 5 000 clients à travers le monde.

G.B.

Commerce. Installée depuis sept ans sur la zone d'activités de Lumes dans un bâtiment de 800 m² située en bord d'autoroute, la SAS Evolution entame un chapitre clé avec une nouvelle équipe de direction à sa tête qui entend consolider la réputation d'excellence de cette PME ardennaise.

Un nouveau tandem prend la direction d'Evolution



Brice Bernard et Gaël Mouchené, les nouveaux dirigeants d'Evolution.

¬ric Paulet et Hubert Lambinet, l'avantage d'être expérimentés dans **⊿**21 ans, entreprise spécialisée dans « le froid, la climatisation, la ventilation, les pompes à chaleur et la grande cuisine » viennent de céder l'affaire à deux associés, Brice Bernard et Gaël Mouchené. Ces deux cadres d'Evolution présentent

leur domaine et de bien connaître cette SAS de 21 employés qui réalise un chiffre d'affaires de 3,9 millions d'euros grâce à un portefeuille d'un millier de clients.

Fort de leur expertise et de leur attachement à l'entreprise, ce binôme prend les rênes « avec la

volonté de perpétuer les valeurs fondamentales qui font la force d'Évolution tout en insufflant une nouvelle dynamique tournée vers l'avenir. » L'objectif affiché est de « consolider l'excellence des prestations, tout en explorant de nouveaux horizons pour répondre aux enjeux du marché et aux attentes des clients ».

ACTEUR DE RÉFÉRENCE

« Ici, on conseille, on vend et on installe », aime dire Brice Bernard quand il présente Evolution. Depuis sa création, l'entreprise s'est en tout cas imposée comme un acteur phare et de référence dans plusieurs domaines d'activités pour les professionnels et les particuliers.

D'abord, dans les systèmes de pompes à chaleur, technologie respectueuse de l'environnement pour le chauffage et la production d'eau chaude décarbonée. Mais aussi dans la climatisation réversible pour garantir le confort thermique et la ventilation en apportant des solutions performantes pour assurer une qualité d'air optimale afin de réaliser des économies d'énergie.

La SAS lumichonne est, par ailleurs, connue comme frigoriste puisqu'elle distribue et installe des cuisines professionnelles pour les restaurants et

des laboratoires de transformation pour les métiers de bouche et les collectivités locales (cantines scolaires, cuisines pour Ephad, équipement de salles des fêtes). « Dans ce domaine, on assure également le froid commercial (vitrines réfrigérées, chambres froides), le froid industriel (refroidissement de process de production) et le froid par eau glacée », résume Brice Bernard qui se félicite que ses équipes aient apporté un soutien technique complet en matière d'ingénierie dans des projets de grande envergure. Evolution a, par exemple, fourni un matériel adapté au restaurant « La Grande Tablée » à La Francheville et à la boucherie « Le Marvilllois » à Douzy. Dotée d'un équipement moderne et d'un bureau d'études intégré, l'entreprise accompagne, étudie et conçoit tous les projets.

UN AVENIR PROMETTEUR

Par le biais de contrats de maintenance et grâce à ses équipes de techniciens-monteurs, elle propose aussi une solution globale en assurant l'entretien, le dépannage et la réparation de chaudières à gaz et au fuel ou de grosses chaufferies. Ce qui l'amène à intervenir pour des particuliers ou dans les immeubles collectifs faisant partie du patrimoine d'Espace Habitat et Habitat 08.

Certifiée RGE (« Reconnu garant de l'environnement »), la PME ardennaise permet ainsi aux particuliers qui font appel à elle de bénéficier des principales aides financières : crédit d'impôt « transition énergétique », éco-prêt à taux zéro et primes liées aux certificats d'économie d'énergie.

« Après avoir passé des années à développer l'entreprise, c'est une grande satisfaction de voir Brice et Gaël qui ont grandi au sein de l'équipe, prendre la relève. Leur implication et leur expertise sont des garanties pour l'avenir », confie Éric Paulet qui part à la retraite.

De leur côté, Brice Bernard et Gaël Mouchené ont à cœur de poursuivre le travail accompli par Éric Paulet et Hubert Lambinet tout en apportant une vision nouvelle. « Nous souhaitons renforcer notre position d'acteur incontournable et innover pour relever les défis environnementaux et techniques du secteur, notamment sur la rénovation des logements collectifs ou bâtiments tertiaires et sur la récupération d'énergie ».

PASCAL REMY

Population. Le recensement de la population, à date du 1er janvier 2022, vient d'être rendu public par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques).

Le département de l'Aisne continue de se dépeupler

e dernier recensement montre que la population des Hauts-de-France a très peu varié depuis 6 ans, le solde naturel faiblement positif étant un petit peu dépassé par un solde migratoire légèrement négatif. Elle est l'unique région de métropole à enregistrer un nombre de départs supérieur à celui des arrivées.

En 2022, elle comptait 5 998 920 habitants et subissait une déperdition moyenne de 1 330 habitants par an depuis 2016. La Bourgogne Franche-Comté est la seule autre région métropolitaine à perdre des habitants. À noter que dans les Hauts-de-France le solde naturel, qui était relativement élevé, a diminué de moitié. De 2011 à 2016, il s'établissait à +0,4 % en moyenne annuelle et il est tombé à +0,2 % pour la période 2016-2022, ce qui est conforme à la moyenne nationale.

L'AISNE PERD ENCORE DES HABITANTS

Dans la région, l'Aisne est en queue de peloton des départements. C'est elle qui a le moins d'habitants et qui

en perd le plus, en pourcentage (-0,3 %). La Somme (-0,2 %) et le Pas-de-Calais (-0,1 %) sont les autres départements des Hauts-de-France dans ce cas. A noter qu'en 6 ans, l'Aisne a perdu autant d'habitants (1 760) que le Pasde-Calais, tout en étant 3 fois moins peuplée que lui (525 558 pour l'une et 1 460 184 pour l'autre). Même la principale zone d'activité du département, l'agglomération de Saint-Quentin, qui compte 118 331 habitants, se dépeuple. La situation du Pas-de-Calais est plus contrastée. La zone littorale nordouest, avec Calais et Boulogne-sur-Mer perd des habitants, tandis que le secteur sud-est, autour de Lens et d'Arras bénéficie de la proximité de Lille.

L'ATTRACTIVITÉ DE L'AXE NORD-SUD

Le Nord et l'Oise, eux, gagnent des habitants. L'attractivité du premier est centrée sur le Grand Lille, alors que le nord et le sud du territoire, vers Dunkerque et vers Maubeuge, sont déficitaire en termes de population. L'Oise,

elle, est sous l'influence de l'Ile-de-France voisine. Les deux départements attirent de fait une population plus jeune et profitent d'un solde naturel

Les analystes de l'INSEE ont pu remarquer que « les évolutions les plus favorables s'observent essentiellement dans un axe nord-sud, allant de Lille et sa couronne périurbaine jusqu'aux territoires sous influence francilienne ». Les principales zones d'attractivité de la région se situent le long du grand axe de circulation nord-sud, entre Lille et Paris. Il passe à proximité de Lens et d'Arras (Pas-de-Calais), puis de Compiègne (Oise), tandis qu'Amiens (Somme) et Beauvais (Oise) tirent profit d'une branche de cet axe. Les facilités de transport, tant routières que ferroviaires, jouent d'évidence un rôle clé. Laissées en marge, la zone littorale à l'ouest et l'Aisne à l'est semblent en

FLORENT LECLERCQ

Aménagement

668 000 € investis en 2024 pour les travaux et l'aménagement

En 2024, le département de l'Aisne a investi 668 000 € pour soutenir les communes du canton d'Hirson, à travers deux dispositifs : l'APV (Aisne partenariat voirie) et l'API (Aisne partenariat învestissement). Plus de 500 000 € ont été alloués aux travaux de voirie, bien que l'année 2025 s'annonce plus modeste en termes de financement. En attendant les données budgétaires pour 2025, le bilan des grands travaux de 2024 est positif. Selon Jérôme Duverdier, conseiller départemental du canton d'Hirson, « ce budget de 668 000 € reste stable par rapport à 2023, malgré une légère baisse des subventions ». La majorité de ce montant a été consacrée à l'APV, qui a reçu 551 000 € pour financer des travaux de voirie dans la région. Ce dispositif repose sur une cotisation annuelle des communes, completee par le Departement. Les fonds sont redistribués pour financer les projets gérés par la Commission départementale, ainsi que pour subventionner entre 40 % et 70 % des travaux de voirie des communes. Parmi les projets majeurs de l'année, on trouve la rénovation de l'avenue François-Mitterrand à Hirson, pour laquelle le Département a attribué 180 000 €, soit 40 % du montant subventionnable. La rue d'Hirson à Origny-en-Thiérache a été réaménagée pour 154 000 €, avec 72 000 € financés par le Département. Le dispositif API a reçu 116 000 €, destinés à des projets variés tels que l'éducation, la défense incendie, le développement local, le patrimoine, l'aménagement paysager et l'acquisition de matériel. Parmi les bénéficiaires, la commune de Leuse a obtenu 30 000€ pour rénover son école et sa mairie, tandis que Saint-Michel a utilisé 20 000 € pour restaurer huit baies hautes de son abbaye. Origny-en-Thiérache a débloqué 19 000 € pour installer une pompe à chaleur dans sa



G.B.



-0,1%

En décembre 2024, les prix des produits de grande consommation sont quasi stables sur un mois, qu'ils soient vendus dans la grande distribution (-0,1 %, après +0,1 % en novembre) ou dans la grande distribution étendue (-0,1 %, après +0,1 % en novembre). Hors grande distribution, les prix des produits de grande consommation sont stables sur un mois, après une quasi-stabilité en novembre (-0,1 %). Toutes formes de ventes confondues, les prix des produits de grande consommation sont quasi stables sur un mois (-0,1 %), après +0,1 % en novembre. Hors grande distribution, les prix des produits de grande consommation augmentent de nouveau sur un an : +0,3 %, après +0,2 % en novembre. (INSEE)

-0,1%

Sur un mois, les prix des produits alimentaires et boissons (hors produits frais) vendus en grande distribution sont quasi stables en décembre 2024:-0,1%, après +0,1% en novembre. Sur un an, ces prix baissent de nouveau :-0,2%, après -0,3% en novembre. Les prix des viandes vendues en grande distribution rebondissent sur un mois :+0,3%, après -0,3% en novembre. Sur un an, ils sont de nouveau en baisse :-1,3%, après -1,8% en novembre. Les prix des boissons vendues en grande distribution sont quasi stables sur un mois :-0,1%, après +0,4% en novembre. Ils augmentent de nouveau sur un an :+0,4%, après +0,5% en novembre. Les prix des « autres produits alimentaires » baissent à nouveau sur un mois :-0,2%, après une quasi-stabilité en novembre (+0,1%). (INSEE)

+2%

En moyenne annuelle, les prix à la consommation ralentissent fortement en 2024. L'inflation en moyenne annuelle s'établit ainsi à +2,0 % après deux années marquées par une forte inflation (+4,9 % en 2023 et +5,2 % en 2022). Hors tabac, les prix à la consommation sont également moins dynamiques qu'en 2023 : +1,8 % en 2024, après +4,8 %. La baisse de l'inflation en moyenne annuelle est tirée par le fort ralentissement des prix de l'alimentation (+1,4 % en 2024 après +11,8 %) mais aussi par la stabilité de ceux des produits manufacturés (après +3,5 %) et, dans une moindre mesure, par le ralentissement des prix de l'énergie (+2,3 % après +5,6 %) et des services (+2,7 % après +3,0 %). (INSEE)

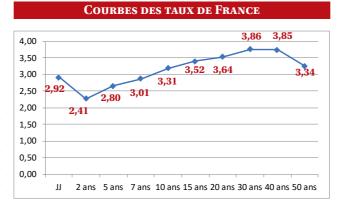
La Bourse



COTATIONS AU 17/01/25

Variation sur la semaine
Données transmises par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe

Actions		
CAC 40	7 634,74	+ 1,94%
SBF 120	5 767,86	+ 1,76%
Nikkei	38 572,60	- 3,77%
Dow Jones	43 221,55	+ 1,63%
Eurostoxx 50	5 106,93	+ 1,90%



Devises (euros contre)			
1 euro = 6,55957 F			
Dollar	1,0293	- 0,06%	
Livre Sterling	0,8445	+ 1,19%	
Yen	160,23	- 1,77%	
Dollar/Yen	155,64	- 1,73%	

2,420	+ 0,000
2,477	+ 0,000
	, -

2,920	+ 0,002
2,824	- 0,038
2,744	- 0,038
2,668	+ 0,029
2,563	+ 0,002
	2,824 2,744 2,668

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	2,406	+ 0,018
BTAN 5 ans	2,796	- 0,016
OAT 7 ans (TEC	3,007	- 0,019
10) OAT 10 ans	3,309	- 0,031
OAT 30 ans	3,857	- 0,025
OAT 50 ans	3,344	- 0,040

VALEURS RÉGIONAL	ES (VARIATION 2	025 %)
ARCELORMITTAL	22,65	+ 1,83
BNP Paribas	62,21	+ 5,40
Carrefour	14,04	+ 2,80
CRÉDIT AGRICOLE	13,94	+ 5,91
EXEL INDUSTRIES	45,00	+ 4,42
L.V.M.H.	695,50	+ 8,54
LAURENT-PERRIER	98,40	- 4,27
MICHELIN	32,49	+ 3,02
Nexans	93,90	- 8,21
Kering	237,05	+ 0,21
HAULOTTE-GROUP	2,75	+ 3,01
RALLYE	0,04	+ 0,00
REMY COINTREAU	54,30	- 6,08
RENAULT	48,37	+ 4,65
SAINT-GOBAIN	85,10	+ 0,86
SANOFI-AVENTIS	97,88	+ 6,25
Société Générale	28,72	+ 6,76
VALLOUREC	18,43	+ 13,67
VEOLIA	26,82	+ 0,70
VINCI	101,05	+ 2,77
VRANKEN-POMMERY	13,20	+ 0,76
VINCI	101,05	+ 2,77

EMPRUNTS D'ETAT	Japon	USA	Euro
IJ	0,00	4,48	2,92
2 ans	0,69	4,23	2,22
5 ans	0,86	4,39	2,30
10 ans	1,20	4,60	2,50
30 ans	2,28	4,84	2,76

Une année de baisse de l'inflation et des taux directeurs

Je commencerai par un progrès assuré: nous avons quasiment gagné la bataille contre l'inflation; celle-ci a diminué plus encore que prévu, même si nos concitoyens restent encore sensibles à la hausse passée du niveau des prix. En France, l'inflation se situe en-deçà de notre objectif de 2%, à 1,3% selon l'indice national et 1,8% selon l'indice harmonisé. Nous l'y attendons en moyenne annuelle en 2025 à 1,6%. Cela nous a permis avec Christine Lagarde, au Conseil des Gouverneurs de la BCE, de déjà baisser à quatre reprises notre taux directeur, passé de 4% à 3% entre juin et décembre.

À 3%, notre taux directeur est cependant encore significativement au-dessus du taux neutre, qui marque la frontière entre une politique restrictive et une politique accommodante. Ce taux n'est pas directement observable, mais se situe en moyenne proche de 2% en zone euro selon les estimations de la BCE. Si le recul de l'inflation se confirme au cours des prochains trimestres comme nous le prévoyons, le bon sens est que nous allions sans ralentir le rythme vers ce taux de 2% d'ici l'été prochain. Ceci favorisera le bon financement de l'économie, et le repli du taux d'épargne des ménages. En lien avec le reflux de l'inflation et des taux de refinancement, je propose ce matin au Ministre des Finances un taux du livret A ramené de 3% à 2,4% à compter du 1er février, soit un taux encore nettement supérieur à l'inflation. Sur le livret d'épargne populaire (LEP), qui est le produit le plus protecteur de l'épargne des plus modestes, je préconise que son taux soit fixé à 3,5%, soit significativement au-dessus de la formule mécanique à 2,9%. Le nombre de LEP a fortement augmenté pour atteindre 11,7 millions fin octobre; mais les banques peuvent et doivent faire encore mieux avec l'appui d'une campagne d'information de l'administration fiscale vis-à-vis des 19 millions de Français pouvant être intéressés.

Concernant la conjoncture, la croissance française ralentit mais l'activité ne recule pas. Notre dernière enquête mensuelle de conjoncture, publiée cette semaine, étaye cette relative résilience : elle confirme que la croissance en 2024 devrait être de 1,1%, supérieure à notre prévision initiale ; et elle reste compatible avec notre prévision pour 2025 d'une croissance de 0,9%. Oui, les risques sur ce chiffre sont à la baisse ; mais non, nous ne voyons pas aujourd'hui de récession. La reprise attendue devrait intervenir en 2026 et 2027 avec une croissance autour de 1,3% – sous réserve d'une diminution progressive des incertitudes cette année. https://www.banque-france.fr/fr/interventions-gouverneur/audition-de-francois-villeroy-de-galhau-gouverneur-de-la-banque-de-france-devant-la-commission-des-2025

AUDITION DE FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU, GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE, DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES DI SÉNAT

Dans un Grand Est en stagnation démographique, la Marne perd plus de 1 000 habitants par an

Démographie. Entre 2016 et 2022, le Grand Est a gagné près de 4 900 habitants, contre 16 000 habitants entre 2011 et 2016, soit une progression divisée par trois. Quand la croissance démographique s'essouffle en région, elle baisse dans la Marne, l'un des cinq départements régionaux en recul avec une perte de près de 6 800 habitants dans la période retenue par la dernière étude de l'Insee.



La ville de Reims, deuxième commune la plus peuplée du Grand Est, derrière Strasbourg, a perdu 5 000 habitants entre 2016 et

ixième région la plus peuplée de France métropolitaine, le Grand Est connaît ces dernières années une décélération très nette de sa croissance démographique, révélée par l'Insee, entre les périodes 2011-2016 et 2016-2022, la première (+3 200 habitants par an) s'avérant quatre fois plus dynamique que la seconde (+ 816 habitants par an). Comparativement à sa population en 2022 (5 560 079 habitants) et en 2016 (5 550 186 habitants), la région accuse trois progressions nulles ou quasi nulles, pour sa population de référence, pour son solde naturel et pour son solde migratoire.

stagnation démographique dans cette période 2016-2022, aux côtés de la Normandie (+0,02%), du Centre-Val de Loire (+0,02%), des Hauts-de-France (-0,02%) et de la Bourgogne-Franche-Comté (-0,09%).

UNE ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Entre 2016 et 2022, l'évolution démographique du Grand Est s'avère nettement marquée par le département du Bas-Rhin en progression globale annuelle de 0,5%, avec des soldes, naturel (+0,2%) et migratoire (+0,3%), également en hausse. Cette évolution régionale est territotants (Aube, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Haut-Rhin et Bas-Rhin) et cinq en perdant (Ardennes, Marne, Haute-Marne, Meuse et Vosges). À l'exception du Bas-Rhin, les départements positifs le sont de très peu (+0,1% par an), les négatifs le sont beaucoup plus: -0,8 et -0,7% pour la Haute-Marne, -0,5% pour les Vosges et les Ardennes.

Des évolutions qui méritent un zoom : plus de naissances que de décès pour le Bas-Rhin, la Marne, la Meurthe-et-Moselle et le Haut-Rhin et un quasi-équilibre pour la Moselle, plus d'habitants nouveaux que de partants pour les trois dépar-

+0,2% et +0,1% et un quasi-équilibre pour le Haut-Rhin. A l'inverse, trois départements accusent un fort déséquilibre migratoire : -2,4% pour la Haute-Marne et la Meuse et -1,8% pour les Ardennes.

PRÈS DE 7 000 HABITANTS EN **MOINS DANS LA MARNE**

Entre 2016 (570 883 habitants) et 2022 (564 107 habitants) la population du département de la Marne a baissé de 1,2% (- 6 776 habitants), soit une perte annuelle de 1 129 habitants, contre un gain de 4 265 habitants entre 2011 et 2016 (853 annuellement), indiquant ainsi un renversement de la tendance démographique entre ces deux périodes (+0,2% entre 2011 et 2016 et -0,2% entre 2016 et 2022). Cette conjoncture est le fait d'une baisse moyenne annuelle du solde naturel positif de +0,3% à +0,1% et d'une hausse du déficit migratoire de -0,2% à -0,3%.

Le poids démographique de la Marne dans la région Grand Est recule de 1,1%. Celui du Grand Est dans la France suit la même inflexion en passant de 8,4 à 8,2%. Cependant, la région a gagné près de 4 900 habitants entre 2016 et 2022, mais, loin de la progression enregistrée entre 2011 et 2016 (16 100 habitants).

La ville de Reims, deuxième commune la plus peuplée du Grand Est, derrière Strasbourg, a perdu 5 000 habitants entre 2016 et 2022. Cette baisse est surtout le fait de son déficit migratoire (-0,9%) un déficit qui Le Grand Est (+0,01%) figure parmi rialement binaire en affichant cinq tements du Bas-Rhin, de l'Aube et de a doublé entre les deux périodes les cinq régions métropolitaines en départements gagnant des habi- la Moselle, respectivement +0,3%, examinées par l'Insee (-0,4% entre

2011 et 2016). Entre 2016 et 2022, la commune de Troyes a gagné 2 000 habitants, celle de Charleville-Mézières en a perdu 1 000.

MOINS D'HABITANTS À REIMS ET **PLUS DANS LE GRAND REIMS**

À l'exception de Tinqueux, avec un taux de croissance annuel de 0,9%, les communes les plus peuplées de la Marne perdent des habitants entre 2016 et 2022 : -0,4% pour Reims, -0,7% pour Châlons-en-Champagne, -0,8% pour Epernay et -1,7% pour Vitryle-François. Reims a connu une progression annuelle de sa population de 0,3% entre 2011 et 2016. La population de Bezannes, 4 456 habitants en 2022, progresse toujours, avec une moyenne annuelle de 17,5% depuis 2016. Autres progressions notables: Bazancourt, Warmeriville et Fismes. Les plus fortes décroissances appartiennent aux communes de Aÿ-Champagne, Vitry-le-François, Blancs-Coteaux, Muizon et Sézanne.

Des cinq EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), les plus peuplés de la Marne, seule la Communauté Urbaine du Grand Reims voit sa population (297 492 habitants) progresser avec une moyenne annuelle 2016-2022 de +0.2%. A contrario, les communautés de communes de Vitry, Champagne et Der et celle de la Grande Vallée de la Marne accusent les plus fortes décroissances (-1,1 et -1,0%).

GÉRARD DELENCLOS





Fiscal. Pour les entreprises dont l'exercice est calqué sur l'année civile 2024, le taux de rémunération des comptes courants d'associés est plafonné à 5,75 % (contre 5,57 % en 2023 et 2,25 % en 2022).

Comptes courants d'associés, taux des intérêts déductibles pour 2024: 5,75 %

Le taux des intérêts versés aux associés en rémunération de leurs avances en comptes courants est plafonné par la réglementation fiscale en fonction du taux du crédit bancaire aux entreprises.

• Pour les entreprises dont l'exercice est calqué sur l'année civile 2024, le taux de rémunération des comptes courants d'associés est plafonné à 5,75 % (contre 5,57 % en 2023 et 2,25 % en 2022).

Le taux trimestriel a évolué comme suit en 2024 :

 1er trimestre
 5,97 %

 2e trimestre
 5,90 %

 3e trimestre
 5,76 %

 4e trimestre
 5,37 %

• La fraction des intérêts versés au-delà du taux maximum ne sont pas déductibles du résultat fiscal de la société.

• Pour les associés, les intérêts qui leur sont versés constituent des revenus de capitaux mobiliers, qu'ils soient ou non déductibles.

A l'impôt sur le revenu, les intérêts sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % (12,80 % + 17,20 % de prélèvements sociaux). Les contribuables peuvent cependant opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu, option qui doit porter sur l'ensemble de leurs revenus soumis au PFU. En ce cas, ils bénéficient de la déduction de 6,8 points de CSG.

Si la société versante relève



de l'impôt sur les sociétés, les intérêts non déductibles sont considérés comme des dividendes. Ils bénéficient alors de l'abattement de 40 %. Si la société relève de l'impôt sur le revenu, les intérêts non déductibles sont imposés comme des revenus professionnels.

Fiscal. Le taux de 5,5 % demeure applicable aux opérations ayant fait l'objet d'un devis daté, accepté par les deux parties et ayant donné lieu à un acompte encaissé avant le 1^{er} janvier 2025.

TVA sur les chaudières à gaz THPE

Le projet de loi de finances pour 2025 avait prévu une augmentation du taux de TVA sur les chaudières à gaz, passant du taux réduit de 5,5 % au taux normal de 20 %.

Faute d'avoir pu figurer dans la loi, la mesure fait l'objet d'un arrêté modifiant la liste des prestations de rénovation énergétique bénéficiant du taux réduit de 5,5 % (Code général des impôts, annexe IV, article 30-0 D).

• L'acquisition du matériel et les prestations de pose des chaudières à gaz à très haute performance énergétique (THPE) n'y figurent pas et relèvent donc du taux réduit de 10 % à compter du 1er janvier 2025

En revanche, les prestations d'entretien et de réparation continuent de relever du taux réduit de 5,5 %. Le taux de 5,5 % demeure applicable aux opérations ayant fait l'objet d'un devis daté, accepté par les deux parties et ayant donné lieu à un acompte encaissé avant le 1er janvier 2025.

• Les chaudières à gaz THPE permettent un rendement très supérieur aux chau-



dières traditionnelles avec une consommation d'énergie réduite mais présentent le défaut de produire des fumées et vapeurs corrosives et surtout de recourir à un combustible fossile, ce qui les rend incompatible avec la réglementation européenne sur la performance énergétique

des bâtiments.

Depuis 2023, l'acquisition des chaudières à gaz THPE ne permet plus de bénéficier du dispositif « MaPrimeRénov' » et depuis 2024, ces matériels ne sont plus éligibles à la Prime CEE (Certificats d'économie d'énergie).

Matot Braine Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année



Juridique

Loi sur les influenceurs

- •La loi du 9 juin 2023 (n° 2023-451) encadrant l'activité des influenceurs vient d'être retouchée par une ordonnance, entrée en vigueur le 8 novembre 2024, afin de mieux se conformer au droit européen.
- Les influenceurs y sont définis comme des « personnes physiques ou morales qui, à titre onéreux, mobilisent leur notoriété auprès de leur audience pour communiquer au public, par voie électronique, des contenus visant à faire la promotion, directement ou indirectement, de biens, de services ou d'une cause quelconque ».
- La réglementation interdit la promotion de certaines activités ou produits (chirurgie esthétique, médecines alternatives, certains produits financiers, pronostics sportifs, paris, jeux d'argent...).

Les influenceurs sont soumis à des obligations d'information sur le caractère promotionnel de leurs contenus qu'ils diffusent. Si leur intention commerciale « ne ressort pas déjà du contexte », les contenus doivent porter la mention « publicité », « collaboration commerciale » ou une mention équivalente.

Les photos ou vidéos retouchées ou réalisées par intelligence artificielle doivent porter la mention « images retouchées » ou « images virtuelles ».

• Les influenceurs sont responsables vis-àvis des acheteurs en cas de vente de produits défectueux, de contrefaçons, d'absence de livraison.

Les infractions commises en ligne en matière de pratiques promotionnelles sont punies de cinq ans d'emprisonnement et de 750 000 euros d'amende (Code de la consommation, article L 132-2).

Ordonnance 2024-978 du 6 novembre 2024

Agenda

Janvier 2025

Vendredi 31

- Changement de régime fiscal à compter de 2025 (passage du régime micro-entreprises au régime simplifié ou du régime simplifié au réel normal): option à formuler auprès du service des impôts.
- Employeurs : déclaration d'emploi des seniors sur la DSN pour les employeurs d'au moins un salarié de 55 ans et plus, placé en 2024 en préretraite, cessation anticipée d'activité, mise à la retraite d'office, licenciement ou rupture conventionnelle homologuée.

Dates variables

- Télérèglement de la TVA de décembre 2024 ou du quatrième trimestre 2024 (TVA annuelle inférieure à 4 000 euros).
- TVA (régime réel normal) : demande de remboursement annuel du crédit de TVA de 2024, si ce crédit est au moins égal à 150 euros, ou du crédit du quatrième trimestre 2024 (déclaration CA3).
- Taxes sur les véhicules de tourisme affectés à des fins économiques et taxe annuelle sur les véhicules lourds de transport de marchandises (ancienne taxe à l'essieu) : déclaration et paiement des taxes avec la déclaration de TVA CA3 (annexe 3310 A-SD)

<u>Opinions</u>

PAR L'U2P, UNION DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

L'U2P soutient la volonté de conforter notre système de retraites et de revaloriser le travail

'U2P accueille avec satisfaction la décision du Premier ministre d'accorder toute sa confiance aux partenaires sociaux pour faire émerger en trois mois des solutions de nature à pérenniser notre système de retraites, tout en fixant l'objectif d'assurer l'équilibre financier du régime.

L'U2P y participera avec la volonté de dégager un compromis entre organisations syndicales de salariés et organisations patronales, de façon à sauver notre système de retraite par répartition et à éviter de léguer un lourd passif aux générations futures.

Commencer par suspendre la réforme des

retraites de 2023 aurait envoyé un mauvais signal à l'ensemble des acteurs politiques et sociaux et l'U2P espère que les formations politiques sauront faire preuve de la même confiance à l'égard du travail des partenaires sociaux.

La volonté de François Bayrou de s'appuyer sur la concertation sociale pour revaloriser le travail, y compris par les salaires, est de bon augure. L'U2P ne manquera pas de défendre dans ce cadre la demande qu'elle porte depuis plus d'un

« L'U2P ne manquera pas de défendre dans ce cadre la demande qu'elle porte depuis plus d'un an, visant à transférer une partie des cotisations sociales qui réduisent aujourd'hui le montant du salaire net vers d'autres sources de financement. »

> an, visant à transférer une partie des cotisations sociales qui réduisent aujourd'hui le montant du salaire net vers d'autres sources de financement.

L'U2P salue également l'objectif d'une

adoption rapide du projet de loi de simplification de la vie économique qui n'a que trop tardée, ainsi que la recherche plus pérenne de simplifications reposant sur les acteurs de terrain. Ces derniers, notamment les chefs d'entreprise, sont

effet les mieux placés pour définir les normes et obligations qui nécessitent d'être allégées ou supprimées.

Une omission cependant dans l'ambitieuse transformation du pays prononcée par le Premier ministre : nulle mention n'a été faite de l'immense tissu de petites entreprises qui forment de très nombreux jeunes par l'apprentissage, qui contribuent quotidiennement à la qualité de vie des Fran-

çaises et des Français et qui dynamisent les territoires. Les TPE et PME ne peuvent être réduites au rôle de sous-traitantes des multinationales. L'U2P s'attachera donc à replacer ces entreprises au cœur des enjeux économiques et sociaux.

De l'air!

Après l'épisode catastrophique de la dissolution et le non moins cataclysmique chapitre de la censure du gouvernement Barnier, nous avons échappé à une nouvelle crise paralysante avec le rejet de la motion de censure... Mais pour combien de temps ? L'adoption du budget, et du projet de loi de finances de la sécurité sociale devraient encore ajouter un peu de suspense à ce début d'année bien mouvementé.

En sauvant sa tête jeudi dernier, le Premier ministre a aussi donné un peu d'air au pays en voie d'asphyxie. Les collectivités tâtonnent pour définir leurs axes budgétaires tandis que les entreprises ont carrément appuyé sur le bouton « pause » depuis décembre. Un attentisme aussi regrettable que compréhensible au regard du piètre spectacle envoyé par quelques acteurs du Palais Bourbon, où les cabotins se pressent sur le plateau pour jouer les premiers rôles, bien trop heureux de se voir offrir une scène, un éclairage et un temps de jeu bien plus grands que celui que leur talent méritent. Quant à celles et ceux que les urnes avaient condamnés aux seconds rôles, les voici qu'ils déclament leur mauvais texte et menacent le metteur en scène de stopper la pièce s'ils n'obtiennent pas gain de cause dans leurs revendications, faisant fi des spectateurs médusés.

Un chantage qui enfonce la troupe France toute entière vers encore davantage de difficultés financières sans émouvoir le moins du monde ses responsables qui n'ont qu'un objectif égoïste: occuper la scène.

Puisque nous en sommes, pour quelques jours encore à la période des vœux et puisqu'il est désormais acté que l'année 2025 ne sera pas celle, ni des grandes réformes ni de la sérénité absolue, formulons celui que l'intérêt collectif puisse enfin primer sur les intérêts partisans de quelques-uns pour donner encore de l'air au pays et que cette année ne soit pas celle qui consacre les médiocres, et avec eux, la crise et le chaos.

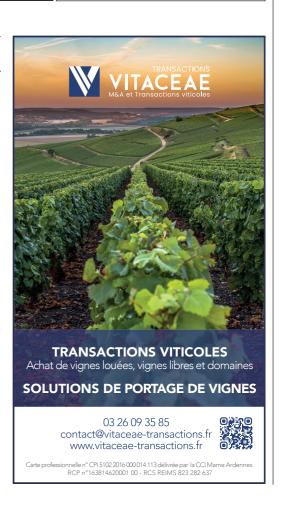
BENJAMIN BUSSON

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

200 MILLIONS DE DONS PRIVÉS POUR L'INVESTITURE DE TRUMP







INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales

sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Offre de reprise

APPEL D'OFFRES DE REPRISE D'ENTREPRISE

FABRICATION D'HABILLAGES DE FACADES, CORNICHES, COLONNES, FRONTONS, PANNEAUX, EN CCV ET EN BETON FIBRE

Liquidation judiciaire du 9 janvier 2025

Activité concernée : Conception, Fabrication et Pose d'éléments d'habillages de façades (enveloppe du bâtiment).

A titre d'exemple : Panneau, allège, trumeau, poteau, pilastre, encadrement de baie, claustra et toutes modénatures en C.C.V (
Composite Ciment Verre) ou G.F.R.C (Glass Fiber Renforced Concrete) et BEFUP (Béton Fibré à Ultra Hautes Performances)

BEFUP (Béton Fibré à Ultra Hautes Performances)
Entreprise créée en 1995, située à 7 km du centre de REIMS
CA HT Situation au 30/09/2024 (9 mois) : 1.132.573 €
CA HT Comptes établis au 31/12/2023 : 1.645.214 €
CA HT Comptes établis au 31/12/2022 : 2.315.505 €

CA HT Comptes établis au 31/12/2021 : 2.248.644 €

Effectif : 13 salariés (dont un CDD remplacement congé maternité)

Siège social : CORMONTREUIL

Avis technique relatif au procédé d'habillage de façades en CCV en cours

de validité jusqu'au 31 octobre 2030

Les informations sont disponibles auprès de Maître Isabelle TIRMANT après régularisation d'un engagement de confidentialité. Pour tout renseignement sur l'activité exploitée et les projets réalisés

par l'entreprise, vous pouvez consulter son site internet : www.partnerengineering.com

Les offres devront :

 Etre écrites et chiffrées, accompagnées d'une attestation bancaire de financement ou de disposition des fonds, ainsi que des pièces justifiant de l'identité des acquéreurs, comme prévu à l'article L 642-2 du Code de commerce, et pourront porter sur tout ou partie des actifs;

 Etre complétées d'une attestation d'indépendance telle que prévue aux articles L 642-3 et R 642-1 du Code de commerce;

 Etre adressées au Mandataire Judiciaire visé en tête de la présente publication au plus tard le : 31 janvier 2025 à 12h00, 34 rue des Moulins
 51100 REIMS - Contact e-mail : isabelle.tirmant@orange.fr
 M2500514

Avis d'attribution



ESPACE HABITAT

Avis d'attribution de marchés de travaux suite à consultation en date du 11/10/2024

Remplacement de 366 chaudières individuelles sur le Patrimoine d'Espace Habitat

Maître d'Ouvrage : ESPACE HABITAT 7 Avenue du Maréchal Leclerc 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex. ATTRIBUTION DES TRAVAUX :

ENTREPRISES - LOTS - PRESTATIONS - MONTANT TRAVAUX HT

ENGIE HOME SERVICES - 01 - remplacement de 132 chaudières compris travaux de VMC le cas échéant, sur le secteur de l'Agence Charleville Nord - 269 789.68

ENGIE HOME SERVICES - 02 - remplacement de 122 chaudières compris travaux de VMC le cas échéant, sur le secteur de la Vallée de la Meuse (Agences de Revin et de Givet) - 277 862.20

ENGIE HOME SERVICES - 03 - remplacement de 112 chaudières compris travaux de VMC le cas échéant, sur le secteur de l'agence Charleville Centre-Ville, sur le secteur de Sedan et le secteur de Rethel - 239 838.82 M2500485



Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél.: 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 - Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h - Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION **Rédacteur en chef :** Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 € Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755 $\label{eq:constraint} N^{\circ}\, CPPAP: 1025\,I\,87408$



ESPACE HABITAT

Avis d'attribution suite à consultation en date du 18 novembre 2024

Assistance hygiène, nettoyage et désinfection de colonnes de vide-ordures et de blanchiment de locaux poubelles ainsi que la dératisation et désinsectisation sur le patrimoine d'ESPACE HABITAT

Maître d'Ouvrage : ESPACE HABITAT 7 Avenue du Maréchal Leclerc 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex. ATTRIBUTION : L'entreprise SAPIAN pour un montant de 499.751,04 € HT. M2500511

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1-IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR



47 Rue Louis Ulbach - 10000 TROYES Tél.: 03.25.71.17.17 Email::marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr Profil acheteur: http://www.marches-publics.info Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non

2-COMMUNICATION:

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info

L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos émail et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2025-01-0001

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de movens de communication non communément disponibles : Non

Contact : Karine SANCAN, service des marchés - Tél : 03.25.71.17.17

 $E\text{-}mail: marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr}$

3-PROCEDURE:

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées Code de la commande publique)

Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats)

Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant

l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles : Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement

pendant les trois dernières années Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes

Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années

Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant,

A TITRE PRATIQUE, le candidat devra remettre les formulaires DC1 et DC2 (ou équivalent) dûment complétés (accessibles sur le site : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics).

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.

(Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : Vendredi 7 février 2025 à 18h00

Présentation des offres par catalogue électronique : interdité

Réduction du nombre de candidats : non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Les variantes libres sont autorisées Critères utilisés lors de l'attribution du marché :

- Critères de sélection des candidatures

1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats

- Critères de jugement des offres

1. Prix (55 %) 2. Valeur technique (40 %)

4-IDENTIFICATION DU MARCHE

Intitulé du marché : Travaux de construction de 12 logements seniors rue du Pont à Brienne le Château (10500) Code CPV principal: 45210000-2: Travaux de construction de bâtiments

Type de marché : travaux

Lieu principal d'exécution du marché : La commune de Brienne le Château (10500)

Délai d'exécution des travaux : 15 Mois. Ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation

de chantier et congés payés. La consultation ne comporte pas de tranches.

Lot n°1 - VRD (CPV 45112500-0 : Trayaux de terrassement - 45232410-9 : Trayaux d'assainissement) Lot n°2 - Maçonnerie (CPV 45262522-6 : Travaux de maçonnerie)

 $Lot \ n^{\circ}3 - Charpente - Bardage \ bois \quad (CPV \ 45261100-5 : Travaux \ de \ charpente - 45261210-9 : Travaux \ de \ couverture)$ Lot n°4 - Couverture tuiles (CPV 45261211-6 : Travaux de couverture en tuiles)

Lot n°5 - Couverture et façades en acier laqué à joint debout (CPV 45261213-0 : Travaux de couverture métallique)

Lot n°6 - Menuiserie extérieure PVC (CPV 45421150-0 : Travaux d'installation de menuiseries non métalliques) Lot n°7 - Plâtrerie - Faux plafonds (CPV 45410000-4 : Travaux de plâtrerie)

Lot n°8 - Menuiserie intérieure (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie)

Lot n°9 - Carrelage (CPV 45431100-8 : Carrelage de sols - 45431200-9 : Carrelage mural) Lot n°10 - Peinture (CPV 45442100-8 : Travaux de peinture)

Lot n°11 - Electricité (CPV 45317000-2 : Autres travaux d'installation électrique)

Lot n°12 - Plomberie - Sanitaires (CPV 45330000-9 : Travaux de plomberie - 45332400-7 : Travaux d'installation d'appareils sanitaires)

Lot n°13 - Chauffage-PAC-VMC (CPV 45232141-2 : Installations de chauffage - 45331210-1 : Travaux d'installation de ventilation

Lot n°14 - Clôture - Espaces verts (CPV 45342000-6 : Pose de clôtures - 45112710-5 : Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts)

Réponse possible à un ou plusieurs lot(s)

6-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Visite obligatoire: NON

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON

Le présent avis implique un marché public.

Délai de validité des offres : 120 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres. Modalités principales de financement : Subventions Etat et département, prêts aidés et fonds propres

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire Paiement à 30 jours maxi.

Prix global et forfaitaire assorti d'une clause d'actualisation des prix.

Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.

Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5% du montant du marché ou 3% pour les petites et moyennes entreprises dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande publique

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/01/2025



HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Réalisation de 7 logements collectifs 4 bis boulevard du 14 Juillet - 10000 TROYES - Relance des lots 2-5-9-14

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de travaux

Procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1er avril 2019

NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684.95€. inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement 2 - MODE DE PASSATION : marché de travaux passé selon une procédure adaptée suivant le code de la cor

3 - OBJET DU MARCHE

La présente consultation concerne les travaux suivants : REALISATION DE 7 LOGEMENTS COLLECTIFS Les travaux se situent à l'adresse suivante : 4 BIS BOULEVARD DU 14 JUILLET 10000 TROYES Type de marché de travaux : 1/Exécution

Les prestations ci-avant font l'objet de 14 LOTS définis ci-après

Les prestations d'avant font l'objet de 14 LOTS
RELANCE UNIQUEMENT DES LOTS 2-5-9-14
LOT N° 01 : VRD
LOT N° 02 : GROS OEUVRE
LOT N° 03 : CHARPENTE BOIS
LOT N° 04 : COLINETTI DE ZING

LOT N° 04 : COUVERTURE ZINC LOT N° 05 : CHARPENTE METALLIQUE SERRURERIE LOT N° 06 : MENUISERIES EXTERIEURS

LOT N°07 : MENUISERIE INTERIEURE BOIS LOT N°08 : PLATRERIE ISOLATION

LOT N°09 : CARRELAGE FAÏENCE LOT N°10 : REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES

LOT N°11 : PEINTURE

LOT N°12 : ELECTRICITE - CHAUFFAGE LOT N°13 : PLOMBERIE SANITAIRE ISOLATION

LOT N°44 : ESPACE VERT 4 - DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 18 mois à compter de la notification de l'ordre de

service de commencement des travaux.

5 - MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :

La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr 6 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme

www.matches-sectionses...
7 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : vendredi 7 FEVRIER 2025 12h00
8 - JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation

9 - DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours
10 - CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection

énoncés dans le règlement de consultation.

11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : - Renseignements administratifs: au Service Marchés de Mon logis, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE - Angélique CHEVALLIER 03.25.810.810 - achevallier@mon-logis.fr
- Renseignements techniques: Quentin KIELIUS, responsable d'opérations, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE -06.09.36.55.57- qkielius@mon-logis.fr
12 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION: 14/01/2025

www.mon-logis.fr

f monlogisimmobilier

Le Directeur Général, Serge LAURENT

Mairie de Ormes

Avis de marché

IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR: Mairie de Ormes, 2 place de la république - 51370 ORMES. Tél.: 03.26.08.59.10 -

COMMUNICATION: Moyen d'accès aux documents de la consultation: https://www.marches-securises.fr/

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte. Date et heure limites de réception des plis : Lundi 17 février 2025 à 17h00.

Possibilité d'attribution sans négociation : oui. Critères d'attribution (précisés dans le règlement de consultation) :

- Valeur technique : 50 %

Intitulé du marché : CONSTRUCTION DE 2 MAISONS D'HABITATION A ORMES (51). Code CPV principal: 45000000-7: Travaux de construction.

Type de marché : travaux. escription succincte du marché : La présente consultation concerne les travaux de construction de 2 maisons

Lieu principal d'exécution du marché : 6 Rue de la forge - 51370 ORMES

Durée du marché (en mois) : 12 mois dont 1 mois de préparation Valeur estimée du besoin (en euros) : sans objet. La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Lot n°01 : Gros Œuvre Lot n°02 : Charpente Bois

Lot n°03 : Couverture - etanchéité Lot n°04 : Menuiseries exterieures aluminium Lot n°05 : Metallerie - Serrurerie

IDENTIFICATION DU MARCHE :

Lot n°06: Isolation Exterieure - Ravalement

Lot n°07 : Cloisons - Doublage - Faux plafonds - Menuiseries intérieures - Escaliers

Lot n°08 : Revêtements de sols durs - Faience Lot n°09 : Revêtements de sols souples

Lot n°10 : Peinture

Lot n°11 : Electricité

Lot n°12 : Plomberie - Chauffage - Ventilation Lot n°13: Terrassements - VRD - Espaces Verts

Lot n°14 : Photovoltaïque INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Date d'envoi à la publication : 13 janvier 2025.

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées



SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Construction d'une gendarmerie et de 14 logements et 2 logements GAV « La cote Putois » Route de Paris - 89700 TONNERRE - GR1053

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de travaux

Procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1er avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni -

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement. 2. MODE DE PASSATION : Marché de travaux passé selon une procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1er avril 2019.

3. OBJET DU MARCHE

La présente consultation concerne les travaux suivants : Construction d'une gendarmerie - 14 logements et 2 logements GAV.

Les travaux se situent à l'adresse suivante : «La cote Putois», Route de Paris - 89700 TONNERRE. TYPE DE MARCHÉ DE TRAVAUX : 1. Exécution.

Les prestations ci-avant font l'objet de 15 LOTS définis ci-après

- 01: Gros oeuvre;
- 02 : Charpente bois ; 03 : Couverture / Etanchéité ;
- 04 : Revêtements Façades ;
- 05 : Menuiseries Extérieures en PVC ; 06 : Menuiseries alu / Métallerie / Serrurerie ;
- : Menuiseries intérieures Bois ; 08: Plâtrerie / Faux plafond;
- 09 : Chape / Carrelage / Faïence / Sol souple ; 10 : Peinture ;
- 11 : Plomberie
- 12 : Chauffage et ventilation ;
- 13 : Electricité ;
- 15 : Espaces verts et clôtures.
- 4. DELAI D'EXECUTION: Le délai d'exécution global est fixé à 16 mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencement des travaux.
 5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER: La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site
- 6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme
- www.marches-securises.fr
 7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Vendredi 14 février 2025 12h00.
- 8. JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR: Se reporter au règlement de la consultation 9. DELAI D'ENGAGEMENT: 180 jours.
- 10. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection
- énoncés dans le règlement de consultation.

 11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
- Renseignements administratifs: Au Service Marchés de Mon logis, 44 avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE Angélique CHEVALLIER 03.25.810.810 achevallier@mon-logis.fr

- Renseignements techniques: Au Service DDP de Mon logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Gérald DELONG - 06.29.11.55.70 - 03.25.70.94.77 - gdelong@mon-logis.fr et Alexandre CORPET - 06.03.06.73.83 acorpet@mon-logis.fr 12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 16/01/2025.

Le Directeur Général, Serge LAURENT,

M2500643

www.mon-logis.fr

f monlogisimmobilier

Ville de SÉZANNE (51)

Avis de marché - Services

Pouvoir adjudicateur : Ville de SÉZANNE (51), Régis VAN HERREWEGHE - 51122 SÉZANNE. Tél. : +33 3.26.80.59.01 -A sur 13 3.26.80.72.91 - E-mail : r.vanherreweghe@ville-sezanne.fr
Objet du marché : Ville de Sézanne (51) - Maintenance et entretien d'un réseau câblé pour réception des chaines de la TNT.

Type de procédure : Procédure adaptée - Ouverte.

Description succincte : Ville de Sézanne (51) - Maintenance et entretien d'un réseau câblé pour réception des chaines de

Date de clôture : Vendredi 14 février 2025 - 12 h 00

ivoi du present avis : 10 janvier 2025 M2500403



100 % digitale !

annonces.matot-braine.fr



Marne

VENTE CESSION



GROUPE**MONASSIER**

Réseau Notarial

THIENOT & ASSOCIÉS

Notaires 23 rue Libergier - 51100 REIMS

AUX FRUITS DE LA MOISSON / BPLDA

Suivant acte recu par Me Pierre VIAL Notaire à REIMS, le 27 Décembre 2024 enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de REIMS le 7 Janvier 2025, dossier 2025 00000283 référence 2025 N 00017,

La Société Civile Professionnelle de Mandataire Judiciaire dénommée CROZAT, représentée par Maître Arnaud CROZAT, demeurant FPERNAY professionnellement à (Marne) - 17 Quai de la Villa, mandataire judiciaire dans la procédure de liquidation judiciaire ouverte contre La Société dénommée AUX FRUITS DE LA MOISSON, société à responsabilité limitée au capital de 100.000.00 €. dont le siège est à REIMS (51100), 26 avenue du Général Bonaparte identifiée au SIREN sous le numéro 353 825 839 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS a cédé à la Société dénommée BPLDA Société par actions simplifiée au capital de 1.000.00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 26 avenue du Général Bonaparte, identifiée au SIREN sous le numéro 937 655 900 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, un fonds de commerce de terminal de cuisson en boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, appartenant à la société AUX FRUITS DE LA MOISSON et exploité par elle, à REIMS (51100), 26 avenue Général Bonaparte et pour l'exploitation duquel elle est immatriculée au Répertoire des Métiers et au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS et identifiée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 353

825 839. Code APE 1071B. Moyennant le prix de 30.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée à la

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication au BODACC, en la SCP CROZAT-BARAULT-MAIGROT, à EPERNAY (51200), 17 Quai de la Ville.

M2500541

GERANCE

signature de l'acte.

FIN DE GERANCE



Pauline Race

AVOCAT À LA COUR

« AU PETIT FOUR »

Aux termes d'un acte sous seing privé de résiliation d'un contrat de location gérance en date du 31/12/2024. Monsieur Didier CAVEL et la société EURL DIDIER CAVEL ont mis fin à la location gérance consentie à WARMERIVILLE (51110) le 29/08/2011 à effet rétroactif au 01/07/2011 par Monsieur Didier CAVEL (RCS REIMS 422 010 645), 1 avenue Jacques-Joseph Harmel - ZAC du Val des Bois 51110 WARMERIVILLE au profit de la société EURL DIDIER CAVEL (RCS REIMS 534 219 951). ZAC du Val des Bois 51110 WARMERIVILLE, du fonds de commerce de restaurant pizzeria exploité ZAC du Val des Bois 51110 WARMERIVILLE, sous l'enseigne «AU PETIT FOUR», à effet du 31/12/2024.

Pour avis

ATTRIBUTION D'APPORTS

SFMG 3 / ATJS

Avis de gérance mandat

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/12/2024, la société SFMG 3, EURL au capital de 50.000 €, dont le siège social est ZAC Nord - 51370 THILLOIS, R.C.S. REIMS 529 344 806, a donné son fonds de commerce de négoce de meubles et matériels de décoration exploité 1 rue des Acacias, ZAC Nord - 51370 THILLOIS, en gérance-mandat visée aux articles L.146-1 à L.146-4 du C.Com. à la société ATJS. SAS au capital de 1.000 €, dont le siège social est 17 rue de Flore - 95610 ERAGNY. R.C.S. PONTOISE 938 499 563.

En vertu dudit mandat de gestion, la société SAS ATJS, exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant mandataire à compter du 20/12/2024, pour une durée déterminée de TROIS ans, chaque partie pouvant y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de trois mois pour une première période et de six mois pour une seconde période.

Pour avis. M2500196



8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

BLG FRANCE

Location-Gérance

Aux termes d'un acte sous seing privé signé par voie de signature électronique via DocuSign© conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 01/01/2025, enregistré au Service des Impôts de REIMS (51) le 07/01/2025 sous les références « Dossier 2025 00000229 référence 5104P04 2025 A

La société K2M. SARL au capital de 10.000 €, sise 4 Rue Legendre 51100 REIMS, identifiée sous le n° 849 517 594 RCS REIMS, représentée par M. Abdellah KOAIBI, Gérant, a confié à

La société BLG FRANCE, SAS au capital de 1.000 €, sise 2 Lotissement Les Petits Près 51530 MANCY, identifiée sous le n° 938 191 426 RCS REIMS, représentée par M. Jérôme GUTIERREZ, Président,

L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de panification, point chaud, viennoiseries, sandwicherie, petite restauration, vente de confiserie et boissons à emporter ou à consommer sur place, situé à 24-26 Rue de l'Étape 51100 REIMS, connu sous le nom de « L'ATELIER GROUMAND « Pour une durée d'UN (1) an à compter

du 1er janvier 2025, renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le locataire-gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au locataire-gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce suiet.

ABONNEMENTS

03.26.08.38.26

abonnement.pamb@legalnet.org

CONSTITUTION

DE SOCIETE

A. HENRY

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 23/12/2024, il a été constitué une SCEA ayant les caractéristiques suivante Dénomination sociale : A. HENRY

Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime, notamment par l'exploitation et la gestion de biens viticoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par elle-

Siège social : 21 rue Verte, 51700 VERNEUIL

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son

immatriculation au RCS de REIMS Gérance : M. HENRY Arnaud 5 rue Marquet 51700 VERNEUIL M2414647

« SCI LADEUILLE et Fils »

Avis de constitution

Aux termes d'un acte ssp en date du 06/12/2024 à BOUVANCOURT, il a été créé une société à responsabilité limitée dénommée «SCI LADEUILLE et Fils» ayant comme caractéristiques : SIÈGE SOCIAL : 30 rue Jean Jacquy, Hameau de Vaux Varennes - 51140 BOUVANCOURT.

CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 €.

OBJET : L'acquisition, la gestion, la

location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS. GÉRANCE : M. Jean-Pierre LADEUILLE, demeurant 30 rue Jean Jacquy, Hameau de Vaux Varennes - 51140 BOUVANCOURT et M. Anthony LADEUILLE, demeurant 20 rue Jean Jacquy, Hameau de Vaux Varennes - 51140 BOUVANCOURT sont nommés gérants pour une durée indéterminée. Pour avis : La gérance

DM5

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 10/01/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes

Dénomination sociale : DM5 Objet social : L'acquisition l'apport, la construction, la propriété, l'administration et l'exploitation par location ou autrement de tous droits et biens immobiliers, L'acquisition, l'administration et la jouissance par exploitation directe ou par bail, location ou autrement, de tous immeubles à vocation industrielle, commerciale agricole ou d'habitation, bâtis ou non bâtis, dont elle deviendra propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,La prise de participation et la gestion de toutes participations dans toutes sociétés civiles ou commerciales pourvu que la présente société conserve son caractère de société civile. Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil

Siège social : 4 RUE PIERRE MAUROY, 51370 SAINT BRICE COURCELLES

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : DAVID MARCHAND INVESTISSEMENTS, SASU au capital de 1 000 €, ayant son siège social 3 RUE DES BREBIS 51110 WARMERIVILLE, immatriculée sous le n°833654247 au RCS de REIMS

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers. LA GERANCE

Marne

HOLDING CLARO

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €uros Siège social 32 rue des Prés Dimanche 51200 EPERNAY R.C.S. Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ÉPERNAY du 14 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

FORME : Société par actions DÉNOMINATION HOLDING

SIÈGE : 32 rue des Prés Dimanche

- 51200 EPERNAY. DURÉE: 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du

Commerce et des Sociétés. CAPITAL : 1.000 €.

OBJET: L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement, la prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ses participations, l'assistance de toutes sociétés ou entreprises pour la

fourniture de services de toute nature.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÉMENT : Les cessions d'actions soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT

: Monsieur Gabriel FERREIRA CLARO, demeurant 35 rue Jean Jaurès - 51530 PIERRY.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur FERREIRA CLARO, Leandro demeurant 10 impasse du Soleil - 51530

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS Pour avis : Le président

M2500110

CAVEA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 09/01/2025 à EPERNAY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

FORME Société par simplifiée à associé unique DENOMINATION: CAVÉA SIEGE: 5 Allée de la Forêt, 51530

MORANGIS

DUREE: 99 ans à compter de son

immatriculation au RCS CAPITAL : 1 000 euros

OBJET : L'achat, la vente, le négoce, l'installation, l'entretien, la maintenance, le dépannage de tous matériels et équipements, électriques ou électroniques, dans le domaine vinicole, notamment d'appareils de remuage automatique et de pressoirs. ainsi que de tous matériels destinés à l'agro-alimentaire en général La fourniture et la pose de pièces produits et accessoires, intervenant directement ou indirectement à l'un des stades d'élaboration, de vinification de conservation ou de transport du

services dans le domaine vinicole EXERCICE DU DROIT DE VOTE Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède

Champagne ou de tout produit élaboré

selon la méthode champenoise ; La

fourniture de toutes prestations de

ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession ou transmission des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT: Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix.

PRESIDENT : Aurélien BERTHOD, demeurant 5 Allée de la Forêt, 51530 MORANGIS

La Société sera immatriculée au RCS

Pour avis : Le président M2500361

SADEC AKELYS

LE BOURRICOT

au capital de 10.000 €uros Siège social : 8 Rue de la Cachotte, Station Nautique 51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Avis de constitution

privée en date à GIFFAUMONT CHAMPAUBERT du 8 Janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

FORME : Société par actions

DÉNOMINATION : LE BOURRICOT. SIÈGE: 8 Rue de la Cachotte, Station Nautique - 51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. CAPITAL : 10.000 €.

OBJET: Restauration traditionnelle, vente de produits du terroir.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE:

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. des dispositions Sous réserve

légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

AGRÉMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Emilien BERNARD, demeurant 13 Rue Papillon Droyes, 52220 RIVES DERVOISES. DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur

Dorian BERNARD, demeurant 5 Route du Jard - Droyes 52220 RIVES La Société sera immatriculée au

Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE. Pour avis : Le Président.

M2500392

COGEP. **REIMS**

03 26 86 72 98 21 rue Courmeaux - 51100 REIMS http://www.cogep.fr

ASCORIM

unipersonnelle au capital de 1 000 euros Siège social : 9 rue des Écrins, 51500 TAISSY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 10 janvier 2024, il a été constitué une société caractéristiques suivantes

Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : ASCORIM

Siège : 9 rue des Ecrins, 51500 : quatre-vingt-dix-neuf ans Durée

de son immatriculation au compter Registre du commerce et des sociétés Capital: 1 000 euros Objet : Mission d'assistance et de

conseil aux maîtres d'ouvrages et opérateurs économiques pour projets immobiliers publics ou privés Conception, organisation et dispensation de formations professionnelles Exercice du droit de vote : Tout associé

peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective

Sous réserve des dispositions légales chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Président : Cédric GAROT, demeurant 9 rue des écrins, 51500 TAISSY

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés

Pour avis : Le Président M2500412

PARRAINS

Société civile immobilière au capital de 1.000 €uros 39 rue du Général Sarrail **51100 REIMS**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51) du 10/01/2025, il a été constitué une Société civile dénommée PARRAINS présentant les caractéristiques suivantes

SIÈGE SOCIAL: 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : l'acquisition d'un bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou

DURÉE: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire. GÉRANCE : Monsieur Benoit MIGNEAUX, demeurant 3, rue des Trois Raisinets - 51100 REIMS.

CLAUSES RELATIVES AUX
CESSIONS DE PARTS : agrément
requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au RCS Pour avis : La gérance

M2500409



Expert-comptable à CHALONS EN CHAMPAGNE

NS CLUB

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 04/12/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes Dénomination sociale : NS CLUB

Obiet social : Activité de bar, débit de boissons, bar d'ambiance, petite restauration (tapas,..), organisation d'événement festif à thèmes et de réceptions diverses (anniversaires, cocktail d'entreprise, concourt de fléchettes, soirée musicale, etc...),

Siège social: 79 avenue du Président Roosevelt, 51470 SAINT MEMMIE Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Co-gérance : NICOLAS 36 chemin du Mont Bernard 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE et M. LEFEVRE STEVEN 50 avenue du Docteur Justin Jolly 51240 LA CHAUSSEE SUR MARNE Les gérants

EARL « Kévin **DAVIAUX** »

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 1er janvier 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes

DÉNOMINATION : Kévin DAVIAUX SIÈGE SOCIAL Rue Dom

Pérignon - 51530 CHOUILLY OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité viticole au sens de l'article L.311-1 du Code rural

et de la pêche maritime. DURÉE: 99 années à compter de 'immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 20 000 € divisé en 2 000 parts de 10 €. CESSION DE PARTS SOCIALES

Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 2/3 des voix exprimées.

GÉRANCE Monsieur DAVIAUX, demeurant 39 Rue Dom Pérignon - 51530 CHOUILLY, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers

IMMATRICULATION : au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS Pour avis : La gérance



Centre d'Affaires Colbert 34 rue des Moulins - 51100 REIMS

HUBERLANT DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 €uros Siège social : 162 Chemin des Servats 51220 CORMICY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte ssp électronique en date du 10 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les

caractéristiques suivantes FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle. HUBERLANT DÉNOMINATION

DISTRIBUTION.
SIÈGE : 162 Chemin des Servats 51220 CORMICY.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du

commerce et des sociétés. CAPITAL : 20.000 €.

OBJET : en France et à l'étranger, l'exercice de l'activité d'agent commercial, sur le territoire français ou à l'étranger, pour le compte de sociétés françaises ou étrangères, notamment la prospection, le négoce et la conclusion de contrats de vente et d'achat de bois de scierie au nom et pour le compte de tiers ; l'achat, la vente, l'exportation / l'importation, la distribution ainsi que la

livraison de bois de scierie ;
EXERCICE DU DROIT DE VOTE Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède

ou représente d'actions.

AGRÉMENT : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de

la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : société HUBERLANT INVESTISSEMENTS, société à responsabilité limitée au capital de 5.308.100 €, dont le siège social est situé 11, Faubourg de la Neuville 51220 CORMICY, identifiée sous le n° 852 857 093 RCS REIMS, dont le Gérant est Monsieur Michel HUBERLANT.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Guillaume HUBERLANT, demeurant 19 rue du Petit Guyencourt 51220 CORMICY et Monsieur Jérôme HUBERLANT, demeurant 11, Faubourg de la Neuville 51220 CORMICY.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président

ALTITUDE RENOVATION Société par actions simplifiée

unipersonnelle au capital de 4 000 €uros Siège social : 78 Rue du Docteur Thomas 51100 RFIMS

Avis de constitution

Par ASSP en date du 10/01/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes FORME : Société par ac Société par act

unipersonnelle DÉNOMINATION ALTITUDE SIÈGE: 78 Rue du Docteur Thomas

51100 REIMS DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL: 4 000 euros OBJET: Nettoyage et démoussage des toitures et bâtiments. Cordiste. Travaux de couverture et charpente.

Rénovation de pierre.
Sous réserve des dispositions légales chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La

cession des actions de l'associé unique

PRÉSIDENT : M. Adel KADA, 1 Impasse des Genêts 55000 BAR LE DUC La Société sera immatriculée au

Pour avis : Le président



Centre d'Affaires Colbert 34 rue des Moulins - 51100 REIMS

FEUILLUS DE FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 €uros Siège social : 162 Chemin des Servats 51220 CORMICY

Avis de constitution

en date du 10 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions mplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : FEUILLUS DE

SIÈGE: 162, Chemin des Servats 51220 CORMICY. DURÉE: 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du

commerce et des sociétés.

CAPITAL : 20.000 €. OBJET : en France et à l'étranger, le conseil. l'assistance technique. la communication et la gestion pour le compte de tiers en matière forestière et environnementale, notamment la valorisation durable, patrimoniale, productive et environnementale des

massifs forestiers EXERCICE DU DROIT DE VOTE Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÉMENT : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. PRÉSIDENT : société HUBERLANT

INVESTISSEMENTS, société à responsabilité limitée au capital de 5.308.100 €, dont le siège social est situé 11, Faubourg de la Neuville 51220 CORMICY, identifiée sous le n° 852 857 093 RCS REIMS, dont le Gérant est Monsieur Michel HUBERLANT. DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur

Guillaume HUBERLANT, demeurant 19 rue du Petit Guyencourt 51220 CORMICY et Monsieur Jérôme HUBERLANT, demeurant 11, Faubourg de la Neuville 51220 CORMICY

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés

Pour avis : Le Président. M2500431

BELLEVUE LES PINS

Société civile immobilière au capital de 1.000 €uros Siège social 1 rue de la Gare - 51220 COURCY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COURCY (51) du 10/01/2025 il a été constitué une Société civile immobilière dénommée BELLEVUE LES PINS présentant les

SIÈGE SOCIAL : 1 rue de la Gare 51220 COURCY

OBJET SOCIAL l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition,

échange, apport ou autrement.

DURÉE: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Emmanuel BARON, demeurant 1, rue de la Gare - 51220 COURCY.

RELATIVES CLAUSES CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au RCS Pour avis : La gérance

M2500411

Aux termes d'un acte en date du 06/01/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

KORAY

DENOMINATION SOCIALE: KORAY OBJET SOCIAL : Toutes les activités liées au. étanchéité, isolation, bâtiment industriel et réalisation totale ou partielle de ces dernières. Elle a également des activités de conseil et de gestion et de réalisations dans le domaine de l'immobilier, de la rénovation, de la décoration, de la création, de la finance

SIEGE SOCIAL : 70 rue d'Estienne d'orves - 51100 Reims

CAPITAL: 1000 € DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Reims. PRESIDENT : ORUCTURK YUSUF, né le 05/10/62 demeurant 70 rue d'Estienne d'Orves - 51100 Reims. M2500385



EQUILIBRISRH

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 08/01/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EQUILIBRISRH Objet social: L'accompagnement des entreprises dans leur politique RH. La formation et l'organisation des formations Le recrutement et plus généralement toute activité accessoire à cet objet.

Siège social : 32 rue Jeanne d'Arc,

51100 REIMS Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS Président : M™ CRISTINA Dina 77 rue du vieux colombier 51100 REIMS Admission aux assemblées et droits de votes: Dans les conditions statutaires et

légales. Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.

L'associé unique M2500413

C2LN

Avis de constitution

en date du 8 janvier 2025, par acte sous seing privé, d'une société civile

DÉNOMINATION SOCIALE : C2LN. FORME : Société Civile Immobilière. CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire, divisé en cent (100) parts de dix (10) euros chacune, entièrement souscrites et libérées

SIÈGE SOCIAL: EPERNAY (51200),

17 rue de Mulhouse. OBJET: L'acquisition, la construction et la gestion par voie de location ou autrement, notamment par voie de mise à disposition des associés, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations immobilières avant un lien avec l'objet civil de la société et généralement toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement à cet obiet à l'exclusion de celles pouvant porter atteinte au

DURÉE: 99 années **GÉRANCE** Monsieur Sylvain CHARDONNET. demeurant EPERNAY (51200), 17 rue de Mulhouse, a été désigné co-gérant pour une durée indéterminée

Madame Emmanuelle CHAILLOT épouse CHARDONNET, demeurant à EPERNAY (51200), 17 rue de Mulhouse, a été désignée co-gérante pour une durée indéterminée.

AGRÉMENT DES CESSIONS

DE PARTS : Libre entre associés ; agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales pour toutes les autres cessions

R.C.S.: La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis, la gérance M2500439

Marne

« ERMOVIGNE »

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seina privé en date du 15 janvier 2025, il a été créé une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société par Actions

Simplifiée Unipersonnelle DENOMINATION SOCIALE

FRMOVIGNE DUREE : 99 ans

SIEGE SOCIAL : 18 rue des Chaillots

CAPITAL SOCIAL : 50 000 euros

OBJET : La société a pour objet : Principalement : l'exercice d'une

activité viticole comprenant l'exploitation de vignes, acquises ou prises à bail, la transformation et la commercialisation des produits de l'exploitation ;

Plus généralement, l'acquisition, la prise à bail, l'administration et la gestion de biens ruraux dans le cadre d'une exploitation directe ou par voie de

location; Et, d'une façon générale, toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire susceptible de faciliter le développement de la société.

La société peut prendre toutes

participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet.

PRESIDENT : Monsieur Eric MOREIRA dos SANTOS demeurant 18 rue des Chaillots - 51500 ECLIFII

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : sous réserve des dispositions légales, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

IMMATRICULATION : RCS de

AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés. Pour avis : Le président.

M2500434

CABINET

FV INVEST

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 14/01/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : FV INVEST

Objet social : - L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de participations dans les sociétés ayant leur siège social tant en France qu'à l'étranger.- L'ingénierie financière, la gestion de groupe, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, tous portages mobiliers et toutes interventions en capital risque.- Toutes opérations de trésorerie avec les sociétés ayant avec elle directement ou indirectement des liens capitalistiques conférant à l'une des entreprises liées un pouvoir de contrôle effectif sur les autres, notamment l'acte de prêt, avance en compte courant,

Siège social : 71 avenue du 29 août 1944, 51430 TINQUEUX

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son

immatriculation au RCS de REIMS Président : M. VILAIN Fabrice 71 avenue du 29 août 1944 51430 TINQUEUX Admission aux assemblées et droits

de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des

M2500472

Le Président

LES QABANES

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 07 Janvier 2025 à Reims, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques

DÉNOMINATION : LES QABANES SIÈGE SOCIAL : 76 rue lot la chute

des eaux, 51140 Prouilly

OBJET: société civile immobilière DURÉE · 99 ans

CAPITAL SOCIAL : 1 000€, divisé en 1 000 parts de 1 euros. GÉRANT :

Monsieur William ANGHELOVICI, Né le 03/07/1989 à Vincennes, de nationalité française

Demeurant 11 rue Danton, 51100

Pour avis : Le gérant

YOANN & MARTIN

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 08/01/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : YOANN &

Objet social : Commerce en ligne de vêtements et de tous produits en lien

avec l'activité principale.
Siège social : 63 rue Lamairesse,
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS

Président : M. LEMÉE Yoann 68 route de WARNECOURT 08000 PRIX LES MEZIERES

Directeur général : M. BENNE Martin 63 rue Lamairesse 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit d'assister aux assemblées générales et participer aux délibérations personnellement ou par mandataire ou en votant par correspondance dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Le représentant légal, M. Yoann LEMÉE

M2500568

HOTEL **DE CRANCE**

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 01/01/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes Dénomination sociale : HOTEL DE

CRANCE Sigle : HDC

Objet social : L'organisation d'évènements privés, professionnels , La location d'un site pour les évènements privés et professionnels, La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance , Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ,Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social

Siège social : 2 rue de Chastillon, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Président : M^{me} KESTLER Maud 2 rue de chastillon 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de

Maud KESTLER M2500442



SELARL DU DOCTEUR ARTHUR ROZAND

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 19/12/2024, il a été constitué une SELARL ayant les caractéristiques suivantes

Dénomination sociale : SELARL DU DOCTEUR ARTHUR ROZAND

Obiet social : La société a pour obiet l'exercice en commun de la profession de chirurgien-dentiste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Siège social : 4. rue Lochet. 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Gérance : M. ROZAND Arthur 37, rue Clovis 51100 REIMS



ODONTEA

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 17/12/2024, il a été constitué une SELARL ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale : ODONTEA Objet social : Exercice en commun de la profession de chirurgien-dentiste, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Siège social : 2 boulevard Louis Roederer, 51100 REIMS

Capital : 10 000 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS Gérance : M^{me} AZOGUI Estelle 8 impasse du Levant 51100 REIMS M2500639

SC « LES PROJETS DE LEO »

Capital social: 371.000 €uros Siège social 8 rue des Gobarts, Oger 51130 BLANCS COTEAUX

Avis de constitution

Rectificatif

Dans l'annonce légale parue dans le iournal LES PETITES AFFICHES MATOT BRAINE, référence n°M2412525 du 13 novembre 2024, il convenait de lire GÉRANCE : Monsieur Anthony PIRES,

demeurant 8 rue des Gobarts, Oger 51130 BLANCS COTEAUX, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers. SIÈGE SOCIAL : 8 rue des Gobarts, Oger - 51130 BLANCS COTEAUX.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis M2500651

B.E.L. IMMO

Aux termes d'un ASSP en date du 02/01/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes DÉNOMINATION : B.E.L. IMMO.

OBJET SOCIAL: l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ; la location meublée la location saisonnière touristique l'entretien et le ménage des logements et des parties communes ; toutes prestations de préparation de logement, d'accueil et de sortie de locataires ; la construction, la réfection, la rénovation. la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers (en sous-traitance) l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; la prise de participations dans toutes sociétés. la gestion de ses participations et la gérance de toutes sociétés ;

SIÈGE SOCIAL : 23 rue du Circuit 51390 GUEUX.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS REIMS.

PRÉSIDENTE : Monsieur Benny CHARBIT, demeurant 23 rue du Circuit

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, chaque

action donnant droit à une voix.

CLAUSE D'AGRÉMENT : Toutes les cessions sont soumises à agrément préalable (majorité des 2/3).

Le Président. M2500569

SCI « SIXCOS IMMOBILIER »

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 13 ianvier 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes

FORME: SCI DÉNOMINATION SIXCOS IMMOBILIER.

SIÈGE SOCIAL : 41 rue Saint-Martin 51460 COURTISOLS.

OBJET SOCIAL: L'acquisition, la construction, l'administration, la gestion par location ou autrement et la cession le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir

locataire ou propriétaire - Toutes opérations financières ou immobilières se mobilières rattachant directement ou indirectement à cet obiet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DURÉE: 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 3.000 € divisé en 300 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Les cessions de parts sont libres au profit des descendants. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective

trois-quarts des voix exprimées. GÉRANCE : Monsieur Guillaume COSSENET et Madame Anne COSSENET née BODNAR, demeurant ble 41 rue Saint-Martin - 51460 COURTISOLS, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général

extraordinaire prise à la majorité des

d'engager la société envers les tiers. IMMATRICULATION: au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance. M2500522

SCI « SIXCOS **IMMOBILIER** »

Annonce rectificative dans l'annonce constitutive de la SCI «SIXCOS IMMOBILIER» parue le 15/01/2025, il convient de lire

DURÉE : 50 années à compter de l'immatriculation au RCS. Pour avis : La Gérance

MODIFICATION

DE STATUTS



FCN Sézanne 33 rue Aristide Briand

BP 64 - 51120 SEZANNE Tél.: 03.26.80.53.30

DAVESNE

Société civile d'exploitation viticole au capital de 58.000 €uros Siège social : 2 rue des Malots - 51120 PEAS 884 148 727 RCS Reims

Remplacement de la gérance

- De nommer en qualité de nouveau gérant sans limitation de durée à compter du 1er janvier 2024 :

- Monsieur Anthony DAVESNE, demeurant 4 Parc du Château - 51120 MŒURS VERDEY

- Madame Harmony LOSDAT demeurant 28 Voie Riot - 10600 PAYNS En remplacement de Monsieur DAVESNE, ancien gérant démissionnaire

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

BIERI-PERSON

SCEV au capital de 40.000 €uros Siège social : 33 avenue Saint-Vincent en Champagne - VERTUS 51130 BLANCS-COTEAUX RCS: CHALONS-EN-CHAMPAGNE 820 411 692

Avis de modification

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 31 décembre 2024, Monsieur Stéphane BIERI a été nommé gérant de la société à effet du 1er janvier 2025, en remplacement de Madame Monique BIERI démissionnaire ayant cessé ses fonctions au 31 décembre 2024.

ANCIENNE MENTION : La gérante de la société est Madame Monique BIERI demeurant 3 rue des Lys -

VERTUS - 51130 BLANCS-COTEAUX NOUVELLE MENTION : Le gérant de la société est Monsieur Stéphane BIERI demeurant 33 avenue Saint-Vincent en Champagne - VERTUS - 51130 BLANCS-COTEAUX

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal CHALONS-ENde Commerce CHAMPAGNE.

Pour avis et mention, La gérance.

M2413556



155 avenue d'Echenilly 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS Tél.: 03.25.45.10.69

JOUVENCE

SARL au capital de 182 010 € Siège social : 9 Rue Haute RCS de REIMS n°820 119 162

Avis de modification

L'AGE du 20/12/2024 a décidé à compter du 20/12/2024 d'augmenter le capital social de 1 117 990 € par par incorporation de réserves en le portant de 182 010 € à 1 300 000 €. Article 9 des statuts modifié en

Modification au RCS de REIMS.

M2413642

CHAMPAGNE HILAIRE LEROUX & FILS

EARL au capital de 10.000 €uros Siège social : 12 rue Georges Legros 51500 CHIGNY LES ROSES RCS: Reims 790 082 408

Avis de modification

termes d'une assemblée Aux générale extraordinaire en date du 10 décembre 2024, le capital social a été augmenté d'une somme de 490.000 € et porté ainsi de 10.000 € à 500.000 €, par incorporation de réserves.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS. Pour Avis : La gérance. M2414018

EARL « DE LA VILLA »

Société civile au capital de 373 400 €uros 517.846.226 RCS Châlons En Champagne 2 RUE DU PONT 51800 SERVON MELZICOURT

Par ASSP du 31/12/2024, il a été décidé à compter du 31/12/2024 : - le retrait de la gérance de M^{me} Françoise PONCELET, demeurant 2 rue du Pont à SERVON MELZICOURT (51). - le transfert du siège social de la société qui est dorénavant fixé 1 rue du

Pont à SERVON MELZICOURT (51800)

EARL CHOPIN-OUY PERE ET FILS

EARL au capital de 10 000 euros Siège : 64 RUE DE LA GLACIERE 51700 VILLERS SOUS CHATILLON 510791353 RCS REIMS

L'AGE du 31/12/2024, a décidé - de modifier la dénomination sociale qui devient : CHOPIN-OUY PERE ET

- de transférer le siège au 3 rue Millésime, VILLERS SOUS CHATILLON, 51700 COEUR DE LA VALLEE;
- et de transformer la société en

Société civile d'exploitation agricole, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 31/12/2024 et à pris acte de la démission Mme Béatrice CHOPIN de ses fonctions de co-gérante à compter du 31/12/2024.

Modification du RCS de REIMS



FCN Epernay 2 rue Léger Bertin - BP 15 51201 EPERNAY CEDEX Tél.: 03.26.54.14.44

PRESSOIRS DE MONTCHEVRET

SARL au capital de 7 622,45 euros Siège social : 165 rue des Capucins RCS REIMS 381 354 224

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 3 janvier 2025, la collectivité des associés a. à compter de ce jour :

- nommé en qualité de co-gérantes, pour une durée illimitée : M^{me} Auriane HEIDSIECK, demeurant : 98 rue Curiol - 13001 MARSEILLE, M^{me} Mathilde COLLARD, demeurant : 19 rue Michel de l'Hospital - 92130 ISSY LES MOULINEAUX et Mme Victoria VARENARD de BILLY, demeurant : 36 avenue de Champagne - 51200

- décidé de transférer le siège social du 165 rue des Capucins - 51100 REIMS au 36 avenue de Champagne - 51200 ÉPERNAY et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance. M2414550

ÉPERNAY.

Marne

VM DISTRIBUTION INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 427.000 €uros porté à 2.276.800 €uros Siège social 7 Rue de Boutavent 51210 BERGERES SOUS MONTMIRAIL 918 102 161 RCS Reims

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 28 décembre 2024 que le capital social a été augmenté de 1.849.800,00 € par voie d'apport en

L'article 7 des statuts a été modifié en

conséquence.

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à quatre cent vingt-sept mille €uros (427.000 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à deux millions deux cent soixante-seize mille huit cents €uros SOIXAITE-SULLY (2.276.800,00 €). Pour avis : Le président.



155 avenue d'Echenilly 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS Tél.: 03.25.45.10.69

CULTURE 51

SCI au capital de 1 000 € Siège social : 8 Ruelle des Planches RCS de RFIMS n°919 926 006

Transfert de siège

L'AGE du 01/12/2024 a décidé le transfert du siège social au 9 Rue Haute, 51230 CORROY à compter du 01/12/2024

RCS de REIMS



FCN Epernay 2 rue Léger Bertin - BP 15 51201 EPERNAY CEDEX Tél.: 03.26.54.14.44

COMPAGNIE FINANCIÈRE CO.FI.BI.

SC au capital de 8 911 653.45 € Siège social : 165 rue des Capucins - 51100 RFIMS RCS REIMS 348 588 948

Avis de modification

Aux termes d'une décision en date du 6 janvier 2025, la gérance de la Société civile COMPAGNIE FINANCIÈRE CO.FI.BI. a décidé de transférer le siège social du 165 rue des Capucins - 51100 REIMS au 36 avenue de Champagne - 51200 ÉPERNAY à compter du de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS. Pour avis, La Gérance.

M2414577

MILET GOVIN

EARL au capital de 7 600 € Siège social : 25 rue Haute 51220 POUILLON RCS de REIMS n°444 757 041

Avis de modification

L'AGE du 06/01/2025 a décidé à compter du 31/12/2024 de rendre effective la démission de M. MILET Eric aux fonctions de co-gérant.

Modification au RCS de REIMS

expertise

AUDIT COMPTABILITÉ CONSEIL Expert-comptable

à CHALONS EN CHAMPAGNE

C & N

SARL au capital de 500 €uros Siège social : 23 rue Haute - 51460 SOMME VESLE R.C.S. de Châlons en Champagne n° 907 945 075

Avis de transformation et modification

L'AGE du 16/12/2024 a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 16/12/2024 et a nommé en qualité de présidente Mme LACULLE, demeurant 23 rue Haute - 51460 SOMME VESLE.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Dans les conditions statutaires et Transmission des actions : Cession

d'actions libre. L'AGE du 16/12/2024 a décidé de modifier l'objet social à compter du 16/12/2024

Nouvel objet social : L'achat, la location et la vente de Mobil Home, de bungalows, de chalets, d'habitations de loisirs et tout équipement mobilier ou non s'y rapportant.

L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation. la construction, l'administration, l'aménagement, location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits mobiliers et immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

HOLDING IJ

Société à responsabilité limitée Transformée en société par actions simplifiée

Au capital de 20 000 €uros Siège social : 5 rue de la Juiverie 51200 EPERNAY 809 209 620 RCS Reims

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 31 décembre 2024, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 20 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective

des dispositions Sous réserve chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la

collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par

Madame Izabela JOURNEAUX. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ Madame Izabela JOURNEAUX. demeurant 74 rue Jobert Lucas - 51100

Pour avis : La gérance M2500132



7 Rue Gabriel Voisin – CS80018 51686 REIMS CEDEX 2

LA PLUME **AMOUREUSE**

Société par actions simplifiée en cours de transformation en société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €uros Siège social :

36 rue Michel Sicre - 51100 REIMS 909 688 673 R.C.S. Reims

Pardécision du 03/01/2025, l'associée unique a décidé la transformation de la société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé somme de 1.000 €, divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune. Cette transformation rend nécessaire

la publication des mentions suivantes Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

PRÉSIDENTE : Madame Alexandra FADAT-LEBLANC, épouse PELICAN, demeurant 36 rue Michel Sicre - 51100 Sous sa nouvelle forme d'entreprise

unipersonnelle à responsabilité limitée, la société est gérée par Madame Alexandra FADAT-LEBLANC, épouse PELICAN, associée unique.

GOFFINET ET FILLES

51390 VILLE-DOMMANGE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1 Janvier 2025 :

Les associés ont décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du janvier 2025. Cette transformation entraîne la publication des mentions

Capital

· Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 193 000 euros. Il est divisé en 11 930 parts sociales, de 100 euros chacune.

· Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 1 193 000 euros. Il est divisé en 11 930 actions, de 100 euros chacune entièrement libérées

 Ancienne mention : Société Civile d'Exploitation Viticole

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée Administration

Virginie GOFFINET, Co-gérante DOMMANGE

Sophie GOFFINET, Co-gérante 8 Rue des Chênaies 51390 VILLE-DOMMANGE

Nouvelles mentions

11 Rue Saint Vincent 51390 VILLE-DOMMANGE

Général Directeur GOFFINET, 8 Rue des Chênaies 51390 VILLE-DOMMANGE

Dénomination

Anciennes mentions : SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION VITICOLE GOFFINET ET FILLES

Nouvelles mentions : GOFFINET ET FILLES Mentions complémentaires

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux

assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant

de voix qu'il possède ou représente d'actions

Mention sera faite au RCS de REIMS Pour avis : Le président

STATION **DE LAVAGE BRUNO DEGLAIRE**

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions

Au capital de 200 000 euros Siège social : 11 avenue Edmond Michelet - 51100 REIMS 352 644 306 RCS REIMS

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 24 décembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227 - 3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui

régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées Le capital social reste fixé à la somme de 200 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions Chaque associé a autant de voix qu'il

possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être

autorisée par la Société. Monsieur Bruno DEGLAIRE, gérant a cessé ses fonctions du fait de la

transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ Monsieur Bruno DEGLAIRE, demeurant 14 Rue René Char - 51350 CORMONTREUIL

Pour avis, Le Président M2500173

CHAMPENOISE DE MAINTENANCE ET DE PRESTATIONS

S.A.S. au capital de 66.000 €uros Siège social : 3 allée de la Côte des Blancs 51200 EPERNAY RCS Reims 399 986 413

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 23/12/2024 il a été décidé de nommer en qualité nouveau Président, à compter du 01/01/2025, M. Laurent Ghislair MASCRE, demeurant au 459 Grande Rue 21250 BROIN, et ce en remplacement de M. Patrice HENRY Président démissionnaire. RCS REIMS

FRANCE RABOTAGE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 600 000 €uros Siège social Rue Anne-Marie Terrière

51520 SAINT MARTIN SUR LE PRÉ 325 323 020 R.C.S. Châlons en Champagne

Suivant procès-verbal en date du 31 octobre 2024, l'associé unique a nommé en qualité de membre du Conseil de

 KUTTER GMBH & CO KG, société à responsabilité limitée, Augsburger Strasse 55 87700 MEMMINGEN Allemagne HRA 8892 RCS MEMMINGEN, représentée HEUTIG Mark Pinienstrasse 12 . 73663 BERGLEN ALLEMAGNE

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

remplacement de Rudolf GROLL,

YOU

Additif à l'annonce légale parue dans Matotbraine.fr du 26 novembre 2024 (référence M2413067) concernant la SCI YOU. Il y a lieu d'ajouter à l'avis de publication : Radiation sera faite au R.C.S. de REIMS et immatriculation au R.C.S. de MONTPELLIER.

Pour avis : La gérance

PRESTATIONS - VIGNES -**SERVICES**

6 rue de Ronde 51390 VILLEDOMMANGE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1 janvier 2025 :

Les associés ont décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 1 janvier 2025 Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes:

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 20 000 euros. Il est divisé en 200 parts sociales, de 100 euro

 Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 20 000 euros. Il est divisé en 200 actions, de 100 euro chacune

entièrement libérées.

Ancienne mention : Société à Responsabilité Limitée

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée Administration

· Anciennes mentions Co-gérante : Virginie SEILLIEBERT, 11 Rue Saint Vincent 51390 VILLE-DOMMANGE

Sophie GOFFINET, Co-gérante 8 Rue des Chênaies 51390 VILLE-DOMMANGE

· Nouvelles mentions Président Sophie GOFFINET, 8 Rue des Chênaies 51390 VILLE-DOMMANGE

Directeur Général : Virginie SEILLIEBERT, 11 Rue Saint Vincent 51390 VILLE-DOMMANGE Mentions complémentaires ADMISSION AUX ASSEMBLEES

ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant

de voix qu'il possède ou représente d'actions. Mention sera faite au RCS de REIMS

Pour avis : Le président M2500337



GLDC

Société à responsabilité limitée au capital de 132.200 €uros Siège social : 5 route de Châlons 51800 SAINTE MENEHOULD 481 948 453 RCS Châlons en Champagne

Par décisions unanimes des associés en date du 20/12/2024, le capital social a été augmenté de 4.000 €, par la création de 400 parts sociales nouvelles de 10 € de valeur nominale chacune avec prime d'émission de 196.000 €, pour être porté de 132.200 € à 136.200 €

Les articles 7 «Apports» et 8 «Capital social» des statuts ont été modifiés en conséquence :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 132.200 €.

NOUVELLE MENTION : CAPITAL 136 200 € Mention sera faite au RCS de

CHALONS EN CHAMPAGNE

M2500383

MUREYBAT

Société à responsabilité limitée au capital de 7.774.90 €uros Siège social Route de Vitry 51340 PARGNY SUR SAULX 349 847 699 RCS Châlons en Champagne

Par décision du 20/12/2024 prenant effet au 1er/01/2025, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Sylvie VANDERSCHOOTEN de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de gérant Monsieur Romain GERARD demeurant 66 rue de Saint Dizier - 51250 SERMAIZE LES BAINS. Pour avis : La gérance.

M2500394

KAOLIN PATRIMOINE

SARL au capital de 100 000 € Siège social : 5 avenue Ampère 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°493 725 048

Transfert de siege

L'AGE du 26/12/2024 a décidé le transfert du siège social au 9 place Simone Veil, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 01/01/2025.

RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

le gérant Fabien PETIT



SAME INVEST

Société civile au capital de 1.197.700 €uros Siège social : 24 rue Edmond Rostand 51100 REIMS 907 951 115 RCS Reims

En date du 02/01/2024, l'AGE a décidé la transformation de la Société en SARL, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination sociale de la Société, sa durée et son siège social ne sont pas modifiés. Le capital social reste fixé au 1.197.700 €. L'obiet social a été étendu aux activités suivantes : L'assistance, le conseil et l'accompagnement aux

entreprises. PRÉSIDENT : M. Emmanuel MARZIN, demeurant 24 B rue Edmond Rostand, (51100), REIMS.

L'Inscription modificative de la Société sera effectuée au RCS de

03 26 86 72 98 21 rue Courmeaux - 51100 REIMS http://www.cogep.fr

MARTIN CELINE

INFIRMIERE Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 100 euros Siège social : 10 RUE RENE BLONDET 51100 REIMS 921 969 101 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 06 janvier 2025, l'associée unique

- de transférer le siège social du 10 rue René Blondet, 51100 REIMS au 6 allée Yves Gandon, 51100 REIMS, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

Blondet, 51100 REIMS

Nouvelle mention : 6 allée Yves Gandon, 51100 REIMS

Pour avis La Gérance

BRIKOMAT

SASU au capital de 1 000 €uros Siège social : 15 rue Leon Blum 51200 EPERNAY RCS Reims 983 588 484 En date du 01/01/2025, le président

a décidé le transfert du siège social à compter du 01/01/2025 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit Ancienne mention : le siège social

de la société est fixé au 15 rue Leon Blum, 51200 EPERNAY.

- Nouvelle mention : le siège social

de la société est fixé au 43 rue des Pavements, 51200 EPERNAY. L'inscription modificative sera portée au RCS REIMS tenue par le greffe du

Président

Marne

GFA DE SAINT LAURENT

Société civile au capital de 150 924,53 € Siège social : 23 Rue du CBR 51150 VRAUX n°314 788 332

Avis de modification

L'AGE du 25/02/2023 a décidé à compter du 25/02/2023 de : - de nommer en qualité de gérant M. GUERIN Hervé, demeurant 23 Rue du CBR 51150 VRAUX en remplacement de M. HANNETEL Michel, pour cause de décès.

- transférer le siège social de la société au 23 Rue du CBR , 51150 VRAUX.

Modification au RCS de CHALONS-Le gérant GUERIN HERVE M2500422

VALMA STUDY

SAS au capital de 1 000 € Siège social : 49 rue de Strasbourg 51100 REIMS RCS Reims n° 887 744 399

Avis de modification

L'AGE du 17/12/2024 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article ARTICLE 2 les activités suivantes : Activité de

La décision sera effective à compter du 17/12/2024.

Le reste est sans changement. Modification au RCS REIMS.
Valesca Ossogue Ndong Machere M2500423

MÉTHODE RÉALISATION **INSTALLATION**

SAS au capital de 8 000 € Siège social : 14 rue denis papin 51100 REIMS RCS de REIMS n°432 681 575

Transfert de siège

L'AGE du 13/01/2025 a décidé le transfert du siège social au 28 rue emile druart, 51370 SAINT BRICE COURCELLES à compter du 31/01/2025.

Mention : RCS de REIMS daniel soares

M2500448

EURL HL ELEC

EURL au capital de 111 000 € Siège social : 4 Rue Victor Hugo 51460 COURTISOLS RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°802 762 864

Transfert de siège

En date du 31/12/2024, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 5 Rue Denis Papin, 51460 COURTISOLS à compter du 01/01/2025. : RCS de CHALONS-EN-Mention

CHAMPAGNE

M2500449

Ludovic Henry



AIR INTERCREAPHARM - AIR - IC

SARL au capital de 165.000 €uros Siège social : Allée des Landais - 51100 REIMS 840 677 348 RCS Reims

En date du 30/12/2024, l'associé

- augmenter le capital social d'un montant de 935.000 € pour le porter de 165.000 € à 1.100.000 € :

- réduire le capital social d'un montant de 300.000 € pour le ramener

de 1 100 000 € à 800 000 € Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de M2500450

« Alliance PHA »

Capital social : 97 482 €uros Siège social : 62 rue du Camp d'Attila 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE RCS Châlons-En-Champagne 800 248 379

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 8 janvier 2025, les associés ont décidé de réduire le capital social pour le ramener à 82 631,82 €. Pour avis : La gérance M2500357

SARL « Ambroise **AGRAPART** »

Capital social : 1 000 €uros Siège social : 57 avenue Jean Jaurès 51190 AVIZE RCS Reims 493 421 010

Avis de transformation

Par décision de l'assemblé générale extraordinaire du 31/12/2024, les associés ont décidé de transformer à compter du 31/12/2024, la SARL «Ambroise AGRAPART» en Société Civile (SC) sans création d'une personne morale nouvelle et ont adopté le texte des statuts qui régissent désormais la

L'obiet social, la durée de la société, le capital social et sa dénomination sociale demeurent inchangés.

Messieurs Pascal et Ambroise AGRAPART demeurent cogérants.

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2024 a autorisé Madame Nathalie AGRAPART née CLEMENT à démissionner de ses fonctions de cogérant à compter du 31 décembre

Cession de parts sociales : Libre entre associés. Toutes autres cessions n'interviennent qu'avec l'agrément de la collectivité des associés, donné par décision de nature extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

Mention sera faite au RCS de REIMS

Pour avis : Le représentant légal

SAMALEX **ORGANISATION**

Société par actions simplifiée Au capital de 8.000 €uros Siège social 28 Rue Carnot - 51530 MAGENTA 438 773 327 RCS Reims

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 6 janvier 2025, la Société a décidé de modifier

L'objet social devient en conséquence

ARTICLE 2 - OBJET : La Société a pour objet :

- Le conseil, l'assistance, la conception et l'organisation de manifestations sportives,
- Le recrutement dans le domaine

sportif,

La recherche de partenaires,L'organisation et la réalisation de déplacements permettant d'assister à des compétitions sportives et à des activités accessoires à destination des

entreprises et des particuliers,

- La mise en relation d'investisseurs avant une activité relative à des pratiques sportives avec des prospects

- L'acquisition, la gestion par voie de location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, meublés ou non lui appartenant, ainsi que de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire. l'annexe ou le complément

La participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en locationgérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout obiet similaire ou connexe.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de REIMS.

Pour avis, le Président M2500471



société d'avocats

AMS CONSULT

10 rue Gambetta

Aux termes d'un ASSP en date du 10/01/2025, les Associés de la société «AMS CONSULT», SAS au capital de 1.000 €, dont le siège social est sis à BETHENY (51450), 33 allée du Tourizet, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 879.971.034 ont décidé des modifications suivantes

Président : Monsieur Jean-Luc PERRET, demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE (02190), 4 rue de Prouvais a été nommé Président à compter 11/01/2025 en remplacement de Monsieur Benjamin PERRET démissionnaire.

Siège social : Le siège social a été transféré à VILLENEUVE-SUR-AISNE (02190), 4 rue de Prouvais à compter du 11/01/2025. L'article 4 des statuts a été modifié. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de REIMS fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SAINT-

Mention sera faite au RCS de REIMS et de SAINT-QUENTIN. Pour avis et mention : Monsieur Jean-Luc PERRET, demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE (02190), 4 rue de Prouvais, Président. M2500477

NOTAIRES DE LA VALLEE MAITRE VINCENT CHAMPILOU, NOTAIRE A **CHATILLON SUR MARNE** (51700), 3 RUE DE REUIL.

« G.M.G. »

Suivant délibération en date du 23 décembre 2024 de la société dénommée «G.M.G.» dont le siège est à TINQUEUX (Marne), 11 rue Charles Vanel, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS et identifiée au SIREN sous le numéro 419.800.792.

Il a été procédé à la nomination en sa qualité de Co-Gérant de :

Monsieur Marvin Arsénio Robert GARCIA, Responsable technique, demeurant à REIMS (51100) 31 rue de l'Ecu. Né à REIMS (51100) le 12 juin

Pour avis : Le notaire

EARL « BONTEMPS Chloé »

Capital social : 48 060 € Siège social : 5 rue André Procureur - 51800 VALMY RCS CHALONS EN CHAMPAGNE 410 905 665

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 13 janvier 2025, les associés ont décidé de la réduction du capital social de 4 800 €, le ramenant

M2500486

Pour avis, La gérance.

SCEA « GUISET »

Capital social: 186 735 € Siège social : chez Mme Véronique SAMONIN, 7 Chemin Noyers Revey 51150 TOURS SUR MARNE RCS Reims 385 176 250

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2024, les associés ont décidé des points suivants, à compter de cette même

La nomination de Madame Capucine SAMONIN demeurant 7 Chemin Noyers Revey - 51150 TOURS SUR MARNE en qualité de gérante à compter du 1er janvier 2025. Le retrait de Madame Véronique

SAMONIN. de la gérance à compter du 31 décembre 2024

Pour avis, La gérance M2500487



FCN Vitry-le-François

21, rue Marabais 51300 Vitry-le-François Tel: 03 26 74 21 18

SCI LA VOYE DESSOUS

SCI au capital de 1.524,49 €uros Siège social : Lieudit «la Voye Dessous» 51300 BLACY RCS Châlons en Champagne

Avis de modifications

L'AGO du 27/07/2024 a pris acte de la nomination de M. Eric MAMERI. demeurant 25 rue de Choiset 51300 LOISY SUR MARNE, en qualité de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de M. Gaby MAMERI démissionnaire. Modification sera faite au Greffe du TC de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis. La Gérance

SCEV « JACQUES Rémi »

Capital social : 194.970 €uros Siège social : 1 rue de Montpertuis - 51270 BAYE RCS Reims 380 966 788

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 31 décembre 2024:

Retrait de Monsieur

JACQUES, de la gérance.
- Augmentation du capital social de 10.500 € le portant à 205.470 € par incorporation du compte courant d'associés

- Augmentation du capital social de 1.164.330 € le portant à 1.369.800 € par incorporation de réserves.

Pour avis : La gérance

SCEV « Claude BEAUFORT et Fils »

Capital social : 136.800 €uros

Siège social : 2 rue de la Liberté - 51380 TREPAIL RCS Reims 329 296 867

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 2024, les associés ont décidé des points suivants, à compter de cette même date :

- Transfert du siège social au 5 rue

des Neigettes - 51380 TREPAIL. - Prorogation de la durée de la société de 29 ans.

- Modification de la dénomination sociale: SCEV «Arnaud BEAUFORT

- La nomination de Monsieur Gauthier BEAUFORT, demeurant 5 rue des Neigettes - 51380 TREPAIL en qualité de gérant à compter du 1er janvier 2025. Le retrait de Monsieur Arnaud

BEAUFORT, de la gérance à compter du 31 décembre 2024. Pour avis : La gérance

M2500517

SCEA « BENOIST FRANCOIS »

Capital social : 60.000 €uros Siège social : 51400 CUPERLY RCS Châlons en Champagne 389 103 870

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024, Monsieur François BENOIST a démissionné de ses fonctions de

Pour avis : La gérance M2500551



SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE L'AEROPOSTALE

SCI au capital de 18.000 €uros 35 rue Pierre Curie 51400 MOURMELON LE GRAND 798 546 578 RCS Châlons en Champagne

Avis de démission

Par décision de l'assemblée générale des associés en date du 26/12/2024, a été pris acte de la démission de Madame Isabelle DECORNE de ses fonctions de Co-gérant à effet du 26/12/2024, non remplacée.

Pour avis : Le gérant.

SCEA « DES MOISSONS »

Siège social : 4 chemin des Moissons 51240 NUISEMENT SUR COOLE RCS Châlons en Champagne 431 987 577

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 5 novembre 2024, les associés ont décidé d'augmenter le capital pour le porter à 514.600 €.

Pour avis : La gérance M2500571

MANGIN EGLY **ENTREPRISES**

SAS au capital de 1 500 000 € Siège social : CHE DE LA FONTAINE

LUDOT 51300 VITRY LE FRANCOIS RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE n°402 671 440

Avis de modification

En date du 31/05/2024, l'associé unique a nommé à compter du 31/05/2024 en qualité de commissaire aux comptes titulaire ERNST & YOUNG AUDIT, SAS au capital de 3 044 220 €, ayant son siège social 1-2 PLACE DES SAISONS 92400 COURBEVOIE, immatriculée sous le n°344366315 au RCS de NANTERRE, en remplacement

de DELOITTE & ASSOCIES.

Mention: RCS de CHALONS-ENCHAMPAGNE.



AVOCATS ASSOCIES Centre d'Affaires Colbert 34 rue des Moulins - 51100 REIMS

ARCHE SECURITE PRIVEE

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €uros Siège social : 11 rue Fénélon - 51100 REIMS 931 611 792 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 8 janvier 2025, le Président de la société par actions simplifiée ARCHE SECURITE PRIVEE, des pouvoirs conférés par les statuts a décidé de transférer le siège social du 11 rue Fénélon - 51100 REIMS au 6 Cour Eisenhower - 51100 REIMS à compter du 19 octobre 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des

SIEGE: ANCIENNES MENTIONS : 11 rue Fénélon - 51100 REIMS.

NOUVELLES MENTIONS : 6 Cour Eisenhower - 51100 REIMS. Pour avis : Le président.

15 rue Clovis - 51100 REIMS

Tél. 03 26 87 71 71

etudeclovis@notaires.fr

www.etude-clovis.notaires.fr

SCM INFIRMIER(E)S

DE VERZY Société civile de moyens au capital de 1.500,00 €uros

Siège social 10 rue Irénée Gass - 51380 VERZY 491 000 345 RCS Reims

Suivant acte reçu par Me Patricia BOUCTON-JOLY, notaire à REIMS (51100), la collectivité des associés a décidé de nommer en qualité de cogérant, à compter du 1^{er} janvier 2025 et pour une durée illimitée, M. Antoine DEHU, demeurant à REIMS (51100), 8 rue Léone Lalire.

M^{me} Angélique DOUCET et M. Thomas DE PAUW sont maintenus cogérants.

Le dépôt légal sera effectué au RCS

CHAMPAGNE **ALAIN THIENOT**

Société par Actions Simplifiée Au capital de 4.960.200 €uros Siège social : REIMS (51100) - 14 rue des Moissons

505 065 326 RCS Reims Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale du 23 décembre 2024, la collectivité des associés a été décidé la transformation de la Société

en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour.

Cette transformation entraîne la

publication des mentions suivantes : FORME : ANCIENNE MENTION : SARL. NOUVELLE MENTION: SAS. MANDATS: Organes de direction de

la Société ANCIENNES MENTIONS

Stanislas THIENOT - Demeurant à - Stallistas Trilleto - Bes Moissons, - Théodora, Garance THIENOT - Demeurant à REIMS (51100) - 29, rue

Jeanne d'arc.
NOUVELLES MENTIONS : PRÉSIDENCE : ARVITIS - SAS au capital de 100.021.234 €, ayant son siège social à PARIS (75009) - 10, rue La Fayette, 352 661 029 RCS PARIS, nommée pour une durée illimitée.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Madame

Théodora, Garance THIENOT, née le 25/04/2025 à Clamart (92), demeurant à REIMS (51100) - 29, rue Jeanne d'arc, nommée pour une durée illimitée. La Société «KPMG SA», commissaire aux comptes titulaire, est

restée en fonction.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE: Tout associé peut participer aux assemblées pour lui-même ou comme

mandataire Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente

AGRÉMENT : Les cessions d'actions sont libres entre associés. Dans les autres cas, elles sont soumises à l'agrément de la collectivité des

associés.
Les mentions antérieures relatives aux SARL sont frappées de caducité Mention sera faite au RCS de REIMS.

MANA URA 51

SARL au capital de 5 000 € Siège social : 28 rue des lys 51190 AVIZE RCS de REIMS n°902 039 262

Transfert de siège

L'AGO du 01/01/2025 a décidé le transfert du siège social au 28 rue des compagnons, 51350 CORMONTREUIL à compter du 01/01/2025. Mention : RCS de REIMS

julien Scoupe M2500597

- PETITES AFFICHES MATOT BRAINE -

Marne

TERRANIMO Société par actions simplifiée

au capital de 30.000 €uros Siège social Avenue Marc Hamet Zac de Voitrelle - 51470 ST MEMMIE 501 614 622

RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique en date du 1er Janvier 2025, il résulte que :
- Monsieur CATHELAIN David

demeurant 14 rue du 25^{ème} Régiment d'Artillerie, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE a été nommé à compter de ce jour en qualité de Président en remplacement de Monsieur Thierry PRIOUX, démissionnaire

Monsieur PRIOUX Thierry, demeurant 14 rue du 25eme Régiment d'Artillerie, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE a été nommé à compter de ce jour en qualité de Directeur

Pour avis : Le Président M2500599



GROUPEMONASSIER

Réseau Notarial

THIENOT & ASSOCIÉS

23 rue Libergier - 51100 REIMS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE B.M.R

Société Civile au capital de 1.524,49 €uros porté à 2.835,13 €uros Siège Social 12 rue Kellermann 51100 REIMS 350 468 609 R.C.S. Reims

Aux termes d'un procès-verbal de délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 décembre 2024, déposé au rang des minutes Me THIENOT Notaire à REIMS, le 27 décembre 2024, les associés ont

- d'augmenter le capital d'une somme de 1.310,64 € pour le porter à 2.835,13 €, par la création et l'émission de 86 nouvelles parts sociales ;

- de nommer M^{me} Sabine COGNEVILLE épouse de M. André -Guy COMBREMONT, demeurant 12 rue Kellermann 51100 REIMS, en qualité de cogérant à l'issue de ladite

Les statuts ont été modifiés en

Mention sera faite au RCS de REIMS Pour avis

M2500610

S.A.R.L. **Christian REMY**

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €uros Siège social 28 rue du Sorbie 51480 CUCHERY RCS Reims 420 821 449

L'assemblée générale ordinaire du 1er décembre 2024 valide la nomination de gérance salariée de Madame REMY Jenny demeurant 4 rue Eugène Mercier Pour avis : La gérance.

M2500621

MS AUTO 51

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 12 Boulevard Henry Vasnier, 51100 REIMS 885 146 076 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 14/01/2025. l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 12 Boulevard Henry Vasnier 51100 REIMS au 11 rue du Loup 51420 CERNAY-LES-REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 5 des

Modification sera faite auprès du

POUR AVIS Le Président

EARL « DRAVIGNY-GODBILLON »

Canital social : 102.140,84 €uros Siège social : 33 Grande rue - 51500 ECUEIL RCS Reims 403 174 154

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024, les associés ont décidé du retrait de Monsieur Eric DRAVIGNY de la gérance à compter du 31 décembre

M2500646

EARL « PERNET Stéphane »

Pour avis : La gérance.

Capital social : 8 000 €uros Siège social : 43 Grande Rue 51270 FEREBRIANGES RCS Reims 479 852 584

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2024, les associés ont décidé le retrait de Monsieur Stéphane PERNET, de la gérance à compter de cette même date. Pour avis : La gérance.



GROUPEMONASSIER

Réseau Notarial

THIENOT & ASSOCIÉS

Notaires 23 rue Libergier - 51100 REIMS

SOCIETE GASTON

Société Civile Immobilière au capital de 1.000.00 €uros Siège Social: 19 rue des Jacobins 51100 REIMS 823.911.722 R.C.S. Reims

Aux termes d'un procès-verbal de délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 décembre 2024, les associés ont décidé :

- de prendre acte de la démission de Mme Isabelle MARZIN-DELAMAIN demeurant à REIMS (51100) 19 rue des Jacobins de ses fonctions de cogérante, et de nommer M^{me} Chloé BOYER épouse de M. HAUSHALTER demeurant 67 boulevard Jamin 51100 REIMS, en qualité de nouveau cogérant à l'issue de ladite assemblée générale

- de transférer le siège social de la société de REIMS (51100) 19 rue des Jacobins, à REIMS (51100) 7 rue Gaston Boyer.

Les statuts ont été modifiés en conséquence

Mention sera faite au RCS de REIMS Pour avis

M2500659

FUSION

LEBRONZE ALLOYS

SAS au capital de 12 508 759,45 euros Siège social : Voie de Châlons, RD 977, 51600 SUIPPES 572 196 129 RCS Châlons er Champagne

termes d'une AGE du 30/12/2024, les associés de la société traité de fusion du 15/11/2024 prévoyant l'absorption de la Société LBIS SA, Société de droit étranger suisse au capital de 1000000.00 CHF sise en SUISSE, immatriculée à VAUD sous le N° CHE-190237580 par la société LEBRONZE ALLOYS et notamment les apports effectués et leur évaluation

La société LEBRONZE ALLOYS étant propriétaire de la totalité des actions de la société LBIS SA, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de Châlons-en-Champagne le 18/11/2024. la fusion n'a pas entraîné d'augmentation de capital et la société LBIS SA, a, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion, été immédiatement dissoute sans

Le dépôt légal sera effectué au Tribunal de Commerce de Châlons en

JURIDIQUE ET FISCALE

51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

THIRION

Société par actions simplifiée au capital de 200.000 €uros Siège social : 15 ZI de la Louvière - 51600 SUIPPES B 381 876 564 RCS Châlons en Champagne

Avis d'augmentation de capital et de réduction de capital suite à fusion

Suivant acte sous seing privé en date du 24 octobre 2024, la société BTS, société par actions simplifiée au capital de 380.000 €, dont le siège social est 15 ZI de la Louvière, 51600 SUIPPES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le numéro 821 884 814, a fait apport, à titre de fusion, à la Société THIRION de la totalité de son actif évalué à 783.117 €, à charge de la totalité de son passif. La valeur nette des

apports s'élève à 712.584 €.
En rémunération de l'apport, la société THIRION a augmenté son capital de 195.200 €, pour le porter à 395.200 €, par l'émission de 488 actions nouvelles de 500 € chacune, de même catégorie que les anciennes, entièrement libérées, et attribuées aux associés de la société BTS à raison de une (1) action de la société THIRION contre soixante-dix-huit (78) actions de la société BTS.

La société BTS détenant 500 actions de la société THIRION, ces actions ont été annulées et le capital de la société THIRION a été réduit, en conséquence, d'une somme de 200.000 € pour être ramené de 395.200 € à 195.200 €.

Des termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société THIRION en date du 30 décembre 2024 et du procès-verbal de l'Assemblée générale Extraordinaire de la société BTS en date du 30 décembre 2024, il résulte que le projet de fusion a été approuvé, que la fusion est devenue définitive le 30 décembre 2024 et que la société THIRION a la jouissance des biens depuis la date 1er juillet 2024.

En conséquence de l'augmentation de capital ainsi que de la réduction de capital qui en a suivi. les articles 6 et 7 des statuts relatifs aux apports et au capital social ont été modifiés en conséquence. Pour avis : Le Président

M2500453



PASSION MALTS

iété par actions simplifiée au capital de 20 000 euros ge social : 8 rue du Port - 51360 BEAUMONT SUR VESLE 821 638 996 RCS REIMS

Avis de fusion

Aux termes du procès-verbal des délibérations en date du 23 décembre 2024, l'Assemblée Générale Mixte des associés de la société PASSION MALTS a approuvé le projet de fusion signé le 20 nbre 2024 avec la société MALTS CONCEPTS, société absorbée société par actions simplifiée au capital de 200.000 €, dont le siège social est fixé 8 rue du Port 51360 BEAUMONT SUR VESLE, identifiée sous le n°844 470 062 RCS REIMS. La société PASSION MALTS, étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société PASSION MALTS CONCEPTS, absorbée, l'apport n'a pas été rémunéré par une augmentation de capital et la société PASSION MALTS CONCEPTS a été dissoute sans liquidation à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société PASSION MALTS, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion à date du 31 décembre 2024 minuit tel que stipulé au chapitre IV du traité de fusion. L'opération donne lieu à un boni de fusion s'élevant 230.962 €. PASSION MALTS l'intégralité des activités de PASSION MALTS CONCEPTS, et conserve à cet effet l'enseigne commerciale PASSION MALTS CONCEPTS.

Pour avis : Le président M2500545

CONVOCATION

Union Viticole de Développement Champenois

Union de coopératives agricoles à capital variable CD 40 A RCS de Reims n° 428 670 889

Avis de convocation -Assemblée Générale Ordinaire

Générale Ordinaire L'Assemblée de clôture de liquidation de l'Union de Coopératives Agricoles «Union Viticole de Développement Champenois» se réunira le 31 janvier 2025 à 9h siège social de l'Union, situé 51530 Chouilly - Plumecoq, CD 40 A sur convocation de la liquidatrice, Véronique BLIN.

Les associés coopérateurs auront à délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport de la liquidatrice sur les opérations de liquidation et sur le compte

définitif de liquidation Examen et approbation du compte définitif de clôture de liquidation
- Quitus à la liquidatrice et décharge

de son mandat Clôture de liquidation

Pouvoirs pour l'accomplissement des

POURSUITE D'ACTIVITE



FCN Reims Farman 7 rue Gabriel Voisin B.P. 318

51688 REIMS CEDEX 2 Tél.: 03.26.09.24.66

KART' RACE

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 €uros Siège social Rue de Berru 51420 WITRY LES REIMS 820 680 353 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 27 octobre 2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La gérance

M2409980

SARL « PPPA KUNYSZ »

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €uros Siège social

64 avenue du docteur Justin Jolly 51240 LA CHAUSSÉE-SUR-MARNE RCS Châlons-En-Champagne 830 417 580

Suivant délibération de l'assemblée nérale extraordinaire du 2024, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223 -42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS -EN-CHAMPAGNE .

Pour avis : Le représentant légal. M2500406

HÔME **ASSURANCES**

SAS au capital de 1.000 €uros Siège social : 7 rue pierre Salmon 51430 BEZANNES

L'AGE du 30/10/2024 a décidé la continuation de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Mention au R.C.S. de REIMS.

CASSE CROUTE

LATIN SARL au capital de 8 000 € Siège social : 13 Place Drouet D'ERLON 51100 REIMS RCS de REIMS n°401 958 095

Avis de poursuite d'activité

L'AGE du 15/01/2025 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital

Mention au RCS de REIMS.

DISSOLUTION

DE SOCIETE



FCN Sézanne

33 rue Aristide Briand BP 64 - 51120 SEZANNE Tél.: 03.26.80.53.30

MARN ALU

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 5.000 €uros Siège : 33 rue Aristide Briand 51120 SEZANNE Siège de liquidation : 33 rue Aristide Briand 51120 SEZANNE 830 496 675 RCS Reims

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Gérald ROSSI, demeurant 22 Grande Rue - 10170 LES GRANDES CHAPELLES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 33 rue Aristide Briand - 51120 SEZANNE C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS. en annexe au Registre du commerce et des sociétés

Pour avis : Le liquidateur M2414285

ELLIPSE

SAS au capital de 4.000 €uros Siège social : 8 rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS RCS Reims 841 643 463

Par décision du président du 31/12/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2024, il a été nommé liquidateur(s) M^{me} ROLAND BRIGITTE demeurant au 47 rue des Telliers - 51100 REIMS et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le

liquidateur. Mention en sera faite au RCS de REIMS. M2500430

LMJ IMMO

Société civile immobilière en liquidation Au capital de 1.000 €uros Siège social : REIMS 51100 - 8 Allée Paul Halary Siège de liquidation 8 Allée Paul Halary - 51100 REIMS 813 214 822 RCS Reims

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 Décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les

délibérations de ladite assemblée Elle a nommé comme liquidateur Jérôme MORLET, demeurant 249 quater rue de Courlancy - 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins

de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 8 Allée Paul Halary 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS. en annexe au Registre du commerce et des sociétés

Pour avis : Le Liquidateur

CARP & DEMS

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 €uros Siège social: 319, rue Saint Vincent 51420 NOGENT L'ABBESSE Siège de liquidation : 2, rue de la Procession 51100 REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 30.11.2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable.

909 233 058 RCS Reims

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Mattéo DEMBSKI, demeurant 319, rue Saint Vincent - 51420 NOGENT L'ABBESSE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est fixé 2, rue de la Procession - 51100 REIMS.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS en annexe au Registre du commerce et des sociétés

Pour avis : Le liquidateur

SOLOPACK

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 1 000 €uros Siège social : 4 Rue de la Haute Borne 51530 CHOUILLY Siège de liquidation : 4 Rue de la Haute Borne 51530 CHOUILLY 948 379 573 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 30 décembre 2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel

Monsieur Thierry CAMUS, demeurant 4 Rue de la Haute Borne, 51530 CHOUILLY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Rue de la Haute Borne 51530 CHOUILLY, C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et

Pour avis : Le liquidateur M2500336

Marne



FCN Sézanne 33 rue Aristide Briand BP 64 - 51120 SEZANNE Tél.: 03.26.80.53.30

L'ATELIER HBC

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1.500 €uros Siège social : 1 rue du Faubourg de Paris 51210 MONTMIRAIL Siège de liquidation : 1 rue du Faubourg de Paris 51210 MONTMIRAIL

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2024, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

789 244 175 RCS Reims

Madame Anaïs LAURENT, demeurant Chez M^{me} Candy TEROSIER 16 rue de la Prairie 51210 MONTMIRAIL, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1 rue du Faubourg de Paris 51210 MONTMIRAIL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et

Pour avis : Le Liquidateur. M2500425

JALA IMMO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 000 euros Siège social : 7 rue Saint Rémi 51500 SILLERY 844 571 976 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2024 à 11h, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Gaëtan STAEGLE. Monsieur demeurant 7 rue Saint-Rémi 51500 SILLERY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 7 rue Saint-Rémi 51500 SILLERY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS

Pour avis Le Liquidateur M2500640



SCI LOEAN

Capital : 2.000 €uros Siège social 6 rue du Général de Gaulle 51360 VAL DE VESLE R.C.S.: 830 554 887 Reims

Dissolution anticipée

Aux termes d'un procès-verbal du 14 janvier 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette même date, et sa mise en liquidation amiable.

Laurent SOULAS, SAINTE-ROSE (97115) 24 Lotissement Mont Sofa (Guadeloupe), a été nommé en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les étendus.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société, adresse où doit être envoyée la correspondance Pour avis : Me Romain SHALGIAN.

L'HEUREUX PERE **GOURMAND**

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 4.000 €uros Siège : 1 rue de la Suippe 51490 ST MARTIN L'HEUREUX Siège de liquidation 1 rue de la Suippe 51490 ST MARTIN L'HEUREUX 831 128 442 R.C.S. Reims

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Jean -Baptiste PREVOT, demeurant 1 rue de la Suippe - 51490 ST MARTIN L'HEUREUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1 rue de la Suippe - 51490 ST MARTIN L'HEUREUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la

liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des



SCP Béatrice GODARD Julien REMY & Anne GIRARD Notaires associés 24 avenue Foch 57000 METZ

Pour avis : Le liquidateur.

LES CHENES D'ALSACE

Société civile immobilière au capital de 30.300.00 €uros Siège social : 28 rue du Petit Guyancourt 51220 CORMICY R.C.S. de Reims SIREN 819 998 097

Dissolution

L'Assemblée générale extraordinaire

du 09/12/2024 a :
- Décidé la dissolution anticipée de la

société à compter du 09/12/2024 ; - Nommé comme liquidateur Monsieur Hubert BUÉ, demeurant 28 rue du Petit Guyancourt - 51220 CORMICY;

- Fixé le siège de la liquidation : 28 rue du Petit Guyancourt - 51220 CORMICY, où doit être adressée toute correspondance, ou notifié tout acte concernant la liquidation. Dépôt et mention au R.C.S. de

M2500577

Pour avis : Le liquidateur



SCCV RUE DU MOULIN BRULE

SCCV RUE DU MOULIN BRULE SCCV au capital de 1.000 €, siège social : 3 rue de Chenay - 51220 MERFY, 885 395 137 R.C.S. REIMS. Par décision de l'assemblée générale du 18/12/2024, il a été décidé de la dissolution de la société, de nommer en qualité de liquidatrice la société MDI, EURL au capital de 3.000 €, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 811 648 534 dont le

siège social est situé 3 rue de Chenay - 51220 MERFY, représentée par Monsieur Daniel Pascal Paul SOZZI, demeurant 41 rue Jean Jaurès, La Neuvillette - 51100 REIMS et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au greffe du tribunal de commerce de REIMS.



FCN Reims Moissons 7 Rue Gabriel Voisin – CS80018 51686 REIMS CEDEX 2

HERITAGE DE TELMONT

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 15.622 €uros

Siège : 1 Avenue de Champagne 51480 DAMERY Siège de liquidation 73 Boulevard du Général Leclero à REIMS (51100) 413 060 559 RCS Reims

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire réunie le 3 janvier 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bertrand LHOPITAL, demeurant 73 Boulevard du Général Leclerc à REIMS (51100), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles

pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 73 Boulevard du Général Leclerc à REIMS (51100). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et

Pour avis : Le Liquidateur. M2500216

CLOTURE

DE LIQUIDATION

AL INVEST Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 1 000 euros Siège : 215 AVENUE DE LAON 51100 REIMS Siège de liquidation : 215 AVENUE DE LAON 51100 REIMS 820 222 461 RCS REIMS

iuin 2024 au 215 AVENUE DE LAON Julii 2024 au 215 AVENDE DE LAON, 51100 REIMS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Laurent VERPLANCK, demeurant 40 Rue Fernand Lecroart, 60060 Nouville a forcin de con-59960 Neuville-en-ferrain, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du

jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur



oneIP&B_ secure SAS en liquidation au capital de

5 000 €uros Siège Social 23 Rue Robert Fulton - 51100 REIMS RCS Reims 902 071 422

L'Assemblée du 31/12/2024, approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de M2500563

PROPULSE

Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation Au capital de 1 000 euros Siège social : 5 RUE DOCTEUR THOMAS 51100 REIMS Siège de liquidation : 5 RUE DOCTEUR THOMAS 51100 REIMS 883 021 305 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 17 décembre 2024 au 5 RUE DOCTEUR THOMAS, 51100 REIMS, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Julien BARBIER, demeuran 5 Rue du Docteur Thomas, 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis Le Liquidateur



ASSURANCES BDF

Société En Nom Collectif en liquidation au capital de 1.000 €uros 35, rue Courmeaux 51100 REIMS RCS Reims 838 956 787

Avis de clôture de liquidation

Aux termes de décisions en date du 31 décembre 2024, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30 novembre 2024, déchargé Monsieur Régis BRION, demeurant à REIMS (51100), 42, rue Cérès, de son mandat de Liquidateur lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture des opérations de

liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Mention sera faite au RCS de REIMS. Pour avis : Le liquidateur M2500136



DataFlexService

SAS en liquidation au capital de 1.500 €uros Siège Social : 23 Rue Robert Fulton - 51100 REIMS RCS Reims 848 261 780

L'Assemblée du 31/12/2024, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de

ADCV

en liquidation Au capital de 5 000 euros Siège social : 9, rue du Puits au Pivot 51220 CORMICY Siège de liquidation : 133 lotissement de la souche 02150 SISSONNE 850 893 298 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2024 à 11h au siège de liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Clément VENON demeurant 133 lotissement de la souche 02150 SISSONNE de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la

gestion et a promone la ciolate de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

SCP Béatrice GODARD Julien REMY & Anne GIRARD Notaires associés 24 avenue Foch 57000 METZ

LES CHENES **D'ALSACE**

Société civile immobilière au capital de 30.300,00 €uros Siège social : 28 rue du Petit Guyancourt 51220 CORMICY R.C.S. de Reims SIREN 819 998 097

Clôture de liquidation

L'Assemblée générale extraordinaire en date du 09/12/2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur. Monsieur Hubert BUÉ demeurant 28 rue du Petit Guyancourt 51220 CORMICY, l'a déchargée de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter du

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS - radiation au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.



EXPERTISE COMPTABLE REIMS - AIX EN PROVENCE - FREJUS

SCCV RUE DU MOULIN BRULE

SCCV RUE DU MOULIN BRULE. SCCV ROE DU MOULIN BROLE, SCCV en liquidation, au capital de 1.000 €. Siège de liquidation : 3 rue de Chenay - 51220 MERFY, 885 395 137 R.C.S. REIMS. Par décision de l'assemblée générale du 18/12/2024 il a été décidé d'approuver le compte définitif de liquidation, de décharger la société MDI, représentée par Monsieur Daniel Pascal Paul SOZZI, de son mandat de liquidatrice, de donner à cette dernière quitus de sa gestion et de constater la clôture de la liquidation à compter du 18/12/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre. M2500602

CARP & DEMS

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1.000 €uros Siège social : 319 rue Saint Vincent 51420 NOGENT L'ABBESSE Siège de liquidation : 2 rue de la Procession 51100 REIMS 909 233 058 R C S Reims

L'assemblée réunie le 30/11/2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Mattéo DEMBSKI, demeurant 319 rue Saint Vincent - 51420 NOGENT L'ABBESSE, de son mandat liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S. et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur M2500636

RÉDACTION

BUSSON Benjamin 03.26.08.38.31 **DESANTI** Nastasia 03.26.08.38.32

redaction.pamb@legalnet.org

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

DISTRI MEDIA

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 000 €uros Siège social : 1 ALLÉE ALBERTO SANTOS DUMONT, 51100 REIMS 909 587 453 RCS Reims

Par décision du 30 décembre 2024 la société HOLDING REIMS GROUP Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 901 000 euros, dont le siège social est 10 RUE DU TEMPLE 51220 HERMONVILLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 902 839 810 RCS REIMS a, en sa qualité d'associée unique de la société DISTRI MEDIA, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de

l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne transmission universelle du patrimoine de la société DISTRI MEDIA au profit de la société HOLDING REIMS GROUP, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

oppositions doivent être Les présentées devant le Tribunal de commerce de REIMS, 55-57 rue Thiers, CS 80034, 51724 REIMS CEDEX

M2410301

Pour avis : La Présidente

JURIDIQUE ET FISCALE

3 rue Jean Mermoz 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

BTS

Société par actions simplifiée au capital de 380.000 €uros Siège social : N° 15, ZI de la Louvière 51600 SUIPPES RCS Châlons en Champagne B 821 884 814

Avis de dissolution

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2024, celle-ci a approuvé le traité établi par acte sous seing privé en date du 24 octobre 2024, et portant fusion par absorption de sa Société par La société THIRION, société par actions simplifiée au capital de 200.000 €, dont le siège social est 15 ZI de la Louvière - 51600 SUIPPES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le numéro 381 876 564.

la dissolution, sans liquidation, de la société BTS, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la société THIRION et les actions émises en augmentation de son capital par la société THIRION étant directement et individuellement remises à chaque associé de la société BTS à raison de une (1) action de la société THIRION pour soixante-dix-huit (78) actions de la société BTS.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société THIRION en date du 30 décembre 2024, ayant approuvé le traité de fusion et augmenté son capital. la fusion et la dissolution de la société BTS sont devenues effectives à cette

Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

Marne



34 rue des Moulins - 51100 REIMS

PASSION MALTS CONCEPTS

capital de 200 000 euros Siège social : 8 rue du Port 51360 BEAUMONT SUR VESLE 844 470 062 RCS REIMS

Avis de dissolution

termes du des délibérations en date du 23 décembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société PASSION MALTS, société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 20.000 €, dont le siège social est fixé 8 rue du Port 51360 BEAUMONT SUR VESLE, identifiée sous le numéro 821 638 996 RCS REIMS a approuvé le projet de fusion établi par acte sous signature privée en date du 20 novembre 2024 avec la société PASSION MALTS CONCEPTS, ainsi que les apports effectués et leur évaluation.

La société absorbante propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société absorbée depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la société PASSION MALTS CONCEPTS s'est trouvée dissoute sans liquidation l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société PASSION MALTS qui a constaté la réalisation définitive de la fusion à date du 31 décembre 2024 minuit tel que stipulé

au chapitre IV du traité de fusion.
PASSION MALTS co continue l'intégralité des activités de PASSION MALTS CONCEPTS, et conserve à cet effet l'enseigne commerciale PASSION MALTS CONCEPTS.

AVIS DIVERS



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX Mes PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT

M^{me} Monique **LAVIGNE**

Avis de saisine de légataire universel

date du 28 novembre 2019 : Madame Monique Denise LAVIGNE, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS, Marne, 13 rue de l'Union Foncière, née à LUNERY Cher le 22 Août 1935 retraitée, veuve de Monsieur Georges Arthur ROUSSIN, décédée à REIMS, Marne, le 27 Octobre 2024 a consenti

Ledit testament a fait l'obiet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel ROGE, notaire à GUEUX, 23, avenue de Reims, le 7 janvier 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les

conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emmanuel ROGE, Notaire à GUEUX, 23 avenue de Reims, référence CRPCEN: 51066.

Plurial Novilia (6)

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT : 2 allée Claude Monet - T2 au 3^{èm} étage - 48,34 m² Carrez - lot 31⁴ - DPE : D - 100 000 € - réf : ER.11396 Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc

social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL

Renseignements: 06 23 78 24 70 Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale

Remise des offres* : Par mail Offre et prix soumis à condition de

ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

Plurial Novilia[®]

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :

134 rue Brossolette - T2 au 8ème étage - 50,11 m² Carrez - lot 53 - DPE : D - 96 500 € - réf : ER.08914

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL

Renseignements: 06 37 03 55 14 Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de

'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail Offre et prix soumis à condition de

ressources* Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.



M. Jean Pierre JUNIET

Envoi en possession en l'absence d'héritiers réservataires Article 1378-1 du Code de procédure civile

Par testament olographe en date à REIMS (51100), du 15 novembre 2019 Monsieur Jean Pierre Désiré JUNIET, Monsieur Jean Pierre Désiré JUNIET, en son vivant peintre en bâtiment en retraite, ayant demeuré à REIMS (51100), 42 rue de la Seine Maritime, Né à REIMS (51100), le 28 août 1941.

Célibataire. Non soumis à un pacs ou partenariat,

De nationalité française. Décédé à REIMS (51100), le 20 décembre 2024

A institué un ou plusieurs légataires

universels. Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Marc JAMANN, notaire à REIMS (51100), 34A boulevard De La Paix, notaire chargé du règlement de la succession. Pour avis

MIle Marie-France COUSIN

Avis de saisine de légataire universel -Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile -Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 février 2019, Mademoiselle Marie-France Nicole COUSIN, en son vivant retraitée, demeurant à POURCY (51480) 16 rue Jean Jaurès, née à POURCY (51160), le 16 mars 1954, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, de nationalité française résidente au sens de la réglementation fiscale, décédée à POURCY (51480) (FRANCE), en son domicile, le 16 octobre 2024

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Benoît MOITTIE notaire à EPERNAY (51200) 9 rue Jean Chandon

Moët, le 15 janvier 2025. Suivant acte reçu par Maître Benoît MOITTIÉ, notaire à EPERNAY, le 15 janvier 2025, aux termes duquel il a constaté que le légataire remplit les conditions de sa saisine

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Benoît MOITTIÉ, notaire susnommé, référence CRPCEN : 51025, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NIMES (30000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en

Pour insertion: Le notaire. M2500622

AVIS

ADMINISTRATIF

Commune de CHALTRAIT

Instauration du Droit de Préemption Urbain (DPU)

délibération n°2024 12 12 1 du 12 décembre 2024, le conseil de la commune de CHALTRAIT a décidé d'instaurer un droit de préemption urbain sur plusieurs parcelles situées en zone constructible de la carte communale à savoir les parcelles cadastrales B70 B62, B65, B247, B152, B153, B164 B138 et B027 en vue de l'extension du cimetière communal, de la construction d'une salle communale et d'un parking accessibles aux personnes à mobilité réduite, de l'aménagement d'une annexe à la mairie accessible aux personnes à mobilité réduite et de l'aménagement d'un espace ludique intergénérationnel.

La délibération est affichée en mairie pendant un mois à compter du 17 janvier 2025. Elle est consultable avec le plan annexé, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. M2414570

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. PIERRU Dino décédé le 07/07/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808125620.

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 16/12/2024 la Directrice départementale des Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. LENOBLE Erick décédé le 31/05/2024. Réf. 0808139218. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2500495

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en ate du 08/08/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. MILLER Thierry décédé le 27/11/2023. Réf. 0808133061. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2500496

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

Maîtres BOUFFIN, **MARCHAND**

51120 SEZANNE

EPOUX COFFINET

Avis de changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Me

Xavier BOUFFIN, le 3 janvier 2025 : Monsieur Daniel, Gilbert COFFINET, et Madame Renée, Marcelle, Lucie ROUSSEAU, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 58 rue de Ceux de la Libération.

Nés, savoir : Monsieur à BROYES (51120), le 25 juillet 1947. Madame à EPERNAY (51200), le 24 avril 1946. De

nationalité Française.

Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de SEZANNE (51120), le 27 avril 1968 ; ledit régime subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure ainsi déclaré.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle prévu par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions seront reçues dans les formes prescrites par l'article 1300 -1 du Code de procédure civile dans un délai de trois mois à compter de cette publication, en l'étude notariale, à SEZANNE, où domicile est élu.

Pour avis : Maître Xavier BOUFFIN, notaire. M2500371

EPOUX CUSATIS-EMMANUEL

Suivant acte recu Karen PERCHERON-TILLOY , Notaire Associé de la Société Civile

Professionnelle «Karine PARMENTIER
- Karen PERCHERON-TILLOY», titulaire d'un Office Notarial à SAINTE -MENEHOULD, Place de Guise, CRPCEN 51013, le 4 décembre 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime

de la séparation de biens entre : Monsieur David Raymond Vincent CUSATIS, agent logistique, et Madame Daphné EMMANUEL, prothésiste ongulaire demeurant ensemble à SAINTE-MENEHOULD (51800) 10 rue Sainte Catherine

Monsieur est né à CHALONS-EN -CHAMPAGNE (51000) le 13 janvier

Madame est née à FORT-DE-FRANCE (97200) le 17 février 1982. Mariés à la mairie de SAINTE-MENEHOULD (51800) le 27 novembre 2021 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire

TRIBUNAL DE

COMMERCE DE REIMS

Jugement du 14 janvier 2025

SARL OUVERTURES BY REIMS, 8 Rue du Capitaine Georges Madon, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 509 486 437. Travaux de menuiserie bois et PVC. Jugement arrêtant le plan de cession et prononcant la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire et désignant la SELARL Amandine RIQUELME (Me Amandine RIQUELME) liquidateur judiciaire

CHAMPAGNE ARDENNE **DISTRIBUTION MUSIK**, 90 Rue Camille Lenoir, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 483 205 183. Commerce de détail d'autres équipements du foyer. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13. Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims.

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 14 janvier 2025

SARL ALBA TATOUAGE, 10 Place du Monument, 51170 Fismes, RCS Greffe de Reims 903 225 480. Autres services personnels n.c.a. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Août 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS MSH SERVICES, 10 Avenue du Président Kennedy, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 852 333 251. Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Décembre 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de M2500537

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du 7 janvier 2025

SARL Pizzolas. 7 Allée des Dragons. 51200 Épernay, RCS Greffe de Reims 853 863 108. Restauration de type rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 26 Novembre 2024 , désignant mandataire judiciaire Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. M2500354

Jugement du 14 janvier 2025

SARL LADEKO, 35B Rue des Carelles, Mareuil sur Ay, 51160 Ay-Champagne, RCS Greffe de Reims 850 996 067. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononcant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 30 Novembre 2024 , désignant mandataire judiciaire Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17. quai de la Villa - 51200 Epernay, Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce.

TRIBUNAL DE

COMMERCE EXTÉRIEUR

CLOTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

CHEF ET CIE

3 Impasse Labotte Hameau de Ponchaux - 02110 BEAUREVOIR RCS SAINT QUENTIN: 500 977 947 Etablissement(s) secondaire(s) : Place de la Gare - 51170 FISMES. RCS REIMS: 2008 B 114.

Par jugement du tribunal de commerce de SAINT QUENTIN en date du 10/01/2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

PLAZA REIMS THILLOIS

THILLOIS THILLOIS. RCS REIMS : 422 654 095. Etablissement(s) secondaire(s) : Zac de THILLOIS - 51370 THILLOIS. RCS REIMS: 1999 B 210.

Par jugement du tribunal de commerce de ROUEN en date du 7 janvier 2025, ouvrant une procédure de redressement judicaire de PLAZA REIMS THILLOIS, ZAC de Thillois 51370 Thillois (RCS REIMS 422 654 095) administrateur judiciaire SELARL FHBX missions conduite par Me Nathalie LEBOUCHER, 60 avenue Gustave Flauvert 76000 ROUEN avec mission d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion Mandataire judiciaire : Me Béatrice PASCUAL 10 Rue de la Poterne 76000 ROUEN, date de cessation des paiements : 01/05/2024. M2500404

Référence :

AM30

L Abbé, Mas de L'Abbé Numéro 9 - 30220 SAINT LAURENT D'AIGOUZE. RCS NIMES: 952 320 711. Etablissement(s) secondaire(s) 97 rue Gambetta - 51100 REIMS. RCS REIMS: 2023 B 1023.

Jugement du Tribunal de Commerce de NÎMES en date du 15/01/2025 ouvrant la procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : SELARLU SPAGNOLO STEPHAN 285 rue Gilles Roberval Parc Kennedy Bâtiment C1-Cs 52030 30915 NÎMES. Date de cessation des paiements M2500645

Matot Braine

s'occupe de vos annonces dans toute la France

annoncelegale.pamb @legalnet.org

03 26 40 21 31

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

CONSTITUTION

DE SOCIETE



REMK

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros social : 5 rue Jacqueline Auriol 08090 AIGLEMONT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AIGLEMONT (08090) du 10 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : REMK

Siège : 5 rue Jacqueline Auriol, 08090 AIGLEMONT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger la propriété l'acquisition, la cession et la gestion de valeurs mobilières, titres de placement et de tous autres instruments financiers, y compris la prise de participation, directe ou indirecte, dans toute Société ou groupement ayant une activité civile, agricole, viticole, commerciale, industrielle, immobilière

ou financière ; L'activité de marchands de biens ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de ces activités financières ; La réalisation à tire purement interne au groupe de toutes prestations administratives, financières, commerciales, comptables, informatiques et de gestion ; La mise en oeuvre de la politique générale du groupe et l'animation des Sociétés qu'elle contrôle exclusivement, conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; La coordination et le contrôle, notamment budgétaire et financier, des Sociétés du groupe ainsi formé ; Et généralement toutes les opérations, tout acte de gestion, d'advisitations un de dispositions

d'administration ou de dispositions pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Président : Monsieur Christophe

BRADFER, demeurant à AIGLEMONT (08090), 5 rue Jacqueline Auriol. Directeur général : Madame Elena GABOR DRAGANOIU, demeurant à AIGLEMONT (08090), 5 rue Jacqueline

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN. POUR AVIS Le Président

RS CLIM

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros Siège social : 2 rue de la tour 08310 ST ETIENNE A ARNES

Aux termes d'un acte SSP en ate à SAINT ETIENNE A ARNES du 13/01/2025, il a été constitué une suivantes

Forme: SASU

Dénomination : RS CLIM

Siège : 2 rue de la tour 08310 ST ETIENNE A ARNES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital: 1 500 euros Objet : installation, dépannage

et maintenance des systèmes de climatisation/chauffage/pompe à chaleur et eau chaude sanitaire Président Romain SALVAT

demeurant 2 rue de la tour 08310 ST La Société sera immatriculée au RCS

de Sedan

POUR AVIS Le Président M2500479



1 rue du Val de Vence - BP 10015 08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX 7 rue Pasteur - BP 14

08800 MONTHERME 30 rue Contamine - 08600 GIVET

WINCKLER INDUSTRY

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €uros Siège social : 1 rue du Baquet - 08800 THILAY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à THILAY du 09/01/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

FORME : Société par actions simplifiée DÉNOMINATION : WINCKLER INDUSTRY. WINCKLER

SIÈGE : 1 rue du Baquet - 08800

quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. CAPITAL : 10.000 €.

OBJET : Négoce de fournitures et équipements industriels.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix

qu'il possède ou représente d'actions. AGRÉMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la

sont soumises a l'agrement de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Monsieur Xavier WINCKLER, demeurant 27 rue du Mont Olympe, 08000 CHARLEVILLE **MEZIERÉS**

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN M2500378



JM

Société civile immobilière au capital de 100 €uros Siège social : 56 Promenade du Fond des Buses 08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 8 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME SOCIALE : Société civile

DÉNOMINATION SOCIALE : .IM SIÈGE SOCIAL : 56 Promenade Fond des Buses - 08200 SEDAN.

OBJET SOCIAL : - l'acquisition l'administration et l'exploitation par bail location ou autrement de tout immeuble biens bâtis et autres biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition,

échange, apport ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce

t des sociétés. CAPITAL SOCIAL : 100 €, constitué

uniquement d'apports en numéraire. GÉRANCE : Madame Ophélie FLORIN demeurant 56 Promenade du Fond des Buses 08200 SEDAN. CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis

dans tous les cas, agrément obtenu à Immatriculation de la Société au

Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance M2500461



RD USINAGE

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros Siège social : 25 rue d'en bas 08450 HARAUCOURT

Avis de constitution

privée en date à HARAUCOURT (08450), du 13 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Dénomination : RD USINAGE

25 rue d'en bas, 08450 Siège : 25 | HARAUCOURT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital: 5 000 euros Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : la fabrication, la modification, la transformation, l'usinage et le décolletage de toutes matières industrielles L'achat et la vente de toutes matières premières ; Toutes opérations telles que prestations de services, achat et vente, obtention et exploitation de tous brevets, se rattachant à cette activité. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation. l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités la participation, directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation

de cet objet. Président DELHOMME, Monsieur Renaud demeurant HARAUCOURT (08450), 25 rue d'en

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés

Pour avis : Le Président M2500536

ANK

Par acte SSP du 04/01/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes DÉNOMINATION : ANK.

OBJET SOCIAL Acquisition administration, gestion de tous biens immobiliers, Toutes activités de Marchand de Biens ; Location nue ou meublée de tous biens immobiliers ; Travaux, rénovation et ameublement de tous hiens immobiliers

SIÈGE SOCIAL : 5 ter rue du Poteau 08600 RANCENNES.

1.000 €.

DURÉE : 99 ans. PRÉSIDENT : M^{me} KREBS Nabila demeurant 5 ter rue du Poteau - 08600

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout associé peut participer aux Assemblées

CLAUSE D'AGRÉMENT : Cession libre entre associés et sur agrément

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de

COMPTABILITÉ

DEPIERREUX Carole 03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org

LE COULMIER

Par acte authentique du 10/01/2025 reçu par Me Lucille BOURDAIRE Notaire à ROZOY SUR SERRE, il a été constitué a ROZOY SUR SERRE, II a ete constitue une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : LE COULMIER Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés l'acquisition, la prise à bail, la location -vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles, - la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte, - la réfection, la rénovation. la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination, - l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux - l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, - toutes opérations destinées la réalisation de l'objet social notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce par voie d'hypothèque pour autrui, Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'obiet ci-dessus défini pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. Siège social: Le Coulmier 08220 CHAUMON7 PORCIEN. Au capital de : 21 010 €. Mode de cession de parts sociales : Libre entre associés. Durée de la société : 99

GERANCE

FRAILLICOURT.

FIN DE GERANCE

ans à compter de son immatriculation au

RCS de Sedan. Gérance : M. BOURLET Romain Bernard Jean-Noël demeurant 10 rue de la Fontaine d'Ardenne 08220



Etude de Me Séverine

3 rue des Jardins Laramé 08230 ROCROI

M. Pascal PONSINET M^{me} Karine GRANGENETTE / **AU PALAIS GOURMAND**

Suivant acte reçu par Maître Séverine FILAINE, notaire associée de la Société par actions simplifiée dénommée «SEVERINE FILAINE» titulaire d'un Office Notarial à ROCROI, 3 rue des jardins Laramé, le 15 janvier 2025, Monsieur Pascal Michel PONSINET,

et Madame Karine Jeanne Betsy GRANGENETTE, demeurant ensemble à POIX TERRON (08430), 8, chemin des

Ont donné en LOCATION GERANCE La société dénommée AU PALAIS GOURMAND, Société à responsabilité limitée au capital de 20.000,00 €, ayant son siège social à FLIZE (08160), 45, rue de Sedan, identifiée au SIREN sous le numéro 849 480 694 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de

Un fonds de commerce de BOULANGERIE-PATISSERIE, exploité à VRIGNE AUX BOIS, 24 Rue de la République, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 849 480 694, RCS SEDAN, à compter du 27 janvier 2025 pour une durée de dix huit (18) mois, renouvelable par tacite reconduction.

Pour unique insertion M2500611

MODIFICATION

DE STATUTS

EARL « LACROIX »

Société civile agricole au capital de 183.915 €uros 2 rue de l'Eglise - 08400 LIRY 324 630 243 R.C.S. Sedan

Par ASSP du 03/01/2025 les associés ont décidé à compter du 31/12/2024 :

- De procéder l'augmentation du capital social pour le porter à un montant de 583.935 € ;

- D'accepter la démission de M^{me} Monique LACROIX, demeurant 2 rue de l'Eglise à LIRY de ses fonctions de

Pour avis : La gérance.

SCEA DU MUGUET

98.445 €uros Chez Monsieur Hervé GUIDEZ 28 GRANDE RUE 08220 SAINT QUENTIN LE PETIT 327 460 978 RCS Sedan

Par ASSP du 10/01/2025, les associés ont accepté la démission de M^{me} GUIDEZ-LEBRUN Catherine, demeurant 28 Grande rue à SAINT QUENTIN LE PETIT (08), de leurs fonctions de gérants à compter du 31.12.2024 M. Thibault JAROT, demeurant 6

rue de la Barrière à LA SELVE (02) a été nommé gérant pour une durée indéterminée

Le siège social est transféré au 5 rue des Ebauches à SAINT QUENTIN LE PETIT (08220)

Pour avis, le Gérant,

M2500379

I.D.S.

Société par actions simplifiée au capital de 1.519.916,70 €uros Siège social :

7 Rue Camille Didier - ZI de Mohon 08000 CHARLEVILLE MEZIERES 399 093 970 RCS Sedan

En date du 31 décembre 2024 et conformément aux statuts de la société, Monsieur Jean-François AERTGEETS demeurant Leopoldlaan, 1 - appartement 4.1, 8300 KNOKKE-HEIST, Belgique, est devenu Président en remplacement de Monsieur Philippe AERTGEETS, décédé ce même jour

M2500382

SCI DU 4 RUE CAMILLE DIDIER

Société civile immobilière au capital de 1.000 €uros Siège social : 4 rue Camille Didier 08000 CHARLEVILLE MEZIERES 902 887 777 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 20 décembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 4 rue Camille Didier - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au Rue Jules Fuzelier, ZAC du Bois Fortant - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, et ce à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

M2500390

CAJ

Société par actions simplifiée à associée unique au capital de 5.000 €uros 12 Rue Bourbon 08000 CHARLEVILLE MEZIERES 953 886 660 RCS Sedan

Aux termes d'une décision l'Associée Unique en date du 30 novembre 2024, il résulte que Monsieur Christopher DRUX, demeurant 6 Place Goulden - 08200 SEDAN a été nommé en qualité de Président en remplacement de la SASU OL.

démissionnaire. L'article 27 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de la SASU OL a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Monsieur Christopher DRUX.

Pour avis : Le président M2500395

Etude

de Maître Arnaud MANGIN Notaire à RETHEL (Ardennes) 3 quai d'Orfeuil

VICTOGAB

Société civile immobilière au capital de 1.000,00 €uros Siège social à JUNIVILLE (08310) Chemin du Mesnil Chez M. et Mme Bruno SIMON

Aux termes de l'assemblée générale en date du 7 janvier 2025, les associés ont décidé de transférer le siège social à SAULCES-CHAMPENOISES

RCS Sedan n° 853 276 277

(08130) 7A rue de Reims Mention sera faite au R.C.S. de

Pour avis, le gérant Pour avis Arnaud MANGIN



Etude de Maître Arnaud MANGIN

ire à RETHEL (Ardennes) 3 quai d'Orfeuil

SARL KIWI Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €uros

Siège social à JUNIVILLE (08310) chemin du Ménil RCS Sedan n° 954 079 588

Aux termes d'une assemblée générale en date du 7 janvier 2025, les associés ont décidé de transférer le siège social à SAULCES -CHAMPENOISES (08130) 7A rue de

La modification des statuts sera publiée au RCS de SEDAN.

Pour avis : Arnaud MANGIN. M2500397

EARL DE LA CROIX VIOLET

Société civile au capital de 80.000 €uros Chemin de la Vaux Gravier 430 297 648 R.C.S. Sedan

Avis de modification

Par AGE du 31/12/2024, il a été décidé, à effet du 31/12/2024, la Madame Catherine TURQUIN-DEVY Pour avis : La gérance

KAELY

Société civile Au capital de 1.000 €uros porté à 281.000 €uros Siège social 5 rue de la Cote Jaune 08440 VIVIER AU COURT 881 715 908 RCS Sedan

Il résulte d'une décision des associés du 27/12/2024 que le capital social a été augmenté de 280.000 € par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article capital social des statuts a été modifié.

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à mille €uros (1.000 €). NOUVELLE MENTION: Le capital social est fixé à deux cent quatre-vingt

-un mille €uros (281.000 €). Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN. Pour avis : La gérance.

Ardennes



ESMEECAB

Société civile Immobilière au capital de 100 €uros Siège social : 6 Avenue de la Dernière Cartouche 08140 BAZEILLES 931 307 870 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 19 décembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 6 Avenue de la Dernière Cartouche - 08140 BAZEILLES au 18 Rue Gambetta - 08200 SEDAN à compter du 19 décembre 2024, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis : La gérance

SARL PROMU

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.900 €uros Route de Vrigne aux Bois Zone Industrielle du Boitron 08440 VIVIER AU COURT 444 512 933 RCS Sedan

Avis de modification

Par AGE du 02/01/2025 l'associé unique gérant a décidé, à compter du 02/01/2025, de transférer le siège social de la société Rue des Tortues Roves à DONCHERY (08350). Pour avis : Le gérant.



C.A.D LAB

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Sévigné 08000 CHARLEVILLE MEZIERES 853 759 967 RCS SEDAN

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 décembre 2024 et du procès-verbal de la gérance en date du 14 janvier 2025, le capital social a été réduit d'une somme de 510 euros, pour être ramené de 1 000 euros à 490 euros par rachat et annulation de 51 parts sociales.

modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : 1 000 euros Nouvelle mention: 490 euros. Pour avis : La gérance.



GIN-TO SC

Société Civile au capital de 1 000 Euros Siège social : 13 Rue Parmentier 08090 AIGLEMONT R.C.S SEDAN 908 645 138

Aux termes d'une délibération en date du 10 janvier 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 13 Rue Parmentier 08090 AIGLEMONT au 69 Rue des Pâquis 08000 CHARLEVILLE -MEZIERES à compter du 1er janvier 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN. Pour avis : La Gérance

15 rue du Président Kennedy 08000 CHARLEVILLE MEZIERES Tél.: 03.24.59.70.41

SCI JCDA

Société civile immobilière au capital de 1.000 €uros Siège social 53 chemin du Moulin 08090 WARNECOURT 925 021 214 RCS Sedan

Aux termes de décisions unanimes en date du 14/01/2025, les associés ont décidé de transférer le siège social du 53 chemin du Moulin - 08090 WARNÉCOURT au 2 rue Jean-Baptiste Lefort - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES à compter du 14/01/2025, et de modifier en conséquence l'article

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN. Pour avis : La gérance

M2500585



MATHMAR

au capital de 500 Euros Siège social : 13 Rue Parmentier 08090 AIGLEMONT R.C.S SEDAN 849 992 276

Aux termes d'une délibération en date du 10 janvier 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 13 Rue Parmentier 08090 AIGLEMONT, au 69 Rue des Pâquis 08000 CHARLEVILLE -MEZIERES à compter du 1er janvier 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN. Pour avis : La Gérance

M2500593



HLL

Société civile immobilière au capital de 200 Euros Siège social : 13 Rue Parmentier 08090 AIGLEMONT R.C.S SEDAN 804 474 377

Aux termes d'une délibération en date du 10 janvier 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 13 Rue Parmentier 08090 AIGLEMONT, au 69 Rue des Pâquis 08000 CHARLEVILLE -MEZIERES à compter du 1er janvier 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN. Pour avis : La Gérance



ETS CANON

SAS au capital de 10.000 €uros Siège Social: ZA Jean moulin - 08700 NOUZONVILLE RCS Sedan 804 618 130

L'Assemblée du 20/12/2024, a nommé M Olivier MOUILLEFERT, demeurant 16 allée Noyer des enfants, 51370 LES MESNEUX, en qualité de Président en remplacement de M Denis

Mention au RCS de SEDAN. M2500647

15 rue du Président Kennedy 08000 CHARLEVILLE MEZIERES Tél.: 03.24.59.70.41

EURL VIOT

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.000 €uros Siège social : 9 promenade des Remparts 08000 WARCQ 499 985 166 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 14/01/2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 9 promenade des Remparts - 08000 WARCO au 2 rue Jean-Bantiste Lefort 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES à compter du 14/01/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis : La gérance

Groupement **Agricole** d'Exploitation en Commun **BLAIN Père et Fils**

Agréé sous le n° 85-390 Société civile au capital de 202.875 €uros 1 rue Principale - 08260 ESTREBAY 338 702 095 RCS Sedan

Avis de modifications

Suivant acte SSP du 19/12/2024, nregistré à CHARLEVILLE enregistré MEZIERES (08) le 06/01/2025, Dossier 2025/000000039, il a été décidé, à effet du 31/12/2024, le retrait de la gérance de M. Franck BLAIN et la nomination en qualité de gérant de M^{me} Pauline BRODIER et de M. Yannick BLAIN, demeurant respectivement 1 chemin de Champlin - Laval d'Estrebay 08260 ESTREBAY et 1 rue Principale - Laval d'Estrebay 08260 ESTREBAY.

Pour avis : La gérance M2500657

GAEC PECHEUX ET CHARLIER

Agréé sous le n° 92-593 Société civile au capital de 146 046,16 euros 388.271.058 RCS SEDAN

Chez M. et Mme PECHEUX José Laval d'Estrebay 08260 ESTREBAY

Avis de modifications

Suivant acte SSP du 19/12/2024 enregistré à CHARLEVILLE-MEZIERES (08) le 07/01/2025, Dossier 2025/00000096, il a été décidé, à compter du 31/12/24 le retrait de la gérance de M. José PECHEUX et son remplacement simultané par M. Germain PECHEUX, demeurant rue Principale à ESTREBAY (08260), transfert du siège social 4 rue Principale à ESTREBAY (08260), la gestion de l'arrondi du capital social à 143 700 euros ainsi que la prorogation de la durée de vie sociétaire à 99 ans à compter de son immatriculation soit à compter du 28/07/1992.

Pour avis, la gérance. M2500660

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique DOTTI Virginie COLLET Chloé TYSSANDIER Julie 03.26.40.21.31

annoncelegale.pamb@forumeco.com



CABLAT INVEST

ociété à responsabilité limite au capital de 1.000 €uros Siège social : 20 Place d'Armes - 08200 SEDAN 952 064 145 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 19 décembre 2024, la gérance de la Société à responsabilité limitée CABLAT INVEST a décidé de transférer le siège social du 20 Place d'Armes - 08200 SEDAN au 18 Rue Gambetta - 08200 SEDAN à compter du 19 décembre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts Pour avis : La Gérance

DISSOLUTION

DE SOCIETE



1 rue du Val de Vence - BP 10015 08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

> 7 rue Pasteur - BP 14 08800 MONTHERME

30 rue Contamine - 08600 GIVET

RAPHAEL BOUTREAU

Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €uros Siège social : 53 rue des Trois Châteaux 08300 ACY-ROMANCE 902 936 475 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2024. l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le

et sa mise en indudation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Raphaël BOUTREAU, demeurant 53 rue des 3 Châteaux, 08300 ACY-ROMANCE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de

Le siège de la liquidation est fixé 53 rue des Trois Châteaux, 08300 ACY ROMANCE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. M2500124

Capital de 150.000 €uros Chez Monsieur Philippe GENTY 08240 LANDRES ET SAINT **GEORGES** 330 851 601 RCS Sedan

Avis de dissolution anticipée et de liquidation

Par AGE du 31/12/2024, il a été décidé de dissoudre par anticipation la société et d'ouvrir une période de liquidation

M. Philippe GENTY, demeurant à LANDRES ET SAINT GEORGES (08240) a reçu tous pouvoirs en qualité de liquidateur afin de procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Chez M. Philippe GENTY à LANDRES ET SAINT GEORGES (08240)

M2500193

Le liquidateur

SKS Aménagement Intérieur

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 1.000 €uros Siège de liquidation : 1 rue de Crôteau 08270 LA NEUVILLE LES WASIGNY 841 287 899 RCS Sedan

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Laëtitia SEIJKENS. demeurant 1, rue du Crôteau à 08270 MA NEUVILLE LES WASIGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1. rue du Crôteau à 08270 MA NEUVILLE LES WASIGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés Les actes et pièces relatifs à la

liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN -08200, en annexe au Registre du commerce et des sociétés

Pour avis : Le Liquidateur. M2500388

BATENO

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 1 000 €uros Siège social : 48 Grand rue 08190 ROIZY Siège de liquidation : 48 Grand rue 098190 - ROIZY 980 262 760 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Valentin LOUIS, demeurant 48 Grand rue - 08190 - ROIZY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 48 Grand rue 098190 - ROIZY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN. en annexe au Registre du commerce et des sociétés

Pour avis : Le liquidateur

M2414526

EARL LA CROIX **ROLAND**

au capital social de 93 800 €uros 352 448 470 RCS Sedan 08210 EUILLY ET LOMBUT

Avis de dissolution

Suivant AGE en date du 31/12/2024 l'assemblée générale a décidé de dissoudre par anticipation la société EARL LA CROIX ROLAND à compter du 31/12/2024 et sa mise en liquidation amiable. Il a été nommé en qualité de liquidateur, Monsieur Thierry ROLAND demeurant chez Monsieur Thierry ROLAND 08210 EUILLY ET LOMBUT. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse du liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN 508)

Pour avis : Le liquidateur

15 rue du Président Kennedy 08000 CHARLEVILLE MEZIERES Tél.: 03.24.59.70.41

V.E.H

Société civile immobilière en liquidation Au capital de 200 €uros Siège social et siège de liquidation : 46 rue Poupart de Neuflize 08200 Balan 493 009 476 RCS Sedan

Avis de dissolution anticipée

réunie le 29/10/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations

de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Enquerran Housez, demeurant 46 rue Poupart de Neuflize, 08200 Balan, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que minés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les

besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 46 rue Poupart de Neuflize, 08200 Balan, C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sedan, en annexe au Registre du commerce et des

Pour avis : Le liquidateur M2500399



Nord Ardennes 1 rue du Val de Vence - BP 10015 08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14 08800 MONTHERME

30 rue Contamine - 08600 GIVET

« SCI Garage ERBA Michel »

au capital de 1.524,49 €uros Siège social : BOGNY SUR MEUSE 08120 63 Rue Maurice Louis 420 931 032 RCS Sedan

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 septembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et délibérations de ladite assemblée

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Michel ERBA. SUR MEUSE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 63 rue Maurice Louis 08120 BOGNY SUR MEUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée e que les actes et documents concernant

la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN. en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Ardennes / Aube



08000 CHARLEVILLE MEZIERES Tél.: 03.24.59.70.41

E.H

Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 2.000 €uros Siège social et siège de liquidation 46 rue Poupart de Neuflize 814 365 599 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 28/10/2024. l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Enguerran Housez, demeurant 46 rue Poupart de Neuflize - 08200 BALAN, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 46 rue Poupart de Neuflize - 08200 BALAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sedan. en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur. M2500410



Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

TORRES AUTO

Société en liquidation Société par actions simplifiée au capital de 8.000 €uros Siège social/ de liquidation 9 Bis Avenue du Général de Gaulle 08110 CARIGNAN 501 518 278 RCS Sedan

Dissolution anticipée

L'Associé unique a décidé en date du 31 décembre 2024, la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

L'Associé unique a nommé comme quidateur M. Thierry TORRES liquidateur demeurant 49 Rue Principale 08370 PUILLY ET CHARBEAUX pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, sis 9 Bis Avenue du Général de Gaulle 08110 CARIGNAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et

M2500502

Pour avis

BESOIN **DE RENSEIGNEMENTS POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE?** 03.26.40.21.31

JMG CONSULTANT

Société par actions simplifiée au Capital Social de 8.000 €uros Siège Social : 65 bis Grand' Rue 08430 POIX-TERRON RCS Sedan 432 035 194 N° SIRET: 432 035 194 00013

Avis de dissolution

Suivant décisions en date du 31 Octobre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés : - a décidé la dissolution volontaire anticipée de la Société, avec effet au 31 Octobre 2024, - a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Christophe CURY, demeurant à POIX-TERRON (08430) 3 Place de la Mairie, - constater la fin du mandat de Président de Monsieur Christophe CURY, - constater la fin du mandat de Directeur Général de Madame Catherine PUGLISI, - a fixé le siège de la liquidation à POIX-TERRON (08430) 65 Bis Grand Rue, Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.

Le Président

M2500401

CLOTURE

DE LIQUIDATION



1 rue du Val de Vence - BP 10015 08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14 08800 MONTHERME

30 rue Contamine - 08600 GIVET

« SCI Garage **ERBA Michel** »

au capital de 1.524,49 €uros Siège de liquidation 63 rue Maurice Louis 08120 BOGNY SUR MEUSE 420 931 032 RCS Sedan

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 30 septembre 2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Michel ERBA, demeurant 63 rue Maurice Louis, 08120 BOGNY SUR MEUSE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au



Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

TORRES AUTO

Société en liquidation Société par actions simplifiée au capital de 8.000 €uros Siège social/ de liquidation 9 Bis Avenue du Général de Gaulle 501 518 278 RCS Sedan

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2024, l'Associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Thierry TORRES de son mandat de liquidateur, donné à ce de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour

de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

ATEVAS

en liquidation Au capital de 10.000 €uros Siège social : 5 bis Place Turenne - 08200 SEDAN 841 120 066 RCS Sedan

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 décembre 2024 au 5 Bis Place Turenne a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Damien DARDENNE, demeurant 12 Rue de Metz - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES et Madame Peggy WILLIG demeurant 1 Allée des terrasses - 08000 TOURNAVAUX de leurs mandats de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à

et constate la coluire de la liquidation à compter 31 octobre 2024.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis : Les Liquidateurs

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

SAS OFFICE NOTARIAL CHARLEMAGNE

EPOUX BOULAARAS

Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Louis BOHN, notaire, associé de la Société par actions simplifiée dénommée «OFFICE NOTARIAL CHARLEMAGNE», titulaire d'un Office Notarial et dont le siège est à CARIGNAN (08110). place du Dr Gairal, le 10 janvier 2025, M. Mehdi BOULAARAS né à LA LOUVIERE (BELGIQUE) le 04/11/1986 et M^{me} Imane ARNOUSS, son épouse, née à CASABLANCA (MAROC) le 29/07/1991, demeurant à POURU SAINT REMY (08140), 79B petite rue, mariés sans contrat à FLORENVILLE (BELGIQUE) le 20/07/2024, ont procédé au changement de leur régime matrimonial pour adopter le régime de la séparation de biens pure

Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois de la parution du présent avis et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier

de justice à Me Jean-Louis BOHN. Pour avis : Me Jean-Louis BOHN M2500405

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. PIRSON Christophe décédé le 03/02/2024 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808132683.

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. MIRMONT Jean Marie décédé le 10/07/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808120828.

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} NAI Josette décédée le 29/12/2016 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808100684.

AVIS DIVERS

M. CHAMPENOIS Pascal

Avis de saisine de légataire universel delai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

du 21 mars 2016, Monsieur Pascal Camille Adrien CHAMPENOIS, en Camille Adrien CHAMPENOIS, en son vivant retraité, demeurant à ACY -ROMANCE (08300) 57 rue des Trois Châteaux. Né à RETHEL (08300), le 24 décembre 1952. Célibataire. Ayant candidate de la Châteaux Théas Marie conclu avec Madame Thérèse-Marie MONTIGNY un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Vetea GRIMOD, notaire à RETHEL, le 21 mars 2016. Contrat non modifié depuis lors. De satisfactif fernaciae Désidant qui acard nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à ACY-ROMANCE (08300) (FRANCE), le 11 mars 2024. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture description de testament reçu laître Vetea GRIMOD, Notaire é de la Société d'Exercice Maître Associé Libéral à Responsabilité Limitée « Vetea GRIMOD et Ludivine MARCHAND « titulaire d'un Office Notarial, et dont le siège est à RETHEL (Ardennes), 8 Avenue Gambetta, le 9 janvier 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vetea GRIMOD, notaire à RETHEL, référence CRPCEN : 08018, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

Pour avis



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES

Maître Quentin NAVAUX 1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

M^{me} Jeannine **DUPONT**

Avis de saisine de légataire universel -Délai d'opposition Article 1007 du Code civil **Article 1378-1** Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date DUPONT a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Quentin NAVAUX, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «Office Notarial d'Arches», titulaire d'un office notarial dont le siège est à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 1 bis, rue de Lorraine, le 13 janvier 2025 duquel il résulte que le légataire remplit l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Quentin NAVAUX, notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), référence CRPCEN : 08066, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procés verbal d'auventure. l'expédition du procès-verbal d'ouverture cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M. Marius HAVET

Avis d'envoi en possession Testament Olographe

Suivant testament olographe en date du 22/05/1991, Marius Arthur HAVET, célibataire, demeurant à MONDIGNY (08), ceiloataire, demeurant a MONDIGNY (08), 4 Place de la Mairie, né à MONDIGNY, le 31/10/1931, décédé à CHARLEVILLE MEZIERES (08), le 4/10/2024 a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Gauthier ENEAU. Notaire à SIGNY L'ABBAYE suivant procès-verbal en date du 17/12/2024, une copie authentique a été déposée au TGI de CHARLEVILLE MEZIERES, le 16/01/2024

Les oppositions sont à former auprès Me Gauthier ENEAU à SIGNY L'ABBAYE (08), 1 Rue de l'Hôtel de Ville, chargé du règlement de la succession.

Pour avis : Me Gauthier ENEAU M2500633

TRIBUNAL DE

COMMERCE DE SEDAN

Jugement du 9 janvier 2025

SARL PRESSING DUCAL, 7 rue de Mantoue, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 482 374 345. Laverie, pressing, retouches. Jugement prononçant la reprise de la procédure de liquidation judiciaire. Liquidateur : Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle. M2500367

SAS L.O.C.M.A.T., 2 Petite Moncelle, 08140 La Moncelle, RCS Sedan 421 495 359. Location de matériels agricoles et de travaux publics avec ou sans chauffeur, le transport, avec ou sans chauffeur, de tous produits, matériaux, minéraux, denrées de toute nature, manufacturés ou non, l'achat, la vente, le commerce et de courtage des mêmes produits, matériaux, minéraux, denrées de toute nature, manufacturés ou non. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. M2500365

INTERDICTION

DE GÉRER

Jugement du 9 janvier 2025

SAS BATIKAR SASU, 58 avenue d'Arches, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 833 677 404. Location de matériel, achat, vente de matériaux de construction, étanchéité, bardage. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Erol Hasgeyer pour une durée de 2 ans. M2500366

Aube

CONSTITUTION

DE SOCIETE

JCM

Par acte SSP du 11/12/2024, il a été constitué une SASU ayant caractéristiques suivantes DÉNOMINATION : JCM. OBJET SOCIAL : Fabrication et vente de pizzas, produits de restauration rapide par automate dans distributeurs automatiques de pizzas, ventes à emporter et en livraison. SIÈGE SOCIAL: 2 rue Lucien Morel Payen - 10000 TROYES. CAPITAL: 1.000 €. DURÉE: 99 ans. PRÉSIDENT : M. FERREIRA JEAN-CHRISTOPHE, demeurant 7 rue du Bas - 10270 LAUBRESSEL. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions chaque action donnant droit à une voix.

CLAUSE D'AGRÉMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS de TROYES.

155 avenue d'Echenilly 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS Tél.: 03.25.45.10.69

CLAUCALICE Par ASSP en date du 14/11/2024, il

a été constitué une SPFPL sous forme

a ete constitue une SPFPL sous forme de SAS dénommée CLAUCALICE Siège social : 13 Rue des Vignes 10410 VILLECHETIF Capital : 391920 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES Objet social : La prise de racticipations dans des sociétés avant participations dans des sociétés ayant pour objet l'exercice de la profession de vétérinaires, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, et la gestion de ces participations, le cas échéant, l'animation et la direction de ces sociétés dont elle a le contrôle ; L'exercice de toute autre activité sous réserve d'être destinée exclusivement aux sociétés ou aux groupements dont elle détient des participations : L'acquisition, la vente et la location de biens mobiliers professionnels destinés à être loués aux société et groupements susvisés dont elle détient des participations : L'acquisition et la gestion des titres de participations, de tous biens et droits immobiliers, les prestations de services aux filiales et notamment le conseil, l'assistance, la formation, l'accompagnement et l'audit en investissements et en leasing, ressources humaines, administration et secrétariat, organisation, comptabilité, informatique, finance et gestion de trésorerie, courtage en financement, communication et assistance au développement de l'image, sous réserve que ces activités soient destinées exclusivement au fonctionnement des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient des participations. Sous cette réserve, elle peut notamment détenir des parts sociales ou actions de toute société civile ou commerciale aux seules fins d'acquérir et d'administrer des immeubles. Président : Madame Véronique DULIERE der 23 Rue de la Belle Etoile MOLINS SUR AUBE : Ad demeurant Admission aux assemblées et droit de vote :Tout associé peut participer aux assemblées justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Clauses d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément M2412715

A FAMIGLIA

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social : 34 rue Bruslé de Valsuzenav 10600 BARBEREY-SAINT-SULPICE

Avis de constitution

privé en date du 15 janvier 2025 à BARBEREY-SAINT-SULPICE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

Dénomination sociale : A FAMIGLIA Forme sociale : Société civile Siège social : 34 rue Bruslé de

- 10600 BARBEREY-SAINT-SULPICE, Objet social: l'acquisition. la gestion la location et l'administration de tous

biens mobiliers ou immobiliers. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce

Capital social: 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire, Gérance :

et des sociétés,

Monsieur Sébastien BILLIET BIGUET, demeurant 34 rue Bruslé de Valsuzenay 10600 Barberey-Saint-Sulpice.

Clauses relatives aux cessions de

parts - agrément des associés à l'unanimité pour toutes les cessions de parts, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

La Gérance

Aube

FIDAL

AVOCATS

12 rue Aristide Briand 10000 TROYES

CMDC HOLDING

Avis de constitution

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à PONT SUR SEINE le 6.1.2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes

Société par Actions DENOMINATION: CMDC HOLDING

SIEGE SOCIAL: 1 Grande Rue 10400 PONT SUR SEINE

OBJET: L'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles l'animation et le contrôle, s'il y a lieu, des sociétés dans lesquelles la

société détiendrait une participation ; la participation active à la conduite de la politique du groupe formé par la Société et les sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce ; l'exercice de tout mandat au sein des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société ; la réalisation de prestations de toute nature (management général, administrative, comptable, financière, informatique,

.) au profit de toute société contrôlée directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société ; le conseil et l'accompagnement en matière de cessions d'entreprises, de recherche de partenaires ou d'investisseurs, de recherche de financements dans le cadre de projets industriels, commerciaux ou immobiliers, le conseil en stratégie d'entreprise. le management, l'audit financier et d'organisation, l'analyse financière et la réalisation de montages financiers dans le cadre de cessions d'entreprises, de projets de développement industriel, immobilier et commercial; l'acquisition, l'administration et la gestion de tout bien immobilier, bâti ou non bâti en direct ou par l'intermédiaire

de marchand de biens ; la gestion de trésorerie, l'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et s titres de placement. DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce

de sociétés civiles immobilières ; l'activité

et des sociétés. CAPITAL : 2.000 € AGREMENT : Tout transfert de titres entre vifs doit être soumis à l'agrément préalable de la société.

PRESIDENT: M. Marin DOQUET-CHASSAING demeurant 1 Grande Rue 10400 PONT SUR SEINE

DIRECTEUR GENERAL : M. Constant DOQUET-CHASSAING demeurant 15 Boulevard St Germain 75005 PARIS

Immatriculation au registre de commerce et des sociétés de TROYES. Pour avis : Le président

MICHON MAXINE

Par acte sous seing privé en date du 01/01/2025, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les

DÉNOMINATION SOCIALE : MICHON

FORME : Exploitation agricole à responsabilité limitée

OBJET SOCIAL: Exploitation agricole

CAPITAL SOCIAL : 7.500,00 €. SIÈGE SOCIAL : 7 rue du Milieu 10200 MONTIER EN L'ISLE.

DURÉE: 99 ans. GÉRANCE : Monsieur Maxime MICHON, demeurant 7 rue du Milieu

- 10200 MONTIER EN L'ISLE CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire

sauf entre associés lorsque la société n'est composée que de deux associés. Les associés ne sont responsables

qu'à concurrence de leurs apports. La société sera immatriculée au e du Commerce et des Sociétés

Pour avis : La gérance M2500215

EARL « THERET P -FALMET M FILLE ET FILS »

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 1er janvier 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes

FORME: EARL «THERET P DÉNOMINATION FALMET M FILLE ET FILS». SIÈGE SOCIAL : 20 rue Louis

VIGNES OBJET SOCIAL : La société a pour obiet l'exercice d'une activité agricole et viticole au sens de l'article L.311-1 du

DESPREZ - 10200 ROUVRES LES

Code rural et de la pêche maritime. DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 7.500 € divisé en 750 parts de 10 €. CESSION DE PARTS SOCIALES Toute cession est soumise à l'agrément

des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à GÉRANCE : Madame Laëtitia

THERET, demeurant 20 rue Louis DESPREZ - 10200 ROUVRES LES VIGNES, nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES Pour avis : La gérance.



Etude de Maître Clémence GAUTIER

Notaire à LES RICEYS (10340)
92 rue Général de Gaulle

BASCOP

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Clémence GAUTIER, Notaire titulaire d'un Office Notarial à LES RICEYS (10340), 92 rue Général de Gaulle, le 29 novembre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition en état futur d'achèvement ou achevés. l'apport, la propriété, la mise en valeur, transformation. la construction. l'aménagement, l'administration, location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en

La dénomination sociale est BASCOP.

Le siège social est fixé à : LA VENDUE-MIGNOT (10800) 17 Grande

La société est constituée pour une durée de 99 années. Le capital social est fixé à la somme

de : quatre-vingt-onze mille €uros (91.000,00 €).

Les apports sont en nature d'une maison d'habitation sise 15 Grande rue à LA VENDUE-MIGNOT (10800) cadastrée section A numéros 198, 199 et 345 pour une superficie totale de 20a43ca, évaluée en pleine propriété à 91.000,00 €, appartenant pour moitié indivise chacun à Monsieur Wilfried Laurent André BASCOP et Madame Lola Angèle Aline MATHEY-JULIEN.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises l'agrément préalable à l'unanimité des

Les co-gérants de la société sont : Monsieur Wilfried Laurent André BASCOP et Madame Lola Angèle Aline MATHEY-JULIEN demeurant LA VENDUE-MIGNOT (10800) 17 Grande

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés

Pour avis: Le notaire. M2500595



JONQUET-CHATON

PHILEAS CONSEIL & PATRIMOINE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Nicolas Suivant acte reçu par Maître Nicolas JONQUET, Notaire, de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée «JONQUET - CHATON, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à TROYES (Aube), 11, rue Paul Dubois, le 24 décembre 2024, enregistré au SPFE de l'Aube le 27 décembre 2024, référence 1004P01 2024 N 01656 a été constituée une société civile immobilière ayant les une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

caractéristiques suivantes:
La société a pour objet: l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.
La société est dénommée: PHILEAS CONSEIL & PATRIMOINE.
La siène social est fivé à TROYES

CUNSEIL & PATRIMOINE.
Le siège social est fixé à : TROYES (10000) 12 rue Mitantier.
La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme le : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR).
Les apports sont en numéraire

Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions

sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les gérants de la société sont :
Monsieur Jean-Noël GIRARD et Madame Emmanuelle GIRARD ensemble à TROYES (10000) 12 rue Mitantier.
La société sera immatriculée au registre

national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de TROYES par l'intermédiaire du guichet unique. Pour avis

Maître Nicolas JONQUET notaire.

SARL « FOLIOLES »

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 décembre 2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes : FORME : Société à responsabilité limitée. DÉNOMINATION : «FOLIOLES».

SIÈGE SOCIAL: 10 grande rue - 10140
LA VILLENEUVE AU CHENE.
OBJET: La société a pour objet en France et à l'étranger: - la prestation de service technique et administratif notamment dans le domaine agricole et forestier - la fourniture d'hébergements meublés pour des séjours de courte durée la prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés - l'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire usufruitière, nue-propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes, - la gestion administrative sous forme de gérance ou non de toutes entreprises ou sociétés, - toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à pouvant favoriser son extension ou son développement. - La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt

économique ou de location gérance. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 10.000 € divisé en 1.000 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune. GÉRANCE

cnacune.
GÉRANCE : Monsieur Paul
BONHOMME, Madame Valentine
BONHOMME née TACUSSEL,
demeurant ensemble 10 grande rue
- 10140 LA VILLENEUVE AU CHENE, ommés pour une durée illimitée.

IMMATRICULATION : au RCS de

Pour avis, le représentant légal M2500521

SCI Les 2 Nids

3 Place des Tilleuls 10800 ROUILLY SAINT LOUP

Avis de constitution Réseau Notarial

Aux termes d'un acte SSP en date à ROUILLY SAINT LOUP du 08 Janvier 2025, il a été constitué une société civile immobilière au capital de 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire et dénommée

Siège social : 3 Place des Tilleuls 10800 ROUILLY ST LOUP

Objet social : l'acquis d'immeubles, l'administration l'acquisition l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, Durée de la Société : 99 ans à

compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de TROYES. Gérance : Madame Angélique AIME

demeurant 3 Place des Tilleuls 10800 ROUILLY ST LOUP L'agrément des associés représentant au moins les trois-quarts

des parts sociales est requis dans tous les cas de cessions de parts. Pour avis, la Gérance

M2500454

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

AUBE WATER /

COGEM Cession de fonds

dématérialisé en date du 1er janvier 2025 enregistré le 10 janvier 2025 au Service Départemental de l'Enregistrement de la Marne, référence 2025 A 24, la société AUBE WATER, sise 4 rue Jean Caffet - 10150 VOUE immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 804 263 671, a cédé à la société COGEM, S.A.S. au capital de 200.000 €, dont le siège social est situé 2 rue Maurice Moissonnier - Immeuble Karre 1 - 69120 VAULX EN VELIN, LYON R.C.S. 408 016 145, un fonds de commerce de vente et d'entretien d'appareils de traitement de l'eau au point d'utilisation exploité 4 rue Jean Caffet - 10150 VOUE.

Le prix de cession de 50.000 € porte uniquement sur des éléments incorporels (clientèle. contrat d'entretien, achalandage, etc.).

La date d'entrée en jouissance est

fixée au 1^{er} janvier 2025.

Pour la validité des oppositions et la réception des oppositions, domicile est élu à l'adresse de la société S.E.C.C. Société d'expertise comptable de champagne, situé 1 rue André MUTTER - 68 mail des Charmilles - 10000 TROYES, qui sera chargé de transmettre les oppositions séquestre le cabinet d'avocat Implid avocats, représenté par Maître Dominique CHABREDIER. M2500464

MODIFICATION

DE STATUTS

comme suit :

RENOV'STYLE

SARL au capital de 1.000 €uros Siège social : 3 ALLEE DE LA COLLINE 10420 LES NOES PRES TROYES RCS TROYES 852 703 800

L'assemblée générale ordinaire du 09/01/2025 a décidé le transfert du siège social à compter du 09/01/2025 et de modifier l'article 4 des statuts

ANCIENNE MENTION : le siège social de la société est fixé au 3 ALLEE DE LA COLLINE, 10420 LES NOES PRES TROYES.

NOUVELLE MENTION : le siège social de la société est fixé au 68 RUE JEANNE D'ARC, 10180 SAINT LYE L'inscription modificative sera portée au RCS TROYES tenue par le greffe du

AHMED KHALAF M2500389

155 avenue d'Echenilly 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS Tél.: 03.25.45.10.69

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'INFIRMIERES MANNOURY - TESSON, **INFIRMIERES DIPLOMEES D'ETAT**

Société civile au capital de 85 800 € Siège social : 1 RUE DU FOUR 10360 ESSOYES RCS de TROYES n°438 875 684

Avis de modification

L'AGM du 10/12/2024 a décidé à compter du 01/01/2025 de

- de nommer en qualité de co-gérante M^{me} ROUSSELOT Julie, demeurant 16 rue de la Vieille Halle 10110 LANDREVILLE en remplacement de M^{me} BARONNIER-MANNOURY Christine, pour cause de démission.

- modifier la dénomination sociale de la société anciennement SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'INFIRMIERES MANNOURY-TESSON, INFIRMIERES DIPLOMEES D'ETAT qui devient SCP INFIRMIERES

- transférer le siège social de la société au 27 rue des Crépadots, 10360 ESSOYES.

Modification au RCS de TROYES.

IMMO STYLE

SCI au capital de 500 €uros Siège social : 31 rue des Terres Roses, LA VALOTTE 10150 LAVAU RCS Troyes 902 938 158

L'assemblée générale ordinaire du 09/01/2025 a décidé le transfert du siège social à compter du 09/01/2025 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : le siège social de la société est fixé au 31 RUE DES TERRES ROSES, LA VALOTTE, 10150 LAVAU.

NOUVELLE MENTION : le siège social de la société est fixé au 44 RUE JEAN LACOSTE, 10000 TROYES.

L'inscription modificative sera portée au RCS TROYES tenue par le greffe du

AHMED KHALAF M2500384

Etude de Maître Caroline COURAILLON-ROUETTE

26 rue Saint Robert - 10340 LES RICEYS Tél.: 03.25.29.30.34

SAS DANGIN-**MOUTARD**

Au capital de 40.000.00 €uros 10110 POLISY - 49 Grande rue

Nomination Directeur Général

Aux termes d'un acte reçu par Me COURAILLON-ROUETTE, sus-nommée, le 19 décembre 2024, contenant dépôt d'une Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SAS DANGIN-MOUTARD dont le siège est à POLISY (10110), 49 Grande rue et immatriculée au RCS de TROYES sous le n°SIREN 442 864 187 enregistrée à SPFE DE L'AUBE, le 08/01/2025 Référence 2025 N 17 a été nommé en qualité de Directeur Général, Monsieur Arnaud DANGIN, demeurant à POLISY (10110), 51 Grande Rue.

L'inscription modificative effectuée au RCS de TROYES. Pour avis et mention :

Le Notaire.

M2500398

EARL DE LA COTE **AUX SUISSES**

Capital social : 52.000,00 €uros Siège social : 7 rue du Grand Cernay 10220 DOSCHES RCS Troyes 322 030 081

Avis de modifications

Par AGE du 31/12/2024, les associés ont transformé l'EARL en Société Civile d'Exploitation Agricole, modifié la dénomination sociale, la gérance et

transféré le siège social.

Les nouvelles caractéristiques de la société au 31/12/2024, sont les

DÉNOMINATION SOCIALE : DE LA

COTE AUX SUISSES.
FORME: Société Civile d'Exploitation

Agricole.

OBJET: exploitation agricole.

CAPITAL SOCIAL: 52:000,00 €.

SIÈGE SOCIAL: 6 bis rue d'Herbigny

- 10800 SAINT LEGER PRES

DURÉE: 99 ans.
GÉRANCE: M. Julien JEANNE
demeurant 6 bis rue d'Herbigny - 10800
SAINT LEGER PRES TROYES.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire sauf entre associés lorsque la société n'est composée que de deux associés. Pour insertion, la gérance.

M2500400

M2500417

SUR AUBF

SCEV « LES ROCHOTTES »

Capital social : 6.000 €uros Siège social : 10200 VOIGNY

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2024, les associés ont décidé du point suivant, à compter du 31/12/2024 Précision de l'adresse du siège

social : 14 rue de l'Orme - 10200

Pour avis : La gérance

EARL « DU VERDELET »

Siège social : Rue Chanteaupin - POUAN LES VALLEES - 10700 ARCIS SUR AUBE

RCS Troyes 419 296 801 Avis de transformation

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2024 a décidé de transformer l'EARL «DU VERDELET» en SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE (SCEA) dont

caractéristiques sont les suivantes FORME : SCEA. DÉNOMINATION : DU VERDELET.

DURÉE: 50 années, terme fixé au 21/06/2048 SIÈGE SOCIAL : Rue Chanteaupin -POUAN LES VALLEES - 10700 ARCIS

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime. CAPITAL SOCIAL : 7.622,45 €.

GÉRANCE : Madame Isabelle
BAHIER née GUYOT, demeurant
14 rue Chanteaupin - POUAN LES
VALLEES - 10700 ARCIS SUR AUBE.
CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre au conjoint, aux descendants

aux coassociés ou au conjoint de l'un d'eux. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des ¾ des voix exprimées.

Pour avis : La Gérance M2500475

KREIGSHAUSER

Par décisions du 29/12/2024 l'associé unique de la société KRFIGSHAUSER. SARL au capital de 1 000 € ayant son siège social 12 rue de l'Eglise 10320 ST JEAN DE BONNEVAL immatriculée sous le n°900 005 125 RCS TROYES a augmenté le capital social par voie d'apport en nature pour le porter de 1 000 € à 240 580 € et modifié la dénomination sociale pour remplacer KREIGSHAUSER par KHS. Pour avis : La gérance

Aube

SARL « EOLE DES CÔTES DE L'AUBE »

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €uros Siège social : La Loge Lionne - 10220 BREVONNES RCS Troyes 879 179 992

Avis de transformation

L'assemblée générale extraordinaire du 10/12/2024, statuant à l'unanimité des associés a décidé, à compter du 10/12/2024:

- d'augmenter le capital social d'une somme de 161.000 €, pour être porté

- de réduire le capital social d'une somme de 161.000 €, pour être ramené à 10.000 €.

de transformer la SARL en Société par actions simplifiée, cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

FORME :

ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée. NOUVELLE MENTION : Société par

CAPITAL

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à 10.000 €, Il est divisé en 10.000 parts sociales.

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à 10.000 €. Il est divisé en 10.000 actions chacune entièrement

ADMINISTRATION ET GERANCE ANCIENNE MENTION :

GÉRANT : M. Christophe GILAIN, demeurant 1 Plutsingenstraat - 1755

GOOIK (Belgique).
GÉRANT : M. Eric BOBAN, demeurant 42 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE. NOUVELLE MENTION

PRÉSIDENT : M. Christophe GILAIN, demeurant 1 Plutsingenstraat - 1755

GOOIK (Belgique).
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Eric BOBAN, demeurant 42 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur iustification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés. Mention sera faite au RCS de

Pour avis.



SCI THERESE

Société civile immobilière au capital de 40.000,00 €uros Siège social à : SAINT PARRES LES VAUDES 25 rue des Lilas R.C.S. Troyes 789 563 319

générale en date du 3 janvier 2025, les associés ont constaté la fin du mandat gérance de Monsieur Christian BECUE pour cause de décès ; Ont décidé de nommer à la gérance Monsieur Alain BECUE, demeurant à CHAOURCE (10210), 44 route de Tonnerre ; Monsieur Patrick BECUE, demeurant à SAINT PANTALEON DE LARCHE (19600), 115 rue Paul Gauguin ; Monsieur David BECUE, demeurant à PAISY COSDON (10160), 13 bis rue des Chenettes et Madame Catherine BECUE, demeurant à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), 27 bis rue Paul Bert.

Les associés ont décidé de transférer le siège social à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), 27 rue Paul Bert. Modification au R.C.S. de TROYES.

SCEV « BERTRAND

Guy »Capital social : 27.000 €uros
Siège social : 10200 VOIGNY
RCS Troyes 432 054 500

générale extraordinaire du 31/12/2024. les associés ont décidé des points suivants, à compter du 31/12/2024 :

- Retrait de Monsieur Bruno BERTRAND, de la gérance. - Précision de l'adresse du siège social: 14 rue de l'Orme - 10200

Pour avis : La gérance M2500436

SCEV « Champagne **BERTRAND** Bruno »

Capital social : 74 250 €uros Siège social : 10200 VOIGNY RCS Troyes 404 925 117

Par decision unanime des associes du 31/12/2024, les associes ont décidé des points suivants, à compter du 31/12/2024

- Nomination de Madame Valérie FEVRE, demeurant 5 Chemin d'Arrentieres - 10200 VOIGNY, en qualité de gérante.

- Retrait de Monsieur Bruno

BERTRAND, de la gérance.

- Précision de l'adresse du siège

social: 5 Chemin d'Arrentieres - 10200 Pour avis : La gérance

M2500438

EARL BARRET

18 rue de la Fontaine Saint-Pierre 10270 BOURANTON RCS de Troyes n°389 828 146

Changement de gérant

Par assemblée générale en date du 13 décembre 2024, les associés ont nommé comme nouveau gérant, Monsieur Sacha BARRET demeurant à VERRIERES (10390) 9 rue Jean Moulin Appt C, au lieu et place de Monsieur Thierry BARRET, ancien gérant.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

M2500457

JAAS

Pour avis : Le gérant

Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 000 euros Siège social : 32, rue Philippe Champaigne 10000 Troyes 802 801 787 RCS Troyes

En date du 23 décembre 2024, la collectivité des Associés a décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes:

Ancienne mention : Société à responsabilité limitée.

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée Mandats

Ancienne mention

Gérant : Monsieur Nicolas Dumard, demeurant 32, rue de Champaigne 10000 Troyes. Nouvelle mention

Président : Monsieur Nicolas Dumard, demeurant 32, rue de Champaigne, 10000 Troyes.

Durée de la Société - Siège social Objet social Les mentions antérieures sur la durée de la Société, son objet et son

Capital social Le capital social reste fixé à la somme de 1 500 000 euros

siège social restent inchangées.

Mentions complémentaires Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de

ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente

Agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Mention sera faite au RCS de Troyes Pour avis

SCI HENRI **SOLANGE LEJONNE**

Au capital de 1.500,00 €uros Siège social : GYE SUR SEINE (10250) 5 rue des Vignes R.C.S Troyes 453 452 369

Aux termes d'un procès verbal d'AGO en date du 13 janvier 2025, les associés ont pris acte du décès de Monsieur Jean-Marie FEVIER, cogérant, survenu le 14 juin 2024 et du maintien de Monsieur Stéphane FEVRIER, demeurant à NEUVILLE SUR SEINE (10250) 4 chemin latéral à la RN 71 en qualité d'unique gérant.

Pour avis : Maître Julien LAPIERRE.

M2500505

Société Construction Gérard Losson

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €uros Siège social 8 rue de la Foire aux Chevaux 10160 SAINT MARDS EN OTHE

843 938 994 RCS Troyes En date du 11 janvier 2025, l'associé unique a décidé la transformation

de la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour. Cette transformation entraîne publication des mentions suivantes :

ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.
NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : ANCIENNE MENTION : Société Construction Gérard Losson

NOUVELLE MENTION : Société du MANDATS:

ANCIENNE MENTION GÉRANT: Monsieur Gérard Losson.

demeurant 8, rue de la Foire aux Chevaux, 10160 SAINT MARDS EN

NOUVELLE MENTION :

PRÉSIDENT : Monsieur Gérard Losson, demeurant 8, rue de la Foire aux Chevaux, 10160 SAINT MARDS EN OTHE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, l'exploitation de toute activité de gîte et chambres d'hôtes, la restauration, l'accueil, la location meublée ou non, ; le conseil en décoration intérieure à destination des particuliers, des hôtels et des restaurants ; le conseil en création de concepts hôtellerie et restauration, accessoirement, la commercialisation de tous produits régionaux, et objets de décoration et d'ameublement, l'exploitation

l'administration de biens immobiliers de toute nature, acquis ou construits par elle ou qui lui seront apportés au cours de la vie sociale ; les activités liées à la promotion immobilière

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ - SIÈGE SOCIAL: Les mentions antérieures sur la durée de la Société et son siège social restent inchangées.

CAPITAL SOCIAL: Le capital social reste fixé à la somme de 1.000 €.

MENTIONS COMPLÉMENTAIRES ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et l'inscription en compte de ses actions Chaque associé dispose autant

de voix qu'il possède ou représente AGRÉMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable

de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote Mention sera faite au RCS de TROYES

Pour avis.

M2500429

COMPTABILITÉ

DEPIERREUX Carole 03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org



SCI LEBEAU-TRIO

Tél.: 03.25.71.46.30

Société civile immobilière au capital de 900 €uros Siège social : 3 rue Villa Louporoum à LES BORDES AUMONT (10800) 452 019 516 RCS Troyes

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 10/01/2025.

les associés ont décidé de - Réduire le capital social de 300 € pour le ramener de 900 € à 600 €, par voie de rachat et d'annulation de 30 parts sociales. D'où les modifications suivantes des mentions à publier :

Article 7 (capital social - parts

ANCIENNE MENTION : le capital social est fixé à la somme de 900 €. NOUVELLE MENTION : le capital social est fixé à la somme de 600 €.

- Transférer le siège social : 7, rue Pierre Curie - 10150 PONT SAINTE MARIE à compter du 10/01/2025. L'article 4 (siège social) des statuts a été modifié en conséquence.

- Prendre acte de la cessation des fonctions de cogérant de Monsieur Daniel MISTRI ; Messieurs Angélo PAGANESSI et Frédéric MACHIN restant en conséquence seuls cogérants.

L'inscription modificative effectuée au RCS de TROYES. Pour avis

M2500612

FUSION



51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

AMBULANCES TROYENNES

Société par actions simplifiée au capital de 7.000 €uros Siège social :

4 rue Jean Baptiste Colbert 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC 793 003 765 R.C.S. Troyes

Avis de réalisation de fusion

Suivant décisions en date du 1 décembre 2024, la présidente de la société AMBULANCES TROYENNES

- Approuvé le projet de fusion et son annexe signé le 25 octobre 2024 entre la société AMBULANCES TROYENNES (société absorbante) et la société GREVILLOT, société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 €, dont le siège social est situé 4 rue Jean Baptise Colbert à LA CHAPELLE SAINT LUC (10600), immatriculée sous le numéro 382 600 336 R.C.S. TROYES (société absorbée) ; La transmission universelle du patrimoine de la société GREVILLOT et l'évaluation de celui-ci. sans augmentation de capital de la société AMBULANCES TROYENNES conformément aux articles L. 236-3 II du Code de commerce ;

- Décidé que

- La fusion était définitive à compter de ce jour mais avec effet rétroactif du 1er janvier 2024 sur le plan comptable et fiscal;

- La société GREVILLOT se trouvait dissoute de plein droit ce même jour, avec effet rétroactif du 1er janvier 2024, sans qu'il soit procédé à aucune opération de liquidation. L'article 6 des statuts a été modifié en

Pour avis.

FIDAL

12 rue Aristide Briand 10000 TROYES

CONAT SERVICES

SARL au capital de 2.500 €uros Siège social : 8 rue Jean Monnet - 10300 STE SAVINE 889 667 580 R.C.S. Troyes

Avis de fusion

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30/12/2024, il a été approuvé le projet de fusion du 25/11/2024 prévoyant la transmission du patrimoine de la société RKPC, SAS au capital de 1.000 €, dont le siège social est 14 boulevard Victor Hugo 10000 TROYES, immatriculée sous le numéro 848 360 673 au R.C.S. de TROYES, les apports effectués et leur

La société CONAT SERVICES, étant propriétaire de la totalité des titres émis par la société RKPC depuis une date antérieure à celle du projet de fusion, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et la société RKPC a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Le mali de fusion s'est élevé à -121.921,19 €.

Mention en sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le représentant légal. M2500146

CONVOCATION

Caisses locales d'Assurances

Mutuelles Agricoles

Les Conseils d'Administration des Caisses locales d'Assurances Mutuelles Agricoles de LA VAN OTHE, LES JONQUILLES DU LANDION, LA PLAINE DU CROÎT, LES 11 BOURGADES, DU BARRUM, LES 11 BOURGADES, DU BARRUM, BARSEQUANAIS, LACS ET RIVIERES DU NORD EST AUBOIS, COTEAUX DE L'ARCE ET DE L'OURCE, CHAOURCOIS, OTHE ARMANCE, L'ANCRE EN OTHE, DES GRANDS CANTONS, LA VALLEE DE LA SEINE, VIGNES ET PLAINE DE 3, LA VALLEE DES TEMPLIERS, DU NORD DE L'AUBE MAPCULY, LE NORD DE L'AUBE, MARCILLY LE HAYER, L'ARDUSSON, LA VALLEE DE LA BARBUISE, LE PARC DU SUD, NOTRE DAME, LES 4 VALLEES DE L'AUBE, DU NOGENTAIS, LA PLAINE D ARCIS, BASSIN DES VIENNES, D'OTHE A AUMONT, SEINE MELDA VALLON, LA VALLEE DU MELDA, TROYES , DU VAUDOIS, DES DEUX

invitent leurs sociétaires à leurs Assemblées Générales ordinaires qui se tiendront le vendredi 24 ianvier 2025 à 8h au 6 rue du Fort Cheveuse à 10000 TROYES.

Ordre du jour : Résultats, rapport d'activités, votes et résolutions.

Dans le cas où le quorum de ces assemblées ne serait pas atteint des convocations personnelles adressées individuellement sociétaires M2500246

POURSUITE D'ACTIVITE

AURORAMEL10 EURL au capital de 100 €uros

Siège social 15 rue du Château d'Eau 10100 PARS LES ROMILLY 901 556 621 RCS Troyes

Par délibération en date du 30/06/2023 de l'Associé unique, il a été décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société malgré la perte de la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article I 223-42 du Code de Commerce. Mention sera faite au RCS de TROYES.

LABBE

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 €uros Siège social : 27 rue du Moulin - 10200 URVILLE 902 412 428 R.C.S. Troyes

Non dissolution malgré pertes

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15/10/2024 : Les associés statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : La gérance.

DISSOLUTION

DE SOCIETE



FCN Sézanne 33 rue Aristide Briand BP 64 - 51120 SEZANNE Tél.: 03.26.80.53.30

COCO

Société civile immobilière en liquidation

au capital de 500 €uros Siège social : 8 rue du Pont du Roi 10370 VILLENAUXE LA GRANDE Siège de liquidation 8 rue du Pont du Roi 10370 VILLENAUXE LA GRANDE 881 807 739 RCS Troyes

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 5 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Cédric CHAUTARD, demeurant 41 rue du Château - 10370 VILLENAUXE LA GRANDE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 8 rue du Pont du Roi 10370 VILLENAUXE LA GRANDE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et

Pour avis : Le liquidateur.

LA CHAMPENOISE

Forme : Société Civile Immobilière Dénomination : LA CHAMPENOISE Capital social: 1.524.49 €uros Siège social : 1 Impasse des quatre vents

Dissolution anticipée de société

10320 FAYS LA CHAPELLE

RCS Troyes 428 555 684

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2024, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2024 et de sa mise en liquidation amiable, et a nommé Madame Marie-José LARCHER, demeurant à CHAOURCE (10210), 20 route de Metz-Robert, en qualité de liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège de la société, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis : Me Julien LAPIERRE

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube



Groupe Prieur

SCM du Cabinet Médical Saint-Jacques

Société civile de movens en cours de liquidation au capital de 609,80 euros Siège social et de liquidation 32 avenue du 1er Mai 10000 TROYES 780 346 011 RCS TROYES

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 octobre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 15 octobre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée

Elle a nommé comme liquidateur nonsieur Jérôme JAILLETTE, monsieur demeurant 52 rue Charles DELAUNAY 10000 TROYES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social 32 avenue du 1er mai 10000 Troyes. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Troyes en annexe au Registre du commerce et

Pour avis : Le Liquidateur M2414456



Groupe Prieur

BODYTEC

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 12 000 euros Siège social : 3-5-7, 3 RUE DE LA COOPERATIVE 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS Siège de liquidation : 7 Boulevard Danton - 10000 TROYES 814 793 550 RCS TROYES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 16 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée

Elle a nommé comme liquidateur ladame Emeline PELOSO, demeurant 7 boulevard Danton, 10000 Troyes, pour toute la durée de la liquidation. avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 7 boulevard Danton 10000 Troyes. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Troyes, en annexe au Registre du commerce et

Pour avis : Le Liquidateur



GENIE FER

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 7.622,45 €uros Siège social : Route de Villenauxe 10400 PONT SUR SEINE Siège de liquidation 11 rue du Stage 10100 GELANNES R.C.S. Troyes 430 003 095

Aux termes d'une décision en date du 31/12/ 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel

Jean-Christophe demeurant 11 rue du Stade - 10100 GELANNES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 11 rue du Stage - 10100 GELANNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés

Pour avis : Le liquidateur.

M2500329



MOULIN **D'ARGANCON**

Société civile immobilière Au capital de 35.000,00 €uros Siège social à TROYES (10000) - 8 rue Bégand R.C.S. Troyes 411 524 804

L'assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la société avec effet au 18 décembre 2024 ; a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Hervé RICARD, demeurant à TROYES (10000), 8 Rue Bégand ; a fixé le siège de la liquidation au siège social à TROYES (10000), 8 Rue Bégand, où seront notifiés les actes et documents de la liquidation.

Modification au RCS de TROYES.

CLOTURE

DE LIQUIDATION

THIERRY MASSON

Société A Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 7.500,00 €uros 11 rue de Virloup Les Boulins 10160 MARAYE EN OTHE RCS Troyes 478 972 029

L'assemblée générale, réunie 18/12/2024 avec effet rétroactif au 30/11/2024, à l'adresse du liquidateur a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur de M. Thierry MASSON et constate la clôture de liquidation. Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par l'assemblée, le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES (10). Pour avis, le liquidateur

155 avenue d'Echenilly 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS Tél.: 03.25.45.10.69

DENELEC

EURL au capital de 10 000 € Siège social : 8 Rue Danton 10000 TROYES RCS de TROYES n°808 182 711

Avis de liquidation

En date du 31/10/2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M^{me} DA SILVA Christelle de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/10/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

LA CHAMPENOISE

Forme : Société Civile Immobilière Dénomination : LA CHAMPENOISE Capital social : 1.524,49 €uros Siège social :

1 Impasse des quatre vents, 10320 FAYS LA CHAPELLE RCS Troyes 428 555 684

Avis de clôture de liquidation de société

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2024, de la société civile immobilière LA CHAMPENOISE, société en liquidation, au capital de 1,524,49 €. siège social : 1 Impasse des quatre 10320 FAYS LA CHAPELLE - RCS TROYES 428 555 684.

Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Madame Marie-José LARCHER domiciliée à CHAOURCE (10210), 20 route de Metz les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2024 et de sa mise en liquidation amiable, et a nommé Madame Marie-José LARCHER, demeurant à CHAOURCE (10210), 20 route de Metz-Robert. Ce dernier a été déchargé de son mandat et il a été prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation ont été déposés au Greffe du tribunal de Commerce de TROYES Pour avis : Me Julien LAPIERRE



MOULIN D'ARGANCON

au capital de 35.000,00 €uros Siège de la liquidation à TROYES (10000), 8 rue Bégand R.C.S. Troyes 411 524 804

Suivant acte reçu par Maître BRUNEAU, . Notaire à TROYES (10000), le 18 décembre 2024. l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture des opérations de liquidation.

Radiation au R.C.S. de TROYES. Maître Nicolas BRUNEAU.

M2500525

SCI L'ENCLOS

Forme : SCI société en liquidation Capital social : 22.867 €uros Siège social : 9 route de Montsuzain 10150 VOUE 331 630 970 R.C.S. Troyes

Clôture de liquidation

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame PAULETTE BILLIOUX demeurant 9 route de Montsuzain - 10150 VOUE et prononcé la clôture de liquidation de la société ∟a société sera radiée du R.C.S. du

Le liquidateur M2500328

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

FIDAL **AVOCATS**

12 rue Aristide Briand 10000 TROYES

RKPC

SAS au capital de 1.000 €uros Siège social : 14 boulevard Victor Hugo 10000 TROYES 848 360 673 R.C.S. Troyes

Avis de dissolution

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/12/2024 de la société CONAT SERVICES, SARL au capital 2.500 €, dont le siège social est 8 rue Jean Monnet - 10300 STE SAVINE immatriculée sous le numéro 889 667 580 au R.C.S. de TROYES, il a été approuvé le projet de fusion établi le 25/11/2024 avec la société RKPC, société absorbée, les apports effectués

et leur évaluation.

La société CONAT SERVICES absorbante, étant propriétaire de la totalité des titres émis par la société RKPC, absorbée, depuis une date antérieure à celle du traité de fusion la société RKPC, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Matot Braine

POUR PLUS

DE

RAPIDITÉ,

Envoyez-nous

vos annonces

par mail

annoncelegale.pamb

@legalnet.org

Pour avis : Le représentant légal M2500145

51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

GREVILLOT

au capital de 7.622.45 €uros Siège social 4 rue Jean Baptiste Colbert 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC 382 600 336 R.C.S. Troyes

Avis de dissolution

Suivant décisions en date du 1er décembre 2024, la présidente de la société AMBULANCES TROYENNES, société par actions simplifiée au capital de 7.000 €, dont le siège social est situé 4 rue Jean Baptiste Colbert à LA CHAPELLE SAINT LUC (10600), immatriculée sous le numéro 790 009 765 R.C.S. TROYES, a:

- Approuvé le projet de fusion et son annexe signé le 25 octobre 2024 avec la société GREVILLOT, aux termes duquel la société GREVILLOT a transmis à la société AMBULANCES TROYENNES, l'ensemble de

patrimoine;
- Pris acte que, dès lors que la société AMBULANCES TROYENNES et la société GREVILLOT ont toujours été détenues à 100 % par la société HOLDING AMBULANCE PARAMED ASSISTANCE, société par actions simplifiée au capital de 780.000 €, dont le siège social est 25 Grande Rue à LE HEAULME (95640), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PONTOISE sous le numéro 880 849 559, depuis la date de dépôt au greffe du projet de fusion

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, Il du Code de commerce, il n'a pas été procédé à l'échange d'actions de la société GREVILLOT contre des actions de la société AMBULANCES TROYENNES en rémunération de cette fusion, et en conséquence il n'y a pas lieu augmentation du capital de la société AMBULANCES TROYENNES;

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, cette fusion n'avait pas à être soumise à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire de la société GREVILLOT ;

- Décidé que la fusion des sociétés AMBULANCES TROYENNES et GREVILLOT étant définitive, la société GREVILLOT se trouve dissoute de plein droit ce même jour, avec effet rétroactif du 1er janvier 2024, sans qu'il soit procédé à aucune opération de

MMA Vie

Assurances

Mutuelles

à cotisations fixes

Entreprise régie

Siège social :

160 rue Henri Champion

72030 LE MANS CEDEX 9 R.C.S. Le Mans 775 652 118

Les sociétaires dont le(s) contrat(s)

sont commercialement rattachés au

Hauts de France / Ile-de-France /

Grand Est / Bourgogne Franche-Comté

(départements 25, 39, 70, 90) sont

informés qu'une consultation visant au

renouvellement de leurs représentants

Les sociétaires titulaires d'un contrat

d'assurance depuis le 13 octobre

2024 et à jour de leur cotisation peuvent adresser leurs candidatures

au plus tard le 28 janvier 2025 soit

en complétant le formulaire sur le site

internet viesociale.mma.fr soit par mail

à l'adresse suivante : viesociale@

Les sociétaires intéressés sont

également invités à retirer un dossier

pour participer au vote.

à l'assemblée générale est ouverte.

groupement géographique suivant :

le code des Assurances

M2500605

AVIS DIVERS

MMA IARD Assurances Mutuelles JURIDIQUE ET FISCALE Société d'assurance mutuelle

à cotisations fixes Entreprise régie par le code des Assurances Siège social : 160 rue Henri Champion 72030 LE MANS CEDEX 9 R.C.S. Le Mans 775 652 126

Les sociétaires dont le(s) contrat(s) sont commercialement rattachés au groupement géographique suivant :

Hauts de France / Ile-de-France Grand Est / Bourgogne Franche-Comté (départements 25, 39, 70, 90) sont informés qu'une consultation visant au renouvellement de leurs représentants à l'assemblée générale est ouverte.

Les sociétaires titulaires d'un contrat d'assurance depuis le 13 octobre 2024 et à jour de leur cotisation peuvent adresser leurs candidatures au plus tard le 28 janvier 2025 soit en complétant le formulaire sur le site internet viesociale.mma.fr soit par mail à l'adresse suivante : viesociale@ groupemma.fr

Les sociétaires intéressés sont également invités à retirer un dossier pour participer au vote



SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN et Éric VUILLEMIN Notaire associés 9 B avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

M. VEUILLOT Xavier

Avis d'envoi en possession

Par testament du 29/06/2015 déposé le 16/12/2024 au rang des minutes de Maître Eric VUILLEMIN, notaire à ROMILLY SUR SEINE (10100) - 9, B Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de TROYES.

M. VEUILLOT Xavier Georges demeurant 31. Voie Herbesace. 10100 ROMILLY SUR SEINE, né le 28/07/1957 à ROMILLY SUR SEINE. décédé le 07/10/2024 à ROMILLY SUR SEINE, a institué un légataire universel. Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 16/12/2024 entre les mains du Notaire chargé du règlement de la succession.

Confiez-nous vos annonces légales !



PUBLICATION dans TOUS les **DÉPARTEMENTS** de France

annoncelegale.pamb @legalnet.org

03 26 40 21 31

- PETITES AFFICHES MATOT BRAINE -

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} BOULTOUX Chantal décédée le 07/09/2020 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218118343. M2500490

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. NEVEU Alain décédé le 14/01/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218129772. M2500491

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. REIVER Rene-Georges décédé le 14/09/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218129778. M2500492

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} CHONAVEL Jean décédée le 20/11/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218127705. M2500497

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} THIEBLEMONT Danielle décédée le 21/07/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218129602. M2500498

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte -d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} CHARVOT Nelly décédée le 29/12/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218122092. M2500499

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 05/12/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or. 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} CAPDEVIELLE Nadege décédée le 02/08/2024. Réf. 0218139318. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR M2500500

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



Eddy VAN DER LINDEN

TROYES (10000)

EPOUX HULIN

Aux termes d'un acte reçu par Maître Eddy VAN DER LINDEN, Notaire à 46, avenue Pierre Brossolette, le 10 janvier 2025, à la requête des époux ci-après identifiés, contenant : changement de régime matrimonial.

A la requête de : Monsieur François André Gervais HULIN et Madame Alice Monique Danielle ROSSEL, demeurant ensemble à VALLANT SAINT GEORGES (10170), 2 rue des Crezes,

- Monsieur HULIN à TROYES (10000)

le 26 janvier 1990, - Madame ROSSEL à MONTPELLIER (34080) le 30 avril 1991

Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT JULIEN LES VILLAS (10800), le 12 mai 2018

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime

Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Eddy VAN DER LINDEN, notaire à TROYES (10000), 46, avenue Pierre Brossolette.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire

CONSTITUTION

DE SOCIETE

ALLART et Fils

Aux termes d'un acte ssp établi le 19/12/2024 à PONTAVERT, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : ALLART et Fils Siège social : 3 rue des Mirets 02160 PONTAVERT Objet : le sciage et le carottage de béton, la réfection de cuvette et de gaine d'ascenseur, le démontage et le remontage d'ascenseur, terrassement et maçonnerie, toutes prises de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, créées ou à créer, financières, commerciales, industrielles, civiles ou autres Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT -QUENTIN Capital : 10 €. Gérance : M. Eric ALLART, demeurant 3 rue des Mirets 02160 PONTAVERT.

FORESTERIE CALLIN

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1.000 €uros Siège social 43 Avenue de Compiègne 02600 VILLERS COTTERETS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLERS-COTTERETS du 10 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

FORME SOCIALE : Société responsabilité limitée à associé unique. SOCIALE DÉNOMINATION

FORESTERIE CALLIN. SIÈGE SOCIAL SIÈGE SOCIAL : 43 Avenue de Compiègne - 02600 VILLERS-

COTTERETS.

OBJET SOCIAL : Activité d'exploitation forestière, travaux forestiers, commerce de bois et dérivés, location de matériel sans chauffeur et d'une façon accessoire les activités liées à la forêt (prestations

débardage, pépinière forestière...)

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce

et des sociétés. CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. CAPITAL SOCIAL: 1.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Aurélien

CALLIN, demeurant 43 Avenue
de Compiègne - 02600 VILLERS

COTTERETS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au

Registre du commerce et des sociétés de SOISSONS.

Pour avis : La gérance.

MEJL

Rectificatif à l'annonce n° M2414562 publiée dans MATOT-BRAINE du 01/01/2025 concernant MEJL : il convenait de lire : Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de ST QUENTIN. M2500583

MODIFICATION

DE STATUTS



MERESSE

au capital de 500 euros Siège social : 83 rue Neuve 02500 MONDREPUIS 493 933 550 RCS SAINT-QUENTIN

Aux termes d'une délibération en date du 11/12/2024 l'AG Mixte a décidé de transférer le siège social du 83 rue Neuve, 02500 MONDREPUIS au 10 Impasse de la Passerelle 59186 ANOR à compter du 11/12/2024, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts L'AG Mixte a pris acte de la démission de Monsieur Bruno MERESSE de ses fonctions de cogérant et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe

du Tribunal de commerce de SAINT-QUENTIN.



société d'avocats 10 rue Gambetta 51100 REIMS

AMS CONSULT

Aux termes d'un ASSP en date du 10/01/2025, les Associés de la société « AMS CONSULT «, SAS au capital de 1.000 €, dont le siège social est sis à BETHENY (51450), 33 allée du Tourizet, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 879.971.034, ont décidé des modifications suivantes

Président : Monsieur Jean-Luc PERRET, demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE (02190), 4 rue de Prouvais été nommé Président à compter u 11/01/2025 en remplacement Monsieur Benjamin PERRET, démissionnaire

Siège social : Le siège social a été transféré à VILLENEUVE-SUR-AISNE (02190), 4 rue de Prouvais à compter du 11/01/2025. L'article 4 des statuts a été modifié. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de REIMS fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SAINT-

Mention sera faite au RCS de REIMS et de SAINT-QUENTIN. Pour avis et mention : Monsieur Jean-Luc PERRET, demeurant à VILLENEUVE-SUR-AISNE (02190), 4 rue de Prouvais,

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SCEV LAGRAVE-**BOULOGNE** Société civile d'exploitation viticole

au capital de 153.973,49 €uros Siège :

13 rue du Pont - 02850 JAULGONNE Siège de liquidation : 13 rue du Pont - 02850 JAULGONNE

388 320 665 R.C.S. Soisson

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 décembre a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 16 décembre et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les

délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Jean-Marie LAGRAVE, demeurant 5 Jean-Marie LAGRAVE, derneurant o rue du Gros Chêne Marcilly - 02850 BARZY SUR MARNE , pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles

pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 13 rue du Pont - 02850 JAULGONNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SOISSONS, en annexe au Registre du Commerce

SONSOISE **PAMART**

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 263.889,25 €uros Siège social : 20 rue Saint Vincent 02270 SONS ET RONCHERES Siège de liquidation : 20 Rue Saint Vincent 02270 SONS ET ROCHERES 400 077 293 RCS St Quentin

Aux termes d'une décision en date du 27 décembre 2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 27 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Jean-Pierre PAMART, demeurant 20, rue Saint Vincent - 02270 SONS ET RONCHERES, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de

Le siège de la liquidation est fixé 20 Rue Saint Vincent - 02270 SONS ET ROCHERES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant

la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de ST QUENTIN, en annexe au Registre du commerce et

Pour avis : Le liquidateur

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



DANIEL

CATHERINE/ **CLEANÉ-HOME**

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un ASSP en date du 3/11/2/2024, enregistré au SIE LAON, le 07/01/2025, dossier : 2025 00000272, bordereau : 0204P01 2025 A 00009, DANIEL CATHERINE (CAT A DOM), entreprise individuelle, ayant son siège social 12 ZA Parc aux Bœufs 02130 EEDE EN TADDENOIS immatriculés SOISSONS, immatriculé au RCS de SOISSONS sous le n°932 168 966, un fonds de commerce : d'entretien de la maison (nettoyage) et travaux ménagers, repassage de linge, petits travaux de jardinage, exploité sis 12 ZA Parc aux Bœufs, 02130 FERE EN TARDENOIS, moyennant le prix de 46 000 €

La date d'entrée en jouissance est fixée

au 01/01/2025.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante 80 boulevard de Lyon, 02000 LAON, pour



LE NETTOYAGE LUMIERE / **CLEANEANCE** NORD PICARDIE **NETTOYAGE**

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un ASSP en date du 31/12/2024, enregistré au SIE LAON, le 07/01/2025, dossier: 2025 00000271 bordereau : 0204P01 2025 A 00008, LE NETTOYAGE LUMIERE, EURL au capital de 92 400 €, ayant son siège social 12 ZA Parc aux Boeufs 02130 FERE EN TARDENOIS, immatriculée sous le n°437536048 au RCS de SOISSONS, a cédé à CLEANEANCE - NORD PICARDIE NETTOYAGE,

SAS au capital de 15 000 €, ayant son siège social 20 avenue de Laon 02200 SOISSONS, immatriculé au RCS de SOISSONS sous le n°348 922 626, un fonds de commerce : nettoyage de locaux, exploité sis 12 ZA Parc aux Boeufs, 02130 FERE EN TARDENOIS, moyennant le prix de 169 000 €

La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/01/2025

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : 80 boulevard de Lyon, 02000 LAON, pour la validité et pour la correspondance.

Matot Brane

s'occupe de vos annonces dans toute la France

annoncelegale.pamb @legalnet.org 03 26 40 21 31

Matot Braine

Choisissez l'autonomie en déposant vos annonces en ligne sur:



Optez pour le suivi personnalisé par mail avec une équipe professionnelle à votre disposition:

ou bénéficiez de notre suivi personnalisé

Envoyez vos annonces à annoncelegale.pamb@legalnet.org

OU

annonces.matot-braine.fr

Déposez de vos annonces en ligne

Marché. Le jury européen a décerné son titre 2025 à la Renault R5 E-Tech et à l'Alpine A290. Les cousines 100% électriques du groupe français devancent le SUV à batterie Kia EV3.

Voiture de l'année : une couronne pour deux



La R5 E-Tech a été confortablement élue « voiture de l'année 2025 »

Vainqueur(es) par KO ou presque! Le plus souvent, le titre appréciable de « voiture de l'année » décerné par un jury réunissant 60 journalistes spécialisés de 23 pays européens se joue à quelques points près. Cela n'a pas été le cas cette année. La R5 E-Tech et sa déclinaison sportive Alpine A290, considérées comme un seul modèle, ont obtenu un large consensus. Qu'on en juge: elles obtiennent 353 points, laissant leur seconde, la séduisante Kia EV3 plus de 60 points derrière.

Le triomphe du duo du Groupe Renault confirme le renouveau de la marque, un an après le sacre du Scénic E-Tech. Deux modèles d'un même constructeur élus deux années consécutives, cela était arrivé précédemment qu'une seule fois en 60 ans. Pour s'imposer, cette année encore, il importait d'être une voiture 100% électrique, un choix persistant du jury international. La R5 E-Tech et sa cousine Alpine que certains ont rebaptisé vite fait-bien fait la R5 Alpine ont séduit à la fois par leur design craquant, un argu-

ment commercial certain auquel le jury reste souvent peu sensible, leur contenu technologique consistant et leurs tarifs relativement abordables pour des modèles à batterie, susceptibles de leur assurer un succès grand public. Dans quelle mesure l'Alpine A290 a-t-elle participé au succès final de la R5 E-Tech ? Bien malin qui peut le dire. La Renault auraitelle pu s'imposer seule ? Sans doute, car elle constitue une proposition globale cohérente et attractive, pas si fréquente sur le marché.

Une synthèse réussie mis en avant par Fabrice Cambolive, le patron de la marque : « Renault 5 E-Tech electric change véritablement la donne en Europe. Elle rend les véhicules électriques désirables et suscite une réaction émotionnelle. En même temps, elle a été conçue pour apporter beaucoup de valeur à nos clients. S'il y a une voiture qui a le potentiel de transformer le marché électrique, c'est bien celle-ci ». Avec ce neuvième succès, Renault rejoint Fiat au palmarès des marques les plus titrées depuis 1964.



L'Alpine A290 partage le titre avec sa proche cousine Renault.

LA C3 CITROËN SUR LE PODIUM

Derrière le duo français, on retrouve sur la deuxième marche du podium la Kia EV3. Ce n'est pas une surprise. Encore une Kia. Encore une 100% électrique. Encore un modèle qui joue à la fois sur son potentiel de séduction, combiné à une partition technique et pratique presque sans faute. Si la Kia EV3 reste à distance respectable des françaises avec ses 291 points, elle constitue elle aussi un premier choix pour qui recherche un SUV urbain, petit à l'extérieur mais spacieux à bord. Elle est appelée à rencontrer un succès commercial à la suite de ceux de ses ainées EV9 et EV6 dont elle constitue le modèle d'accès à la famille Kia 100% électrique.

La Citroën C3 complète le podium 2025. Une satisfaction de voir une Citroën jouer de nouveau les premiers rôles et une relative déception de cette troisième place. Cela d'autant plus que la nouvelle petite Citroën, non dépourvue de charme

et proposée à des tarifs attractifs, était la seule des sept finalistes à être déclinée en motorisations thermique, hybride et 100% électrique. Ce choix étendu n'a pas suffi à lui permettre de rafler la mise. Si on se fie aux seuls chiffres, la partie était injouable pour la C3 et ses 217 points face aux 353 points du duo Renault-Alpine et aux 291 points de la coréenne. Cela atténue les éventuels regrets. Citroën qui n'a pas été couronné depuis la XM en 1990 devra encore patienter.

Le palmarès 2025 est complété par la Hyundai Inster (171 points) dont la proposition globale est proche de sa cousine coréenne Kia EV3, la Dacia Duster (168 points), la Cupra Terramar (164 points) qui terminent toutes trois dans un mouchoir de poche et enfin l'Alfa Romeo Iunior (136 points), reléguée loin derrière. Les uns et les autres ne sont pas des voitures dépourvues de qualités. Bien au contraire. Il en faut et beaucoup pour se hisser parmi les sept finalistes et s'extraire d'une liste de départ rassemblant une quarantaine de modèles. Ceux qui estimaient mériter mieux pourront se consoler en constatant que le titre de « voiture de l'année », aussi appréciable soit-il, ne conditionne pas un succès commercial. Il suffit de jeter un oeil à la liste des lauréates pour s'en convaincre....

DOMINIQUE MAREE



Flottes électriques : le coup de frein

L'année 2024, marquée par la fin brutale du bonus accordé aux voitures électriques de société s'est achevée avec moins de 70 000 immatriculations de VE.

e verre à moitié plein ou le verre à moitié vide pour les flottes électriques ? D'un coté, une progression de 5,3%, supérieure à celle de la moyenne globale du marché français des voitures particulières. Qui plus est sur un segment de marché en recul de 7,5%. De l'autre, un net ralentissement de la montée en puissance des véhicules électriques dans les parcs des entreprises, des loueurs longue durée et des administrations. Avec en fond, les menaces d'amendes de l'Etat Père fouettard qui supprime les aides mais manifeste des exigences, irréalistes dans un contexte

économique morose, vis à vis de ceux qui trainent les pieds pour « verdir » leurs flottes. Le tout en s'affranchissant lui-même de ses propres obligations en la matière...

En 2024, les entreprises ont immatriculé 69 449 voitures électriques contre 65 954 un an plus tôt avec une part de marché passant de 12,2% à 13,8%. Cela reste inférieur à l'ensemble du marché (16,9%). Si on est optimiste, on considérera que ces résultats sont encourageants. Un point de vue à tempérer car depuis plusieurs exercices, l'augmentation des VE dans les parcs se traduisait par une progression à deux chiffres avec une

économique morose, vis à vis de ceux qui offre de plus en plus riche et diversifiée trainent les pieds pour « verdir » leurs flottes. dans les catalogues des constructeurs.

Le marché spécifique des flottes 100% électriques est toujours dominé par Tesla dont la totalité des immatriculations en France se fait par ce canal, essentiellement de la location longue durée. Mais la marque californienne subit un méchant trou d'air avec un recul de près de 20%, les mises à la route passant de 16 378 voitures à 13 133. Suivent Peugeot (9 115 unités) et Renault (8 498), toutes deux en progression. BMW dont plus de 20% des ventes se font en BtoB occupe la 4º place et explose au passage ses

statistiques avec près de 65% de gain : 6 597 voitures contre 4 029 en 2023. Suivent Volkswagen (3 804), Volvo (3 464) en très forte hausse et Audi (2 916). Citroën occupe un peu flatteur 20° rang et stagne autour de 900 voitures électriques annuelles et moins de 3% du marché. L'arrivée de la ë-C3 devrait améliorer la situation. On attend maintenant le détail des sanctions financières promises par le précédent gouvernement. Que décidera l'équipe actuelle ou celle qui lui succèdera ?

D.M.

Peggy Donck. Avec 25 années passées dans la production et la direction de projets d'arts du cirque, Peggy Donck a pris, le 1^{er} janvier 2022, la tête du Centre National des Arts du Cirque (CNAC), à Châlons-en-Champagne, où elle a apposé « sa patte ».

Une direction tout en équilibre



Peggy Donck a été nommée Chevalier de la Légion d'Honneur en 2023 par le ministère de la Culture en raison de son engagement dans le monde du spectacle et du cirque contemporain.

Tai le collectif dans mon ADN. » Voilà plus de vingt-cinq ans que Peggy Donck évolue dans la production et la direction de projets d'arts du cirque. Une vie professionnelle à l'opposé de celle à laquelle elle était destinée, après un DESS en Droit des entreprises. Après sa formation, elle s'aperçoit qu'une carrière d'avocate ne lui conviendrait pas et s'engage alors dans un Tour du monde d'une année. En revenant, elle travaille à la Fédération internationale des Droits de l'Homme au bureau Afrique, mais alors qu'on lui propose un poste en Mauritanie, elle tombe enceinte de son premier enfant. Son conjoint sort du CNAC et elle s'engage alors dans le monde du cirque à travers la fondation d'une compagnie de cirque contemporain, le collectif AOC. La nationaliser en devenant, en 2005, compagnie, composée de 11 acrobates, est conventionnée dès 2003 Hors les murs (devenue ARTCENA) avec l'acquisition d'un chapiteau. Elle produit trois spectacles par an et programme 80 dates en France et à mener à bien leurs projets en France l'étranger. « En 2000, le ministère de la Culture la proclame « Année des Arts

du cirque ». Je suis donc arrivée à un moment formidable où le cirque était reconnu, bénéficiait de moyens et où tout était possible... »

ÉMERGENCE DU CIRQUE CONTEMPORAIN

Le cirque contemporain, à ce moment-là, est « à 80% français » et Peggy Donck contribue à l'inter-

> « Je suis arrivée dans le monde du cirque à un moment formidable où il était reconnu, bénéficiait de moyens et où tout était possible...»

Secrétaire générale de l'Association dont la mission est d'accompagner les artistes et les professionnels pour et à l'international afin de construire « l'avenir des arts du cirque, de la rue

le mouvement #BalanceTonCirque. Travailleuse et passionnée, elle a élaboré 30 pages de projet comprenant une véritable refondation. « On dit souvent : « J'ai fait Châlons », quand on a réalisé la formation au *CNAC* », souligne-t-elle, évoquant son ambition non seulement pour

et du théâtre et pour promouvoir la création contemporaine auprès du public ». Puis Directrice de production de « Rouge », une structure associative d'accompagnement de projets culturels, de formation, d'audits et de conseils. Elle y effectue la production déléguée de plusieurs compagnies étrangères appartenant au cirque de Tunis, de Mandigue (Guinée) et la compagnie Sisters en Suède. « J'ai pu, lors de cette période, aider à la structuration du secteur », expliquet-elle, animée par « les valeurs véhiculées par le cirque : la solidarité et le collectif». « Dans le monde du cirque, tout le monde met la main à la pâte. Il n'y a pas d'ego mal placé, l'artiste va être aussi bien en coulisses à préparer son matériel que sur la scène face au

À LA TÊTE D'UNE INSTITUTION **HISTORIQUE**

Après 20 ans à admirer les spectacles circassiens, aussi bien des coulisses que d'un siège spectateur, Peggy Donck ne se lasse jamais de la magie dégagée. D'ailleurs, depuis qu'elle a pris la tête du CNAC en 2022 - en étant la première femme à être nommée responsable de cette structure historique – elle estime ne plus avoir assez de temps pour voir des représentations à travers la France et à l'international. Ayant toujours œuvré pour le monde du cirque, parcouru la planète avec des centaines de représentations à l'étranger avec sa compagnie XY « compagnie composée de 42 acrobates avec une chiffre d'affaires moyen d'1,2 million d'euros en moyenne grâce à plus de 400 diffusions par spectacle dans plus de 25 pays », elle répond à un appel à candidature lancé par le Ministère de la Culture pour diriger le Centre National des Arts du Cirque, avec la volonté de s'impliquer plus encore dans la formation et de reprendre les rênes d'une institution fragilisée avec

demandé une observation de six mois, afin de tenir mon contrat d'objectifs et de performance », lance celle qui n'est pas là pour faire de la figuration. « Les deux premières années ont été très intenses. » Arrivée dans un contexte compliqué, Peggy Donck a restructuré l'école pour apporter un cadre mais surtout une écoute aux élèves. « La porte de mon bureau est littéralement toujours ouverte, j'y ai fait installer des poufs pour que les élèves puissent venir se poser, ils ont mon numéro de téléphone et j'ai l'avantage d'habiter moi-même à Châlons. La communication est la base d'un bon fonctionnement », souligne-telle. « Cela me permet d'être légitime pour dire les choses et je considère que nous sommes aussi des ambassadeurs du territoire », livre celle qui est née à Reims et qui rejette toute notion d'élitisme. Bien au contraire, un de ses axes stratégiques est d'ouvrir le CNAC au public, aussi bien aux Châlonnais qu'aux Marnais ainsi qu'à ceux qui viennent de plus loin. Les entreprises aussi sont désormais les bienvenues. La FFB de la Marne y a ainsi tenu son assemblée générale fin 2024 tout comme l'école de la Deuxième Chance. Avec de nouveaux travaux permettant d'ouvrir les espaces, des team building et afterwork sont également envisagés.

l'école mais aussi pour la ville. Pour

cela, il lui a fallu embarquer toute une

équipe, en s'entourant de personnes

regardant dans la même direction,

pour les postes clés. « En arrivant, j'ai

STRUCTURATION ET ÉCHAPPÉES...

Mais ce sont bien les élèves qui restent au centre du CNAC avec un cursus ambitieux de trois ans, qui, à la fin, débouche sur les « Échappées » puis en apothéose avec la création d'un spectacle de fin d'études sous la houlette d'un créateur reconnu qui tourne ensuite dans tout le pays. « L'objectif est qu'ils aient acquis, à la fin de leur formation, toute une palette créative : le théâtre, la chorégraphie, la musique et les arts plastiques, pour intégrer une compagnie ou même pour certains, plus rarement, pour en fonder une. » Le CNAC doit donc devenir plus qu'il ne l'était un véritable « lieu de vie » et pousser aussi bien à l'autonomie qu'à la singularité... en témoignent les phrases inspirantes apposées un peu partout sur les murs de l'école.

Sous la houlette de Peggy Donck, outre les travaux engagés, le CNAC a également revu toute sa communication et son identité visuelle. Et celle qui a été décorée Chevalier de la Légion d'Honneur en 2023 ne compte pas s'arrêter là puisqu'elle

a porté auprès de la Ville un projet visant à créer une rue piétonne pour accéder au deuxième site du Centre et ainsi, le connecter avec le chapiteau historique. Convaincante, elle peut se féliciter de voir les premiers travaux débuter en février. L'objectif? Que tout soit fini l'année prochaine pour les 40 ans du CNAC. À ce moment-là, Peggy Donck aura apporté sa marque à l'institution qui accueille, chaque année, une quinzaine de nouveaux artistes en devenir. Et l'avenir? Pour celle qui a parcouru des dizaines de pays, il s'écrit forcément avec le cirque. Peut-être avec un retour à la production dans les prochaines années. Surtout, la relève créative est là puisque sa fille se destine à la magie des chapiteaux. Côté scène cette fois.

NASTASIA DESANTI

Naissance à Reims.

DEA de Droit public.

1999-2005 Directrice de production Collectif AOC.

<u>2005-2006</u> Secrétaire générale Hors les

2006-2015 Directrice de production Compagnie Un loup pour

l'Homme.

2007-2022 Directrice de Production

<u>Janvier 2022</u> Directrice générale du Centre national des Arts du Cirque



Retrouvez tous nos portraits sur matot-braine.fr

